

The Oppic logo is a white square with rounded corners containing the word "Oppic" in a black, sans-serif font. It is positioned in the upper right corner of the image.

Oppic

20

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

21



## 1 MISSIONS

|   |    |
|---|----|
| Carte d'identité : les éléments structurants de l'établissement           | 12 |
| Un opérateur francilien mais présent sur tous les territoires             | 14 |
| L'OPPIC, acteur au cœur des enjeux contemporains de la maîtrise d'ouvrage | 16 |
| Œuvrer pour l'ensemble des politiques culturelles                         | 22 |

## 2 ORGANISATION

|  |    |
|--|----|
| La gouvernance   | 28 |
| Le fonctionnement interne qui s'adapte                                   | 30 |
| Les ressources humaines : la poursuite des innovations liées au contexte | 34 |
| La commande publique et les impacts à moyen terme de la crise sanitaire  | 36 |

## 3 OPÉRATIONS

|   |     |
|---|-----|
| L'activité en cours                                       | 40  |
| Les opérations en chiffres                                | 42  |
| Présentation des opérations par typologie                 | 46  |
| <i>Musées</i>   | 49  |
| <i>Châteaux, domaines et manufactures</i>                 | 63  |
| <i>Bibliothèques</i>                                      | 79  |
| <i>Réserves de collections et archives</i>                | 85  |
| <i>Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions</i> | 93  |
| <i>Enseignement supérieur</i>                             | 99  |
| <i>Institutions</i>                                       | 111 |
| <i>Bureaux et laboratoires</i>                            | 119 |
| Les maîtres d'œuvre                                       | 130 |

# ÉDITO



Clarisse Mazoyer  
Présidente

L'année 2021 aura encore largement été rythmée par les impacts de moyen terme de la crise sanitaire et par l'évolution de notre activité. S'il ne s'agit pas d'un après totalement nouveau, quelques inflexions cherchent à mieux prendre en compte le contexte nouveau.

De fait, alors que 32 chantiers avaient été brutalement suspendus au printemps 2020, pour cause de Covid, l'année 2021 a été largement celle du rattrapage. Alors même que le secteur de la culture a été durablement touché par des périodes de fermeture tout au long de l'année, l'OPPIC a maintenu quant à lui tous ses chantiers ouverts, malgré les différentes périodes de semi-confinement.

L'objectif attendu par le Gouvernement avec le plan de relance s'est très concrètement incarné à l'OPPIC avec un niveau d'activité ayant retrouvé, voire dépassé, son niveau de 2019 : les niveaux d'engagements, de mandatements et de marchés publics notifiés en attestent. Les opérations du plan de relance représentent d'ailleurs près du tiers de ces résultats ; c'est dire si les 9 opérations, et notamment les deux plus importantes d'entre elles, la restauration du clos et couvert de l'école d'architecture de Versailles et la réhabilitation du bâtiment d'Oscar Niemeyer à Saint-Denis, ont mobilisé les énergies : l'ensemble des objectifs calendaires et financiers ambitieux du début d'année a été tenu !

Mais ces résultats globaux n'auraient pas été possibles si, malgré les perturbations des réseaux d'approvisionnement, les incertitudes sur les coûts des matériaux et les désorganisations partielles pour cause de maladie, l'ensemble des chantiers engagés avant la crise n'avait pu être mené à bon port : l'OPPIC a eu à cœur de mener les travaux du Jeu de Paume, la remise aux normes de l'aquarium de la Porte Dorée, la restructuration du Théâtre Ouvert et la reprise intégrale de la chenille du Centre Pompidou pendant les mois de contraintes sanitaires, pour accompagner, au printemps, la réouverture de ces institutions culturelles. La visite présidentielle du site historique Richelieu de la Bibliothèque nationale de France en

septembre marque aussi l'achèvement d'un chantier de plus de dix ans ! C'est jusqu'aux travaux de réaménagement de l'École du Louvre, réceptionnée le 30 décembre, qui montrent l'effort collectif de reprise d'activité tout au long de l'année.

Je tiens ainsi à saluer l'investissement sans faille, la capacité d'adaptation et la résilience remarquable de l'ensemble des équipes de l'OPPIC, qui n'ont compté ni leur temps, ni leurs compétences pour répondre présent dans ces temps difficiles, avec des conditions de travail par ailleurs largement compliquées à l'automne, où l'établissement a dû déménager compte tenu de travaux dans ses propres locaux plus invasifs qu'annoncés. L'occasion m'est aussi donnée de rendre hommage à l'action de Diane Pouget, directrice générale de l'établissement jusqu'à l'été 2021, dont l'implication, notamment dans ces périodes tumultueuses, a permis de tenir le cap et de rebondir. Je salue l'arrivée de Valérie Forey-Jauregui qui lui a succédé à l'automne 2021.

Car 2021 marque aussi le retour à des actions momentanément interrompues dont nous nous réjouissons, comme la reprise du travail d'accompagnement des AJAP ou la présence sur le salon du Patrimoine. 2021 marque aussi de belles genèses : la décision, de la ministre de la Culture, d'engager la grande réhabilitation technique du Centre Pompidou, le démarrage des études du vaste programme de modernisation du corps central nord du château de Versailles ou le lancement de la sélection du maître d'œuvre de l'extension du bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine vont marquer les prochaines années. Surtout, la validation, par le conseil d'administration, d'ambitions environnementales fortes pour l'OPPIC illustre une inflexion des temps nouveaux dont nous pouvons nous enorgueillir. La première journée de travail et d'expériences croisées des maîtres d'ouvrage public, réunis au sein de l'Institut de la Maîtrise d'Ouvrage (IMO) que nous avons créé cette année avait d'ailleurs pour thème la transition énergétique : signe que la crise sanitaire a permis des prises de conscience et donné des motifs d'action !

# CHIFFRES CLÉS

## LES OPÉRATIONS

**114**  
opérations vivantes  
au 1<sup>er</sup> janvier 2022  
(convention  
de mandat : 37 /  
convention-cadre : 77)

**14**  
nouvelles opérations

**18**  
Architectes en chef  
des monuments  
historiques  
et

**35**  
architectes ou  
groupements  
dits « loi MOP »

**62,75 %**  
des opérations en  
patrimoine protégé

**2**  
concours d'architecture  
organisés

**18**  
chantiers ouverts  
en 2021

**9**  
opérations bénéficiant  
du plan de relance

**12 789**  
heures d'insertion par  
l'activité économique  
réalisées en 2021

## LE BUDGET DES OPÉRATIONS

**770 M€**  
d'encours à fin 2021  
(convention  
de mandat : 537 M€ /  
convention-cadre :  
233 M€)

**173 M€**  
d'engagements

**167 M€**  
de mandatements

## L'ÉTABLISSEMENT

**121**  
personnes  
physiques fin 2021

**44 ans**  
de moyenne d'âge

**67 %**  
de femmes

**68 %**  
de fonctions  
opérationnelles

**63 %**  
d'agents cadres

**90 %**  
d'agents contractuels

**11,7 M€**  
de budget  
de fonctionnement

**2**  
versements  
d'archives définitives  
aux Archives nationales

**2,8 km**  
d'archives, 84 tubes  
à plans, 205 panneaux  
de concours

**6 194**  
nouvelles  
photographies

## LES MARCHÉS PUBLICS

**159**  
marchés de plus  
de 90 k€ passés  
en commission  
des marchés

**50**  
procédures formalisées  
lancées

**45**  
procédures  
adaptées de plus  
de 90 k€ lancées

# TEMPS FORTS 2021

## 11 MARS

L'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ), l'Établissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF), l'Institut de la Gestion Déléguée (IGD), l'Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC), la RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens), le RTE (Réseau de Transport d'Électricité), le Service d'Infrastructure de la Défense (SID), SNCF Réseau et la Société du Grand Paris ont créé « l'Institut de la Maîtrise d'Ouvrage » (IMOA), association de maîtrises d'ouvrage de projets d'intérêt public.



## JUIN

■ Livraison de la chenille rénoverée du Centre Pompidou.



■ Réouverture du Jeu de Paume au sein du Jardin des Tuileries.



■ Réouverture de l' Aquarium Tropical de Paris, situé au sein du palais de la Porte Dorée.



## 17 AOÛT

International Architecture Awards organisés par Chicago Athenaeum et le Centre européen d'Architecture : le projet d'aménagement des accueils du château de Fontainebleau, conçu par l'agence Projectiles, est lauréat du prix dans la catégorie restauration/rénovation.



## 15 SEPTEMBRE

Inauguration du Théâtre Ouvert, Paris 19<sup>e</sup>.



## 28 SEPTEMBRE

Le Président Emmanuel Macron visite la fin du chantier de la Bibliothèque nationale de France (BnF), site Richelieu.

## 29 SEPTEMBRE

Olivier Dussopt, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics et Marc Guillaume, préfet de la Région Île-de-France, ont remis les trophées de la Relance à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), ainsi qu'à l'immeuble Niemeyer à Saint-Denis.



## 5 OCTOBRE

Au cours de la soirée Steel-in, organisée par ConstruireAcier, le jury a décerné une mention spéciale pour le patrimoine dans la catégorie « Patrimoine Fabrication » au pont transbordeur de Martrou à Rochefort (Charente-Maritime).



## 19 OCTOBRE

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, et François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, ont inauguré les décors remontés de la Chancellerie d'Orléans à l'hôtel de Rohan (Archives nationales).



## 28 AU 31 OCTOBRE

■ L'OPPIC était de nouveau présent au salon international du patrimoine.



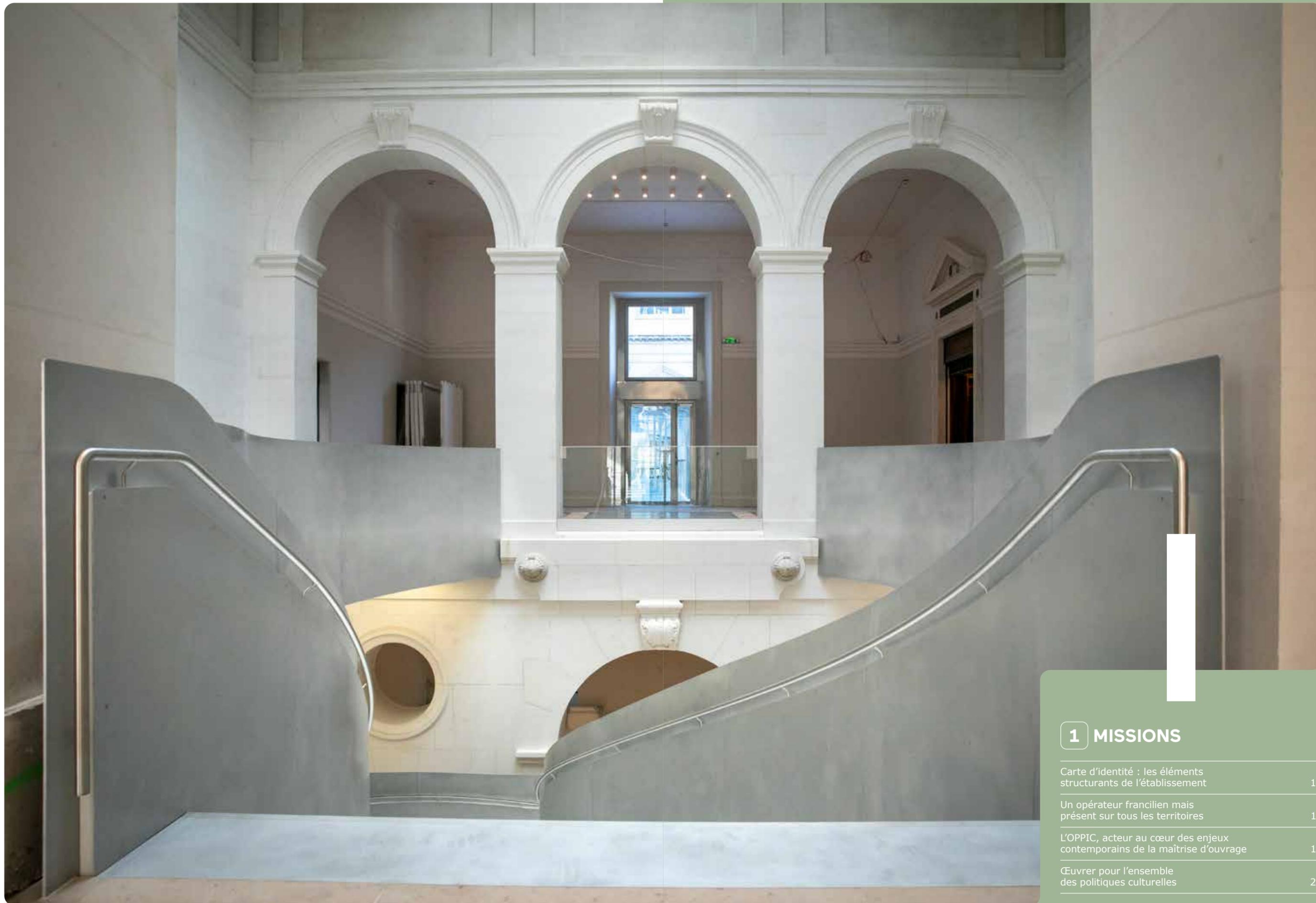
■ Pour présenter son plan de charge et ses appels d'offres travaux aux entreprises.



## 10 DÉCEMBRE

L'OPPIC a participé à la première rencontre des 9 membres fondateurs de l'IMOA, dédiée à la performance énergétique et aux objectifs bas carbone.





## 1 MISSIONS

|   |    |
|---|----|
| Carte d'identité : les éléments structurants de l'établissement           | 12 |
| Un opérateur francilien mais présent sur tous les territoires             | 14 |
| L'OPPIC, acteur au cœur des enjeux contemporains de la maîtrise d'ouvrage | 16 |
| Œuvrer pour l'ensemble des politiques culturelles                         | 22 |

## CARTE D'IDENTITÉ : LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DE L'ÉTABLISSEMENT



L'OPPIC est un établissement public national administratif spécialisé en maîtrise d'ouvrage publique, placé sous la tutelle du ministère de la Culture. Ses missions sont réalisées à titre gracieux et de gré à gré pour le compte de l'État et de ses établissements publics. À la demande du ministère de la Culture, l'OPPIC peut aussi apporter son expertise de conseil aux collectivités locales.

Le ministère de la Culture, mais aussi le ministère des Armées, la Direction de l'immobilier de l'État (DIE), la préfecture d'Île-de-France ou le Conseil économique, social et environnemental (CESE) font aujourd'hui appel à l'OPPIC.

### LES GRANDS DOMAINES D'ACTION

Les opérations prises en charge par l'OPPIC concernent des projets de constructions neuves, mais aussi la réhabilitation, le réaménagement, l'extension ou la transformation en partie ou en totalité de bâtis anciens, notamment ceux classés ou inscrits au titre des monuments historiques. Ces derniers représentent environ 50 % de son activité. Compte tenu de la nature du patrimoine immobilier du ministère de la Culture ou de ses opérateurs, l'OPPIC est aussi spécialisé en équipements culturels : musées, théâtres, écoles de l'enseignement supérieur culturel, centres d'archives, centres de conservation ou bibliothèques.

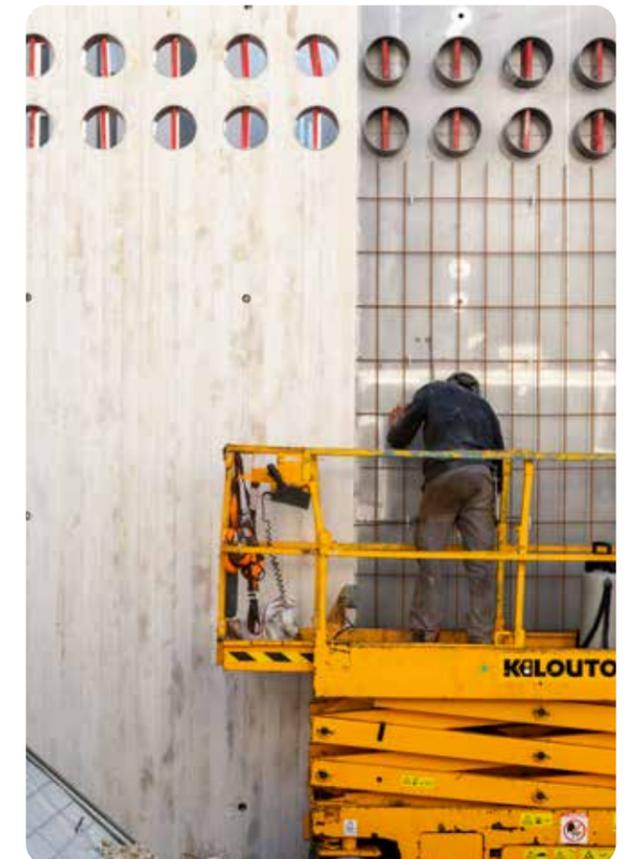
L'OPPIC intervient sur l'ensemble des étapes de réalisation d'un ouvrage. Ainsi, l'établissement :

- en amont des projets, conseille et assiste le maître d'ouvrage dans la définition des conditions de faisabilité et la programmation de projets ;
- propose une gamme d'expertise pour outiller la politique immobilière de ses mandants en les aidant à structurer leur plan pluriannuel d'investissement (PPI) ou à élaborer de réels schémas directeurs de site, outils de programmation à moyen et long terme ;
- assure le pilotage d'opérations immobilières, qu'il s'agisse de construction, de restauration, de réhabilitation et d'aménagement d'immeubles ;
- effectue au-delà de ses obligations en matière de suivi des garanties de parfait achèvement, des missions d'assistance à la mise en exploitation des biens immobiliers.

Tout au long de ses missions, l'OPPIC porte des objectifs en matière de prise en compte du coût global des équipements sur 30 ans, d'accessibilité, de performance environnementale, qui en font un opérateur chargé d'une politique immobilière globale.

### LES MODALITÉS JURIDIQUES D'INTERVENTION

Le cadre juridique des interventions de l'OPPIC lui permet d'utiliser soit le dispositif du mandat adapté aux opérations longues et complexes, soit la maîtrise d'ouvrage de plein exercice pour des opérations urgentes, plus ponctuelles ou dont la dimension fonctionnelle est moindre. Dans ce dernier cas, les opérations sont inscrites et suivies au moyen de deux conventions : la convention-cadre Culture et le protocole Culture-Défense, lié à un partenariat entre le ministère de la Culture et le ministère des Armées depuis 2005. Ils définissent tous les deux annuellement le programme des travaux confiés à l'OPPIC sur les monuments identifiés.



## UN OPÉRATEUR FRANCILIEN MAIS PRÉSENT SUR TOUS LES TERRITOIRES



L'OPPIC travaille à titre principal sur le patrimoine immobilier du ministère de la Culture et de ses opérateurs.

Ce patrimoine, très majoritairement francilien, explique que le plan de charge de l'établissement soit très largement marqué, à hauteur de 80 %, par les opérations parisiennes et d'Île-de-France.

Néanmoins, le ministère de la Culture a des implantations immobilières et des équipements culturels sur l'ensemble du territoire : écoles d'enseignement supérieur en art, en architecture, conservatoires supérieurs, services à compétence nationale en matière d'archives, bâtiments tertiaires, etc.

Par ailleurs, l'OPPIC a développé, depuis plusieurs années désormais, conformément à la directive du ministère d'être présent sur tous les territoires, un axe d'accompagnement des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

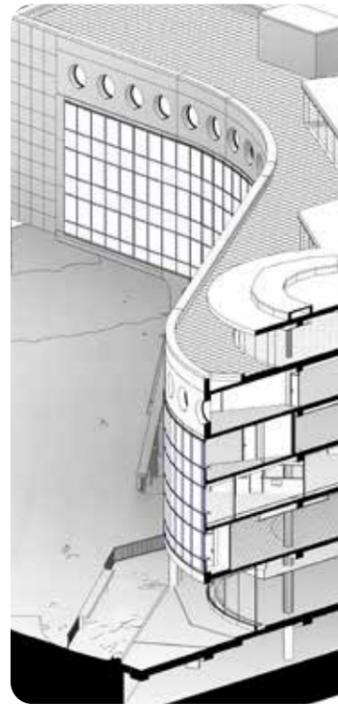
En 2021, l'OPPIC a ainsi porté des projets en commun, au stade des études ou des travaux, avec 7 des 17 DRAC et DAC :

- études préalables pour des Centres de conservation et d'étude (CCE) pour les DRAC Corse, Bretagne, Normandie, Bourgogne-Franche-Comté et Île-de-France ;
- mandat d'études de la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'Institut d'enseignement supérieur de la musique (IESM) ;
- sollicitation de la DRAC Occitanie pour le château d'Espéran ;
- travaux de la maison Chapp pour la DAC Guadeloupe.

L'expertise de l'OPPIC en matière de conseil et d'études peut aussi, depuis 2017, bénéficier aux projets culturels des collectivités locales que celles-ci mènent en partenariat avec l'État.



## L'OPPIC, ACTEUR AU CŒUR DES ENJEUX CONTEMPORAINS DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE



### LES DÉMARCHES DE PROGRÈS DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE (COP) : ÉTAT D'AVANCEMENT

**Le COP est le document stratégique de l'établissement qui détermine, au-delà de la mise en œuvre des opérations au jour le jour, les priorités d'action qu'il se donne. Il identifie plusieurs axes de progrès transversaux.**

La crise sanitaire de l'année 2020 ayant ralenti la mise en œuvre de certains des objectifs du contrat, l'OPPIC et sa tutelle ont fait le choix de le prolonger d'un an, afin d'assurer sa parfaite mise en œuvre et l'appropriation par l'ensemble des équipes de certains chantiers de modernisation. Cette prolongation a aussi été l'occasion de spécifier certains objectifs propres à l'année 2022, qui sera également mise à profit pour l'élaboration du contrat 2023-2025.

S'agissant du premier axe, dédié à la maîtrise des coûts et des délais des opérations, l'OPPIC a finalisé, en 2021, **une base de données des coûts constatés**, intégrant les données de ses anciens projets, de manière à utiliser des ratios plus précis lors des premières estimations d'enveloppes financières des études préalables. De même, la passation d'un accord-cadre pour une économiste de la construction rend beaucoup plus aisée la contre-expertise des données économiques présentées par les maîtrises d'œuvre lors des différentes étapes des études de conception des projets.

L'année 2021 aura également permis à l'OPPIC d'avancer de manière importante sur plusieurs objectifs de son second axe, dédié à l'expertise transverse en prise avec les enjeux contemporains de la maîtrise d'ouvrage. L'OPPIC a ainsi formalisé deux stratégies, en matière de BIM d'une part, et de démarche environnementale d'autre part, toutes deux présentées lors de conseils d'administration de 2021.

**Concernant le BIM**, la stratégie de l'OPPIC consiste à bien identifier les projets dans lesquels le recours à ce nouvel outil se révèle opportun et les clés du succès pour que maquettes numériques et travail collaboratif associé soient source d'efficacité.

Ainsi, au regard de premières expérimentations, du plan de charge de l'établissement fortement marqué par la réhabilitation et de son fonctionnement de mandataire,

qui n'intervient pas en exploitation-maintenance, l'OPPIC a fait le choix de se concentrer sur ses seules constructions neuves pour s'engager dans des BIM de conception. L'ensemble des équipes opérationnelles de l'OPPIC, dont les opérations sont concernées, sera formé à l'usage du BIM.

Le marché global de performance de la réhabilitation du bâtiment Niemeyer sera par ailleurs l'occasion de mettre en place un processus BIM de la conception à l'exploitation maintenance.

**En matière environnementale, la formalisation de la stratégie de l'OPPIC** a consisté à partager cet enjeu essentiel avec ses partenaires (mandants, services en charge de la politique des monuments historiques...) pour intégrer cette problématique dans le cœur de la gestion de projet de l'établissement. Cela nécessite des outils *ad hoc*, c'est pourquoi ont été élaborés des « cahiers d'objectifs » de mise en œuvre, sortes de « vade-mecum » pour l'ensemble des équipes. De même, l'OPPIC a opté pour une vision large des problématiques environnementales pour y intégrer les spécificités des monuments historiques, l'ambition de l'établissement étant d'intégrer un programme environnemental pour 100 % de ses opérations, patrimoine protégé inclus.

Enfin, l'une des grandes avancées du troisième axe du contrat, dédié à la modernisation de l'établissement, concerne **le déploiement**, longtemps attendu, **d'un outil de suivi des opérations. Le logiciel Gesprojet**, en cours de déploiement, offre désormais un outil partagé et homogène, pour toutes les équipes, capable de décomposer les enveloppes financières et de permettre des projections de celles-ci. Il intègre aussi l'état des consommés, une construction et un suivi des plannings d'opérations en lien avec le budget.

Les objectifs spécifiques à l'année 2022 concernent, quant à eux, la poursuite de la mise en œuvre du plan de relance gouvernemental, la formalisation d'une charte de déontologie et l'engagement de l'OPPIC dans l'obtention du label « égalité ».



### L'OBJECTIF 2021 : RESPECTER LES DÉLAIS DU PLAN DE RELANCE

**Dans le cadre du plan de relance gouvernemental, lancé à l'automne 2020, l'appel à projets de la Direction de l'immobilier de l'État (DIE) en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État a bénéficié à deux projets pilotés par l'OPPIC : les travaux de clos et couvert de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), aidés également par le volet « Culture » du plan de relance, pour un budget de 24,9 M€, et la réhabilitation de l'ancien siège du journal L'Humanité conçu par Oscar Niemeyer à Saint-Denis, pour un montant de 40,5 M€. Au-delà du respect d'ambitions élevées en matière énergétique, le financement des projets était également conditionné à un impératif calendaire fort : la notification des marchés de travaux devait être effective avant la fin de l'année 2021. Quatre autres écoles, objets d'opérations au plan de charge de l'OPPIC bénéficient du volet culture du plan de relance pour leurs investissements (ENSCI, ENSA Limoges, École nationale d'architecture Malaquais, École du Louvre).**

#### L'OPÉRATION DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT NIEMEYER DE SAINT-DENIS

Afin de respecter ces enjeux calendaires, tout en garantissant les objectifs du projet sur le volet environnemental, il a été décidé de recourir à un marché global de performance pour la réhabilitation de ce bâtiment, ancien siège du journal L'Humanité, situé aux abords de la basilique Saint-Denis. Le marché regroupe la conception, la réalisation des travaux et l'exploitation-maintenance sur 5 ans. Au regard de la complexité du bâtiment existant, le recours à une procédure de dialogue compétitif a permis d'échanger avec les candidats, afin de vérifier notamment l'adéquation des performances environnementales demandées avec les enjeux patrimoniaux. Plusieurs scénarios d'intervention sur les façades inscrites du bâtiment ont notamment été étudiés.

Après la finalisation du programme détaillé de l'opération et du projet de marché au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, la procédure de dialogue compétitif a été lancée en mars. Un tour de dialogue a été organisé avec les 4 groupements candidats, entre la remise de leurs rendus initiaux début juillet et la remise du DCE final début septembre. Les offres finales ont ainsi été réceptionnées en octobre et le marché notifié en décembre 2021.

#### L'OPÉRATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES (ENSA-V)

Le bâtiment de l'ENSA-V, situé au sein de la Petite écurie du Roi de Versailles, est classé au titre des monuments historiques. Dès la confirmation en décembre 2020 de l'inscription de l'opération dans deux volets complémentaires du plan de relance, les études de conception ont démarré avec l'Architecte en chef des monuments historiques compétent. Malgré l'amplitude du projet et la complexité liée à une intervention en site occupé, les phases d'études de conception et les demandes d'autorisation de travaux ont été réalisées dans un délai réduit au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021. Le dossier de consultation des entreprises a ainsi pu être remis aux entreprises début septembre et les 13 lots travaux notifiés en décembre 2021.

L'allotissement a tout particulièrement été travaillé pour s'adapter au tissu de PME spécialisées en monuments historiques et garantir une réduction des délais des travaux.

## PARTICIPER AUX INTERROGATIONS DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : LA CRÉATION DE L'IMOA, INSTITUT DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

La crise sanitaire de 2020 a été l'occasion, pour les maîtres d'ouvrage comme l'OPPIC, de prendre plus directement conscience d'un certain effet d'esseulement qui peut exister à porter une compétence métier propre, en l'occurrence la maîtrise d'ouvrage, dans des environnements dédiés à d'autres politiques publiques.

Si la résilience des équipes de l'OPPIC a permis une adaptation singulièrement rapide au nouveau contexte et un maintien des missions, plusieurs maîtres d'ouvrage ont clairement identifié le besoin, latent avant la crise, de l'intérêt d'un lieu de partage rapide d'expériences ou d'interrogations pour assurer les choix nécessaires de pilotage des projets en période de crise.

C'est pourquoi l'OPPIC a souhaité participer à la création d'une association de maîtres d'ouvrage, appelée l'Institut de la Maîtrise d'Ouvrage ou IMOA, aux côtés de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ), l'Établissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF), l'Institut de la Gestion Déléguée (IGD), la RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens), le RTE (Réseau de Transport d'Électricité), le Service d'Infrastructure de la Défense (SID), SNCF Réseau et la Société du Grand Paris. Sa première Assemblée générale s'est tenue le 11 mars 2021.

L'objectif de l'IMOA, encore largement en construction, est de travailler à une meilleure reconnaissance et mise en valeur des spécificités du métier de maître d'ouvrage, à un partage d'expériences opérationnelles, rapide et ancré dans les pratiques quotidiennes, et à la structuration d'une force de dialogue vis-à-vis des partenaires publics.

Une première journée collective de rencontre, organisée le 14 décembre 2021, a été dédiée à la prise en compte de la question climatique dans l'ensemble des actions des membres de l'association. Le nombre de ces derniers a d'ailleurs vocation à s'agrandir dans les prochaines années.



## CONTINUER NOTRE INSCRIPTION DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Au cours de l'année 2021, l'OPPIC s'est engagé pleinement dans un travail de fond sur cet enjeu de transition écologique. Ainsi, trois rendez-vous des « midis de l'OPPIC », lieu de débat et de concertation ouvert à l'ensemble des collaborateurs de l'établissement, ont été consacrés au sujet : le premier portant sur les chantiers à faibles nuisances et à l'établissement d'une charte spécifique à l'OPPIC, le deuxième sur la présentation de la stratégie de l'établissement et ses cahiers d'objectifs, sorte de « vade-mecum » opérationnel pour traiter de l'ensemble des questions environnementales tout au long des projets. Enfin, le troisième pour remettre en perspective les conditions à remplir pour respecter la stratégie bas carbone de la France.

Pour prolonger ces temps de réflexion, a été organisé un séminaire d'une journée réunissant les chefs de projet pour s'approprier collectivement les objectifs à retenir et échanger avec des maîtres d'œuvre sur des expériences exemplaires. Ce travail de réflexion interne a conduit à l'élaboration d'une stratégie environnementale présentée lors du conseil d'administration du 16 novembre 2021.

Cette dernière, élaborée en lien avec le service de l'architecture, le service des monuments historiques, le haut fonctionnaire au développement durable et le bureau de la politique immobilière du ministère de la Culture, intègre des objectifs précis comme l'atteinte du niveau E3C1 pour toutes les constructions neuves et un programme environnemental pour toute opération en monument historique.

## TROIS PROJETS ILLUSTRENT CETTE PRÉOCCUPATION GRANDISSANTE

### 1 Bâtir des programmes environnementalement ambitieux pour les constructions neuves : le projet d'extension de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris (ENSAD)

Le projet d'extension de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris a pour objectif premier de répondre à un besoin de création d'espaces pédagogiques pour l'école tout en répondant à des objectifs environnementaux exigeants.

Les études de programmation ont été conduites avec le souci d'inciter les maîtres d'œuvre à concevoir un bâtiment sain et agréable à vivre, qui mette en adéquation usages et contraintes environnementales du site dans un secteur densément construit. Ainsi, l'OPPIC met en application sa stratégie environnementale en demandant dans le programme :

- la maîtrise des ressources : énergie, eau et matériaux ;
- l'atteinte des objectifs de sobriété énergétique et bas carbone développés par l'État, en visant le niveau E3C1 de l'expérimentation bas carbone des bâtiments publics ;
- la gestion et l'organisation du chantier pour en limiter les impacts sur les usagers de l'Écolec et les riverains ;
- la valorisation des riches ressources et savoir-faire spécifiques présents sur le territoire ;
- la recherche du développement d'une biodiversité sur le site de l'École, la limitation de l'imperméabilisation du sol et l'intégration du principe de biophilie.



## 2 Intégrer des objectifs environnementaux en monuments historiques : le pavillon de la Reine du château de Vincennes

Le secteur des monuments historiques est par nature largement vertueux en ce qui concerne les impacts environnementaux puisque les objectifs poursuivis sont de l'ordre de la conservation et du remplacement à minima du patrimoine existant. Paradoxalement, le côté résilient des savoir-faire en matière de restauration des monuments historiques est en revanche peu mis en avant et le volet environnemental, formalisé, factuel et suivi, est encore trop peu prégnant pour les opérations en monuments historiques.

En 2021, l'OPPIC a mis au point une « charte chantier faibles nuisances » qui a pour vocation à être déployée sur l'ensemble des opérations de l'établissement, y compris celles relevant des monuments historiques.

Ce document, qui représente un socle en ce qui concerne la gestion des nuisances et des impacts environnementaux, a été déployé de façon expérimentale dans le cadre de la restauration du pavillon de la Reine, au château de Vincennes. Il comporte des volets « engagements pris par l'entreprise », dans lesquels les candidats sont invités à préciser leur gestion environnementale. Il aura vocation dès 2022 à être joint en annexe aux pièces du marché pour toutes les opérations qui n'en posséderaient pas déjà une.

En parallèle, l'OPPIC a initié une étude pour le réemploi et la valorisation des matériaux issus des chantiers en monuments historiques. Des chantiers test sur ce sujet seront conduits en 2022, en lien avec les professionnels du secteur (GMH, compagnie des Architectes en chef des monuments historiques...). L'OPPIC pourra ainsi se doter à terme d'un guide « réemploi en chantier monuments historiques ».

## 3 Les démarches d'adaptation des ouvrages du 20<sup>e</sup> siècle aux enjeux de la transition écologique du 21<sup>e</sup> siècle : le schéma directeur de réhabilitation du Centre Pompidou

Le programme de rénovation technique du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, pour lequel est mandaté l'OPPIC, est l'occasion de concrétiser les engagements environnementaux pris par l'établissement. Le projet cherche en effet à assurer la pérennité de cette icône architecturale du 20<sup>e</sup> siècle aux regards des enjeux du 21<sup>e</sup> siècle.

Le groupement de maîtrise d'œuvre, porté par le mandataire AIA Ingénierie, résume l'enjeu de l'opération en cette phrase : « Se diriger vers un centre dépollué, économe en énergie, facile d'entretien et d'utilisation, axé autour d'une réflexion architecturale sensible et à travers un chantier apaisé ». Il porte ainsi une réflexion complémentaire entre l'action de réhabilitation à court terme et une réflexion sur les quarante ans à venir du prochain fonctionnement.

L'adaptation du Centre Pompidou, inauguré en 1977, aux enjeux de la transition écologique que connaît le 21<sup>e</sup> siècle présente une triple difficulté :

- le bâtiment présente les caractéristiques d'un patrimoine conçu à une époque où le paradigme d'une maîtrise des consommations énergétiques et des ressources ne s'était pas encore imposé : la « centrifugation » en façade est des réseaux CVC expose les gaines au climat extérieur et à ses variations ; la régulation des grands volumes d'air intérieurs est un défi extrêmement énergivore ; les façades rideaux sont fortement déperditives, etc. ;
- les contraintes de conservation des œuvres, inhérentes à tout espace muséal, exigent une maîtrise fine des conditions hygrométriques et thermiques. Or, le dérèglement climatique s'accompagne d'une augmentation de la fréquence des épisodes de températures extrêmes, durant lesquels l'écart entre ambiances intérieures et conditions extérieures implique une hausse des besoins énergétiques pour le maintien des conditions ;
- il s'agit d'un édifice symbole de son époque et un manifeste de la pensée architecturale de ses concepteurs. À ce titre, l'intervention se devra d'être également parcimonieuse afin de ne pas dénaturer cette œuvre du 20<sup>e</sup> siècle.

L'arbitrage de la ministre de la Culture, Madame Bachelot-Narquin, en février 2021, en faveur d'une intervention de réhabilitation en site fermé au public, ouvre la voie à un projet qui dépasse les objectifs programmatiques avec une cible à 60 % de réduction des consommations énergétiques.

Les actions de sobriété envisagées intégreront de multiples facteurs : remplacement des vitrages et optimisation du calepinage des façades qui répondait à des contraintes techniques aujourd'hui dépassées ; remplacement des systèmes d'éclairage ; optimisation des pompes à chaleur et des centrales de traitement d'air ; récupération de la chaleur sur les groupes froids et les condensats du chauffage urbain (CPCU), etc.

La réussite de l'action environnementale d'une opération immobilière ne saurait être évaluée uniquement en considération d'un bilan « comptable » des économies d'énergie réalisées. L'impact positif doit également être évalué sous l'angle d'une adaptation des usages. La maîtrise d'œuvre souhaite adopter une stratégie de sensibilisation du public et d'encouragement des changements comportementaux déjà initiés par le Centre Pompidou.



## ŒUVRER POUR L'ENSEMBLE DES POLITIQUES CULTURELLES



### PARTICIPER À LA POLITIQUE PATRIMONIALE

#### LE REMONTAGE DES DÉCORS DE LA CHANCELLERIE D'ORLÉANS DANS L'HÔTEL DE ROHAN

L'année 2021 aura vu se finaliser une opération rare d'un point de vue patrimonial et technique avec le remontage d'un ensemble de décors peints exceptionnels du 18<sup>e</sup> siècle, dans un hôtel particulier de la même époque, aménagé spécifiquement pour les accueillir au cœur du Marais. C'est l'aboutissement d'un projet vieux d'un siècle.

Démoli en 1923 afin de permettre le percement de la rue du Colonel Driant et l'agrandissement du siège de la Banque de France, l'hôtel de la Chancellerie d'Orléans possédait de somptueux décors du 18<sup>e</sup> siècle qui furent, avant sa démolition, soigneusement inventoriés, démontés et emballés en vue de permettre leur remontage ultérieur dans un lieu adapté, selon l'engagement qu'en avait pris la Banque de France.

L'hôtel de Rohan au cœur du Quadrilatère, contemporain de celui de la Chancellerie d'Orléans, possédait en son rez-de-chaussée un vaste espace délaissé à la suite du départ de l'Imprimerie nationale. La restauration des décors, d'abord initiée depuis 2009 grâce au mécénat du World Monument Fund, s'est poursuivie par une convention signée en juillet 2015 entre le ministère de la Culture et la Banque de France, pour en assurer le remontage. Dès lors, l'OPPIC a assuré, pour le compte du ministère de la Culture, la maîtrise d'ouvrage de cette opération complexe de restauration et de remontage des décors.

Au regard de la sensibilité patrimoniale du sujet, l'opération a bénéficié d'un montage de maîtrise d'œuvre spécifique, associant deux architectes en chef des monuments historiques, Paul Barnoud et François Jeanneau. Par ailleurs, un comité scientifique composé de personnalités aux compétences complémentaires s'est réuni une douzaine de fois tout au long du chantier. Si le comité a opté pour l'état prometteur et bien conservé des années 1770, plusieurs débats ont été menés autour des sujets portant sur les décors (leur éclairage, le choix des peintures, l'harmonisation de l'ensemble des dorures des décors, etc.).

L'OPPIC s'est investi sur la qualité technique du dispositif d'adaptation de l'hôtel de Rohan et de remontage structurel des décors. En particulier les travaux de gros œuvre sur les structures, liés au décaissement des planchers haut et bas pour le grand salon, l'abaissement du sol, ou encore la réalisation des charpentes métalliques, support des décors et des plafonds dont le montage à blanc n'a pas pu être réalisé en amont. C'est en effet toute la technologie du 21<sup>e</sup> siècle qui aura été nécessaire pour permettre la renaissance de ces décors du 18<sup>e</sup> siècle.

Inauguré en octobre 2021, le rez-de-chaussée de l'hôtel de Rohan constituera, avec les précieux décors de la même époque présents au premier étage, un nouvel ensemble muséal au cœur du Quadrilatère, en continuité avec celui de l'hôtel de Soubise.



#### ARCHIVES, FONDS PHOTOS ET SUIVI AUDIOVISUEL

**Ces dernières années, l'OPPIC a versé aux Archives nationales des dizaines de milliers de photographies** (tirages papier, diapositives, planches contacts, négatifs) issues de sa photothèque, documentant les grands projets architecturaux réalisés dans le domaine culturel depuis le début des années 80.

Ce fonds prend ses origines dans la politique de grands travaux initiée par le Président François Mitterrand, mais il s'étend bien au-delà, illustrant ainsi la grande diversité des chantiers entrepris sur le territoire français depuis les années 1980. Ce fonds photographique vient en complément des archives papier (notes, correspondance, plans, dessins) et audiovisuelles (documentaires sur de grands chantiers), produites par les établissements eux-mêmes, également conservées aux Archives nationales. Les inventaires de ces fonds d'archives sont consultables dans la salle des inventaires virtuelle, notamment par le biais d'un inventaire les regroupant tous : « Photothèque de l'OPPIC. Archives photographiques des travaux réalisés sur divers établissements culturels et reportages photographiques ».

**L'OPPIC continue aujourd'hui cette mission de mémoire des transformations, des mutations, des lieux, des sites** pour lesquels il agit en tant que maître d'ouvrage ou maître d'ouvrage délégué en confiant à des photographes des missions photographiques. Ainsi, Pascal Aimar, Thierry Ardouin, Jean-Christophe Ballot, Gilles Coulon, Sylvain Duffard, Geoffroy Mathieu, Alexis Paoli, Hélène Peter et Patrick Tourneboeuf interviennent sur les chantiers d'aujourd'hui.

En 2021, la base de données de la photothèque s'est enrichie de 6 194 nouvelles photographies provenant soit de nouveaux reportages sur des opérations menées par l'OPPIC, soit de la numérisation du fonds argentique des chantiers réalisés respectivement par la Mission interministérielle des grands travaux (MIGT), l'EMOC, le SNT.

Plus de 80 % des sites faisant l'objet de travaux sont couverts.

**Parallèlement à ces commandes photographiques, des suivis audiovisuels sont venus enrichir la vision documentaire sur les chantiers en cours**, avec des films réalisés pour le chantier de la BnF Richelieu, le projet de rénovation du musée de Cluny, la restauration et le remontage des décors de la Chancellerie d'Orléans et la rénovation des coupes textiles de la Cité des sciences et de l'industrie, ou encore la construction de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires, afin de donner à comprendre ces grands projets.





## S'ENGAGER POUR L'ARCHITECTURE

### LES SÉLECTIONS DE MAÎTRISES D'ŒUVRE DE L'ANNÉE 2021

Chaque année, l'OPPIC porte plusieurs consultations ou sélections de maîtrise d'œuvre. C'est le cas de deux projets en 2021.

L'École nationale supérieure des arts décoratifs a souhaité se réinventer avec un projet architectural d'extension, dans une parcelle urbaine déjà largement dense. Au terme d'une consultation qui a attiré 109 candidatures, l'agence LA Architectures a été retenue, le 6 décembre 2021, parmi les 4 équipes sélectionnées pour ce concours d'architecture : NP2F, architecte mandataire (AJAP 2010) ; Bien Urbain - Atelier d'architecture, architecte mandataire (AJAP 2020) ; Atelier SOA, architecte mandataire ; LA Architectures, architecte mandataire. L'ensemble des projets du concours est accessible sur le site internet [www.oppic.fr](http://www.oppic.fr).

L'établissement public du musée de l'Armée a souhaité quant à lui s'associer les services de l'OPPIC pour la conduite du projet visant à améliorer les conditions d'accueil des publics et d'expositions temporaires du musée de l'Armée, et créer de nouveaux espaces muséaux consacrés aux périodes récentes peu traitées dans le parcours muséographique actuel : guerre froide, colonisation et décolonisation, ou encore les engagements militaires en cours. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée à l'issue d'une procédure avec négociation lancée en mai 2021. Parmi les 55 candidatures reçues, celles des groupements AKPA, KAAAN architecten, Philippe Prost et Antoine Dufour (AJAP 2016) ont été retenues. Le projet présenté par le groupement Antoine Dufour a été désigné lauréat en octobre 2021.

### LA MISE À L'HONNEUR DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DE PROJETS DE L'OPPIC AU TRAVERS DES PRIX ET DES RÉCOMPENSES

Les prix et récompenses professionnels sont toujours l'occasion de porter un regard extérieur sur la qualité des projets réalisés.

Ainsi, en 2021 le projet d'aménagement des accueils du château de Fontainebleau, conçu par l'agence Projectiles, a été lauréat du prix organisé par Chicago Athenaeum et le Centre européen d'Architecture, les International Architecture Awards, dans la catégorie restauration/rénovation.

Par ailleurs, au cours de la soirée Steel-in organisée par ConstruirAcier le 5 octobre 2021, le jury a décerné une mention spéciale pour le patrimoine dans la catégorie « Patrimoine Fabrication » à la restauration du pont transbordeur de Martrou à Rochefort (Charente-Maritime).

### LE SOUTIEN AUX JEUNES ARCHITECTES

Créé en 1980, les Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes (AJAP) est un concours national ouvert aux jeunes architectes et paysagistes de moins de 35 ans qui permet tous les deux ans au ministère de la Culture d'attirer l'attention du public sur la qualité de ces jeunes professionnels. En tant que membre du cercle de partenaires, composé de maîtres d'ouvrage publics et privés, d'acteurs de la diffusion et des collectivités territoriales, l'OPPIC apporte son appui aux lauréats, afin de les faire connaître et de les aider à développer leur activité professionnelle.

L'OPPIC a organisé en septembre 2021 un workshop ouvert aux lauréats AJAP de l'année 2020. La manière dont les concours ou les autres consultations se déroulent au sein de l'OPPIC a été présentée aux participants afin de leur permettre d'appréhender les points spécifiques à prendre en compte pour la constitution des dossiers de candidature et la remise de leurs propositions.

## SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE : LE 1 % ARTISTIQUE

Instrument de soutien aux artistes et à la création, le 1 % artistique offre un cadre d'action original pour favoriser la rencontre entre un artiste, un architecte et le public, en dehors des institutions dédiées à l'art contemporain. L'OPPIC permet, chaque année, la réalisation de plusieurs projets de ce type.

### DEUX ARTISTES ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS EN 2021 :

#### Pour l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires, Marseille

Une nouvelle sélection a été organisée le 14 avril 2021 avec 5 candidats : groupement Wilfrid Almendra/Zebra 3, Nathalie Elemento, groupement Antoine Espinasseau/Julie Lecoustre/Didier Marcel, Inside/Outside et Stéphane Barbier Bouvet.

Après audition des candidats, la proposition du groupement Wilfrid Almendra/Zebra 3 est déclaré lauréat.

L'œuvre intitulée « DÉSIÉ » se déploiera à la fois sur la terrasse des étudiants avec l'installation d'un espace pour les usagers, d'un espace vert et de onze sculptures en fonte d'aluminium. Sur la façade sera installé un paon en couleur. Enfin, une série de podcasts diffusera depuis la terrasse les voix de celles et ceux qui participent au tumulte de la cité phocéenne.

#### Pour la construction d'un bâtiment d'exploitation dans le parc de La Villette

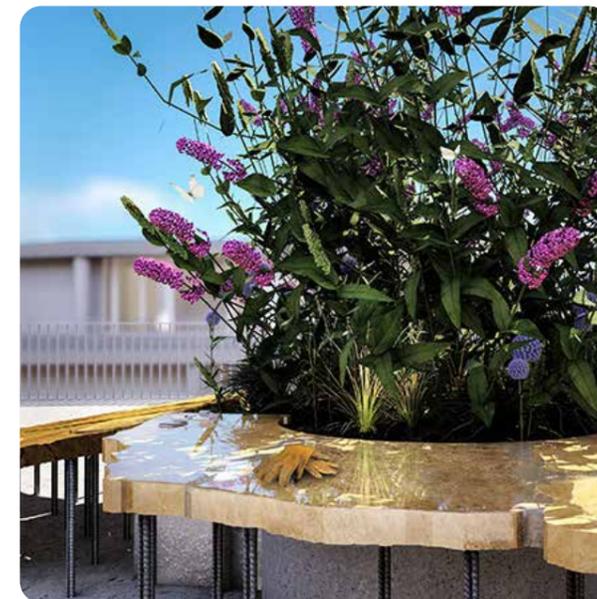
Quatre candidats ont été retenus le 16 juin 2021 (groupement Grégory Lasserre/Anaïs Met Den Ancxt, Jean-Luc Verna, Ivana Müller/IM COMPANY et Sara Favriau) pour une création pensée comme une partition ouverte à multiples interprétations, qui propose son protocole, ses rendez-vous réguliers avec le public et les modalités de sa pérennité. Le 8 décembre, Jean-Luc Verna a été proposé comme lauréat.

Le projet « FIREWORKS » se compose d'un événement ponctuel : un feu d'artifice sur un morceau interprété en public par l'artiste, accompagné d'un batteur, et d'un dessin réalisé par Jean-Luc Verna, donné en plus du protocole de reproduction comme une trace pérenne de l'œuvre.

### UN ARTISTE EN COURS DE SÉLECTION :

#### Pour le projet d'installation du ministère de la Culture au Quadrilatère des archives à Paris

Le 20 octobre 2021, 5 candidats ont été sélectionnés : Éléonore False, groupement Xavier Veilhan/Alexis Bertrand, groupement Evariste Richer/Eva Albarran & Co, groupement Émilie Pitoiset/Johanna Fournier et Laurent Grasso pour proposer une œuvre qui trouvera sa place dans le site, tout en tenant compte de sa valeur patrimoniale et des œuvres existantes. Fil d'Ariane entre les différents bâtiments et les services qui investiront les lieux, le projet artistique devra accompagner les parcours et les déambulations entre les différents corps de bâtiment.

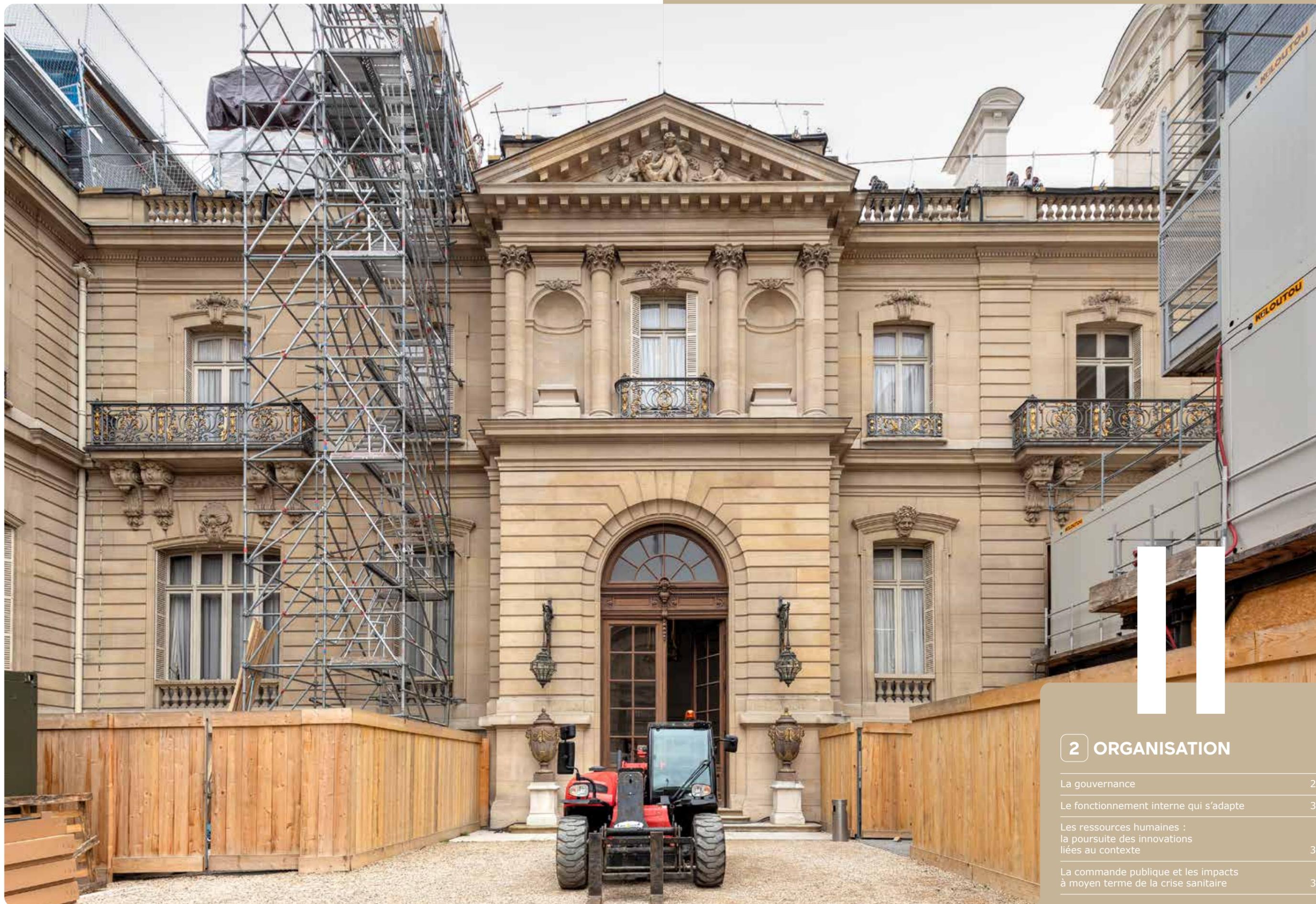


## SENSIBILISER LES JEUNES AU PATRIMOINE ET À L'ARCHITECTURE : L'OPÉRATION « UNE ÉCOLE, UN CHANTIER » À L'IMVT DE MARSEILLE

Dans le cadre du dispositif du ministère de la Culture « une école, un chantier », l'OPPIC a initié un programme de sensibilisation à l'architecture en partenariat avec l'aménageur Euroméditerranée et la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, les associations La Compagnie des rêves urbains et Graines d'archi co-animent des ateliers sur la construction de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT) à Marseille.

Ces ateliers ont pour but principal de faire travailler des classes sur le site, la Porte d'Aix, mais aussi de contextualiser le projet et de leur faire comprendre ce qui va se passer dans leur environnement.

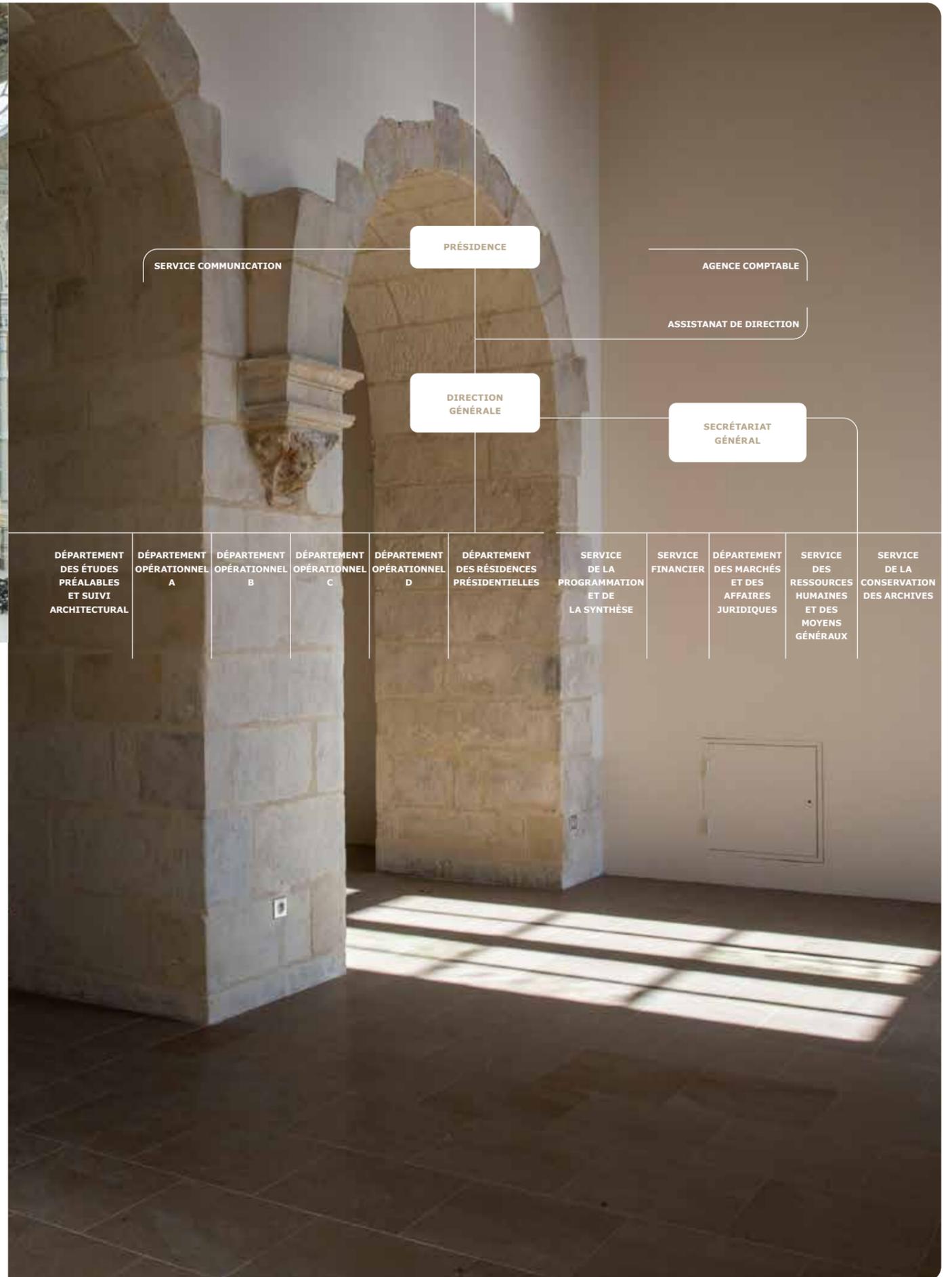
Pour l'année scolaire 2020-2021, deux classes de primaire (CM1-CM2) ont participé à une découverte du site, historique et contemporaine, au projet d'architecture, incluant les notions de concours et de programme, et, enfin, à la découverte du chantier, notamment par l'étude et l'observation des fondations. Ce sont au total 8 ateliers de 3h, dont 2 visites sur site, qui ont pu être organisés entre décembre 2020 et mai 2021 malgré le contexte sanitaire.



## 2 ORGANISATION

|  |    |
|--|----|
| La gouvernance   | 28 |
| Le fonctionnement interne qui s'adapte   | 30 |
| Les ressources humaines :<br>la poursuite des innovations<br>liées au contexte | 34 |
| La commande publique et les impacts<br>à moyen terme de la crise sanitaire     | 36 |

# LA GOUVERNANCE



La gouvernance de l'OPPIC repose sur une présidente exécutive, qui préside le conseil d'administration et une directrice générale, qui l'assiste dans l'ensemble de ses fonctions et assure en particulier la coordination des départements opérationnels. La secrétaire générale est chargée du pilotage des services transversaux de l'établissement.

En juillet 2021, Diane Pouget a quitté ses fonctions de directrice générale de l'OPPIC. Valérie Forey-Jauregui lui a succédé le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Le 3 octobre 2021, Clarisse Mazoyer a été renouvelée dans ses fonctions de présidente de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture par le Président de la République, pour une durée de trois ans.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Outre la présidente de l'établissement, le conseil d'administration comprend :

### SIX REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

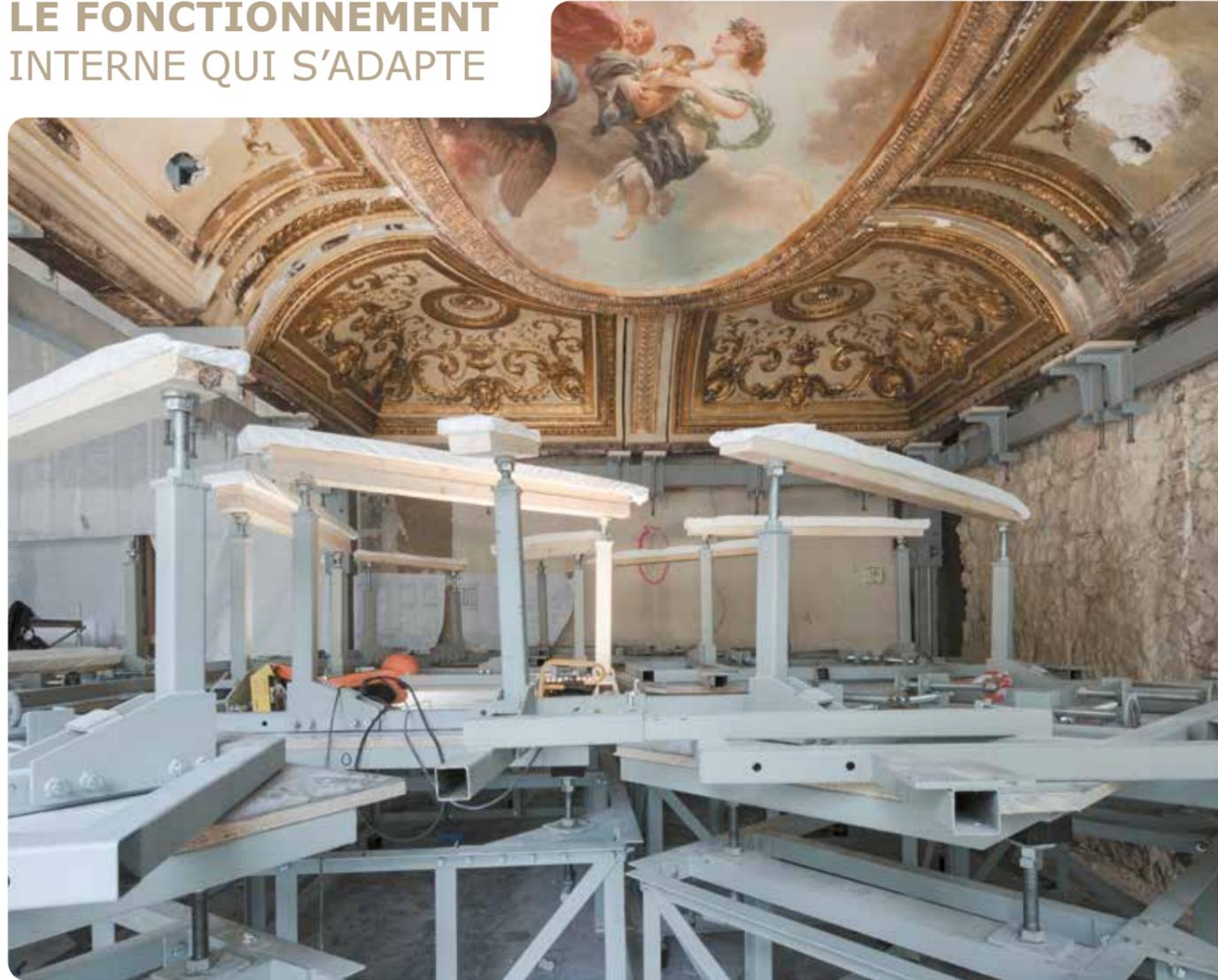
- le secrétaire général du ministère de la Culture ;
- le directeur général des patrimoines et de l'architecture du ministère de la Culture ;
- le directeur général de la création artistique du ministère de la Culture ;
- le directeur général des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture ;
- le directeur de l'immobilier de l'État ;
- la directrice du budget ;

### TROIS PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- Mme Danièle Déal, présidente du corps des magistrats des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel, présidente de section à la Cour nationale du droit d'asile ;
- Mme Alima Sellali, directrice de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Est ;
- M. Arnaud Lunel, directeur de la stratégie financière et patrimoniale de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (APHP).

### DEUX REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT

## LE FONCTIONNEMENT INTERNE QUI S'ADAPTE



### LA POURSUITE AU QUOTIDIEN DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

L'année 2021 a encore été marquée par les effets de la crise sanitaire : si l'OPPIC n'a pas eu à déplorer de confinement complet comme en 2020, le fonctionnement a connu un large recours au télétravail, subi pour une large part, compte tenu des contraintes sanitaires qui ont émaillé l'année. Cette situation a induit de finaliser les outils nécessaires à un travail largement à distance avec une dématérialisation totale de tous les processus administratifs de la chaîne de la dépense comme de la commande publique : la mise en place d'une solution de parapheur électronique, la poursuite de la mise en place de l'équipement bureautique et téléphonique pour l'ensemble du personnel pour un travail à distance de qualité et la mise en place de processus de travail hybride, c'est-à-dire un mixte présentiel et distanciel.

Équipements informatiques, organisation du temps de travail, modalités des temps collectifs, formation : c'est l'ensemble des pans de l'activité au quotidien qu'il a fallu adapter.



### UN DOUBLE DÉMÉNAGEMENT

**En parallèle de ces effets liés à la crise sanitaire, le fonctionnement de l'établissement a connu deux grandes évolutions en matière immobilière, à court et plus long terme.**

#### L'OPPIC DÉMÉNAGE PROVISOIREMENT

Le propriétaire de l'immeuble dans lequel l'OPPIC est installé, rue du château des Rentiers, a souhaité engager des travaux structurants compte tenu de la libération de certains plateaux. Dans un premier temps, ces derniers avaient été envisagés en site occupé mais il s'est avéré que les nuisances en termes de bruits et de poussières n'étaient pas compatibles avec le maintien dans ces locaux. Aussi, le propriétaire a loué des locaux provisoires à proximité pour déménager l'OPPIC le temps des travaux. Le déménagement « aller » a été effectué le week-end du 12 novembre. L'OPPIC est ainsi installé dans un immeuble de coworking en bureaux partagés rue de Tolbiac et retournera rue du château des Rentiers en juillet 2022.

#### L'OPPIC CONSTRUIT SON FUTUR SIÈGE

Le schéma de politique et de stratégie immobilière (SPSI) de l'établissement prévoit que l'OPPIC rejoigne un site du domaine de l'État, de manière à faire l'économie de

son loyer qui représente près de 12 % de son budget de fonctionnement. Sensibilisée, la direction de l'immobilier de l'État (DIE) a proposé en 2020 à l'OPPIC, dans le cadre de sa nouvelle stratégie de valorisation de l'existant par des multi-occupants, de rejoindre une parcelle située avenue du Maine, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Celle-ci est actuellement occupée par l'école AgroParisTech, qui doit rejoindre le plateau de Saclay.

Ce site compte un bâtiment principal qui a vocation à continuer d'abriter des services du ministère de l'Agriculture et trois bâtiments adjacents, dont deux auraient vocation à accueillir l'OPPIC. Le premier est un hôtel particulier dont les toitures, les façades et un salon intérieur sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le deuxième est un bâtiment de type « Pailleron » dont la réhabilitation ne semble pas pertinente. Le projet présenté à la Conférence nationale de l'immobilier public (CNIP) de juillet 2021, et qui a été labellisé, consiste à démolir le bâtiment Pailleron pour en reconstruire un neuf et à réhabiliter l'hôtel particulier. L'OPPIC rejoindra cette localisation, en prenant à sa charge financièrement et opérationnellement les travaux de remise en état. Le coût des travaux de l'opération est estimé à 13 millions d'euros TDC en euros courants, pour un déménagement à l'horizon début 2026.



## FINANCES : UN ÉQUILIBRE MAINTENU VIENT PARACHEVER UN OBJECTIF FINANCIER POUR L'ÉTABLISSEMENT

### UNE SITUATION BUDGÉTAIRE FAVORABLE EN LIEN AVEC L'ACTUALITÉ IMMOBILIÈRE DE L'OPPIC

Le compte financier 2021 permet de constater un solde budgétaire et un abondement du fonds de roulement de 3,22 M€, en partie grâce au versement, en fin d'exercice, d'une subvention exceptionnelle destinée au financement du projet de relogement de l'établissement avenue du Maine.

Grâce au solde budgétaire excédentaire, la capacité d'autofinancement s'établit à 3,35 M€, en augmentation par rapport à 2020. La comparaison avec l'exercice précédent doit cependant être relativisée, l'année 2020 ayant été également assez largement impactée par la crise sanitaire et, de ce fait, peu représentative (peu de frais de mission, de formation, d'événements).

Les charges « pilotables » de l'établissement sont toujours, en revanche, strictement maîtrisées dans le cadre d'un plan d'achat formalisé. Elles ne représentent, par ailleurs, qu'une faible partie (8 % en 2021) des dépenses de l'établissement puisque 92 % des dépenses réalisées en 2021 correspondent à des charges fixes (dépenses de personnel et de loyers pour l'essentiel).

### PRINCIPAUX INDICATEURS PATRIMONIAUX (COMPTE FINANCIER 2021, EN EUROS)

| INDICATEURS DE GESTION                      | CF 2019     | CF 2020     | CF 2021     | ÉVOLUTION 2021/2020 |
|---|-------------|-------------|-------------|---------------------|
| Capacité d'autofinancement                  | 1 012 691   | 1 649 387   | 3 349 304   | 103 %               |
| Fonds de roulement                          | 12 433 182  | 14 026 595  | 17 248 943  | 23 %                |
| Trésorerie                                  | 291 101 897 | 284 965 892 | 284 831 529 | 0 %                 |
| Total recettes                              | 12 319 896  | 12 734 068  | 14 893 774  | 17 %                |
| Total dépenses (autorisations d'engagement) | 10 274 804  | 9 887 339   | 14 310 213  | 45 %                |
| Total dépenses (crédits de paiement)        | 11 335 929  | 11 119 195  | 11 676 579  | 5 %                 |



## CONTRÔLE INTERNE : LE DÉPLOIEMENT D'UNE NOUVELLE DÉMARCHE

À l'occasion de l'exercice 2021, une nouvelle démarche de contrôle interne a été initiée. Elle a amené à la création d'une nouvelle cartographie des risques, intégrant les attentes spécifiques des tutelles de l'OPPIC et la formalisation du dispositif de gouvernance du contrôle interne.

À ce titre, l'ensemble des risques relatifs aux charges identifiées dans les référentiels de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) a été analysé : sur 114 risques identifiés, le comité de pilotage n'a retenu au plan d'action que 16 mesures correctives.

Des organigrammes fonctionnels nominatifs détaillés ont été réalisés, permettant d'appréhender au sein de l'OPPIC la répartition des différentes tâches associées aux dépenses et recettes réalisées par l'établissement et pour le compte de tiers. Ces organigrammes ont par ailleurs été étendus aux processus budgétaires et rémunérations.

Enfin, la qualité du contrôle interne a été augmentée par la traçabilité, côté ordonnateur, de contrôles de supervision mensuels sur les mandats payés par l'établissement pour le compte de tiers.

## MODERNISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

### LE LOGICIEL GESPROJET

L'établissement cherche à s'outiller depuis plusieurs années d'un SI Opérations permettant d'automatiser une partie des informations de suivi d'opérations, d'harmoniser les pratiques et de permettre des projections plus rapides et plus fines des budgets et plannings des opérations. Cet objectif, inscrit dans le COP 2019-2022, a vu sa réalisation par la notification en décembre 2019 du marché à l'entreprise Gesprojet by Prologiq.

Ainsi, l'année 2020 et une partie de l'année 2021 ont été consacrées au paramétrage de l'outil. Déployé au sein des équipes à partir de septembre 2021, sa prise en main s'est faite sur le dernier trimestre de l'année.

L'année 2022 permettra de mettre en place les développements spécifiques et de s'approprier l'outil et l'ensemble de ses fonctionnalités.

### LE PARAPHEUR ÉLECTRONIQUE

Afin de répondre aux besoins de dématérialisation de la chaîne financière, amenée par la mise en place de Chorus et par les impacts de la crise sanitaire, l'OPPIC s'est doté en 2021 d'un parapheur électronique.

L'objectif de cette solution informatique était double : permettre de gagner en fluidité dans l'organisation quotidienne des tâches, au regard du déploiement du télétravail, et apporter une réponse aux obligations réglementaires.

En effet, la dématérialisation de l'ensemble des pièces permet une meilleure traçabilité des documents et la sécurisation des pièces de la signature du représentant du pouvoir adjudicateur grâce à une signature électronique sécurisée par un certificat RGS\*\*.

L'outil, Docapost Fast, a été déployé en janvier 2021. Celui-ci assure désormais la dématérialisation de la chaîne de l'engagement et celle de la dépense. Il permet également, dans un contexte de télétravail important, de faire circuler et signer tout document.

## LES RESSOURCES HUMAINES : LA POURSUITE DES INNOVATIONS LIÉES AU CONTEXTE



### UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF QUI ACCOMPAGNE LES CHANGEMENTS POURTANT NOMBREUX

En 2021, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'est réuni à 5 reprises. Ses membres ont accompagné les changements d'organisation liés à la crise sanitaire mais également les nouvelles démarches d'amélioration dans le fonctionnement de l'établissement.

Pour mesurer l'impact de la crise sur les conditions de travail des agents, un questionnaire portant sur les risques psychosociaux a été élaboré par la direction et les représentants du personnel. 60 % des agents ont répondu à cette enquête lancée début juillet 2021. Celle-ci amorce une démarche, plus large que les seuls impacts de la crise sanitaire, qui s'ouvrira en 2022 sur les risques psychosociaux.

Effet induit par la crise sanitaire et le développement du télétravail, plusieurs outils dématérialisés ont été mis en œuvre. À cette occasion, les circuits d'engagement ont été formalisés et des échanges réguliers ont eu lieu avec les représentants du personnel pour améliorer le fonctionnement du parapheur électronique.

De même, les représentants du personnel ont été force de proposition pour identifier les mesures de simplification à mettre en place pour le déploiement de l'outil Gesprojet.

Enfin, le CHSCT a été associé au traitement des nuisances importantes liées aux travaux du propriétaire dans les bureaux de la rue du château des Rentiers puis au groupe de travail dédié au déménagement temporaire de l'ensemble des services dans l'immeuble de coworking WOJO. Ce groupe s'est réuni chaque semaine pendant deux mois pour organiser le déménagement.

### LE TÉLÉTRAVAIL, NOUVEAU MODE D'ORGANISATION DU TRAVAIL

En septembre 2020, l'établissement adoptait une organisation du travail à 2 jours fixes de télétravail maximum par semaine. Cependant, le contexte sanitaire du 1<sup>er</sup> semestre 2021 n'a pas permis la mise en place effective de cette nouvelle modalité de télétravail. En effet, pendant toute cette période, les équipes ont été placées en télétravail 3 ou 4 jours par semaine selon les consignes gouvernementales de prévention des risques de transmission de la Covid-19.

À la rentrée de septembre 2021, le contexte sanitaire permettait enfin de mettre en place l'organisation de télétravail pérenne élaboré en septembre 2020.

À la fin de l'année 2021, ce sont 89 agents qui avaient formulé une demande de télétravail pérenne de 1 ou 2 jours par semaine ; ainsi, 76 % de l'effectif de l'établissement, dont 77 % des membres du comité de direction, exercent désormais leurs activités en télétravail au moins un jour par semaine, illustrant le basculement de pratique depuis la crise sanitaire.



### UNE OFFRE DE FORMATION QUI REPREND VIE

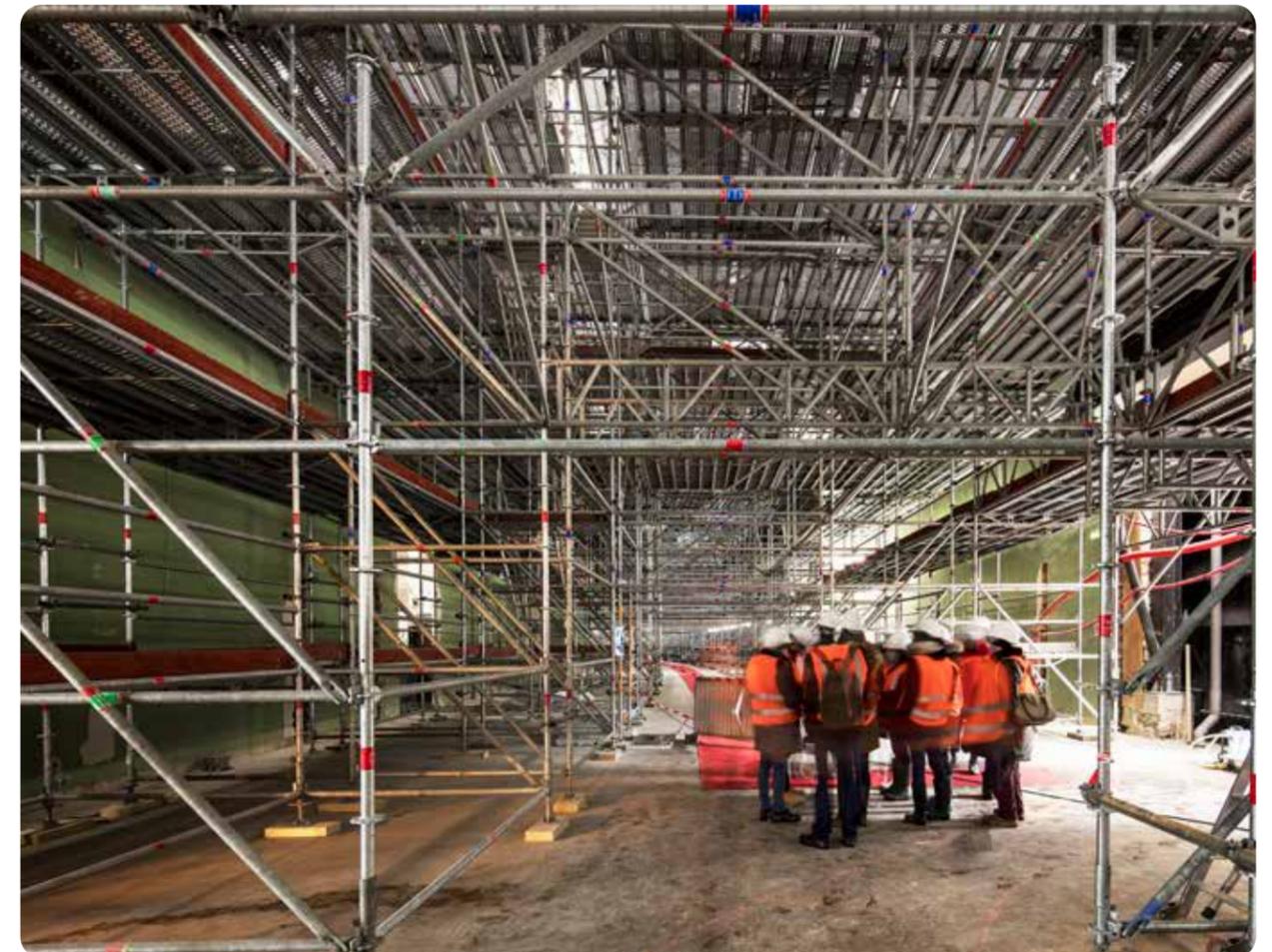
Après une année de flottement en 2020, l'offre de formation s'est adaptée aux contraintes sanitaires et la plupart des organismes de formation propose désormais une offre en distanciel. Les formateurs internes se sont également organisés et ont tenu leurs formations à distance en utilisant le logiciel de visioconférence de l'établissement, Teams. Ces nouvelles méthodes d'animation ont permis de relancer les formations collectives. Parmi celles-ci figurent les formations métiers à la conduite d'opération, l'exécution financière des marchés publics et la réglementation en monuments historiques.

Par ailleurs, l'année 2021 a été marquée par une offre de formation exceptionnelle pour la prise en main de l'outil Gesprojet, proposée à l'ensemble des agents pour accompagner son déploiement.

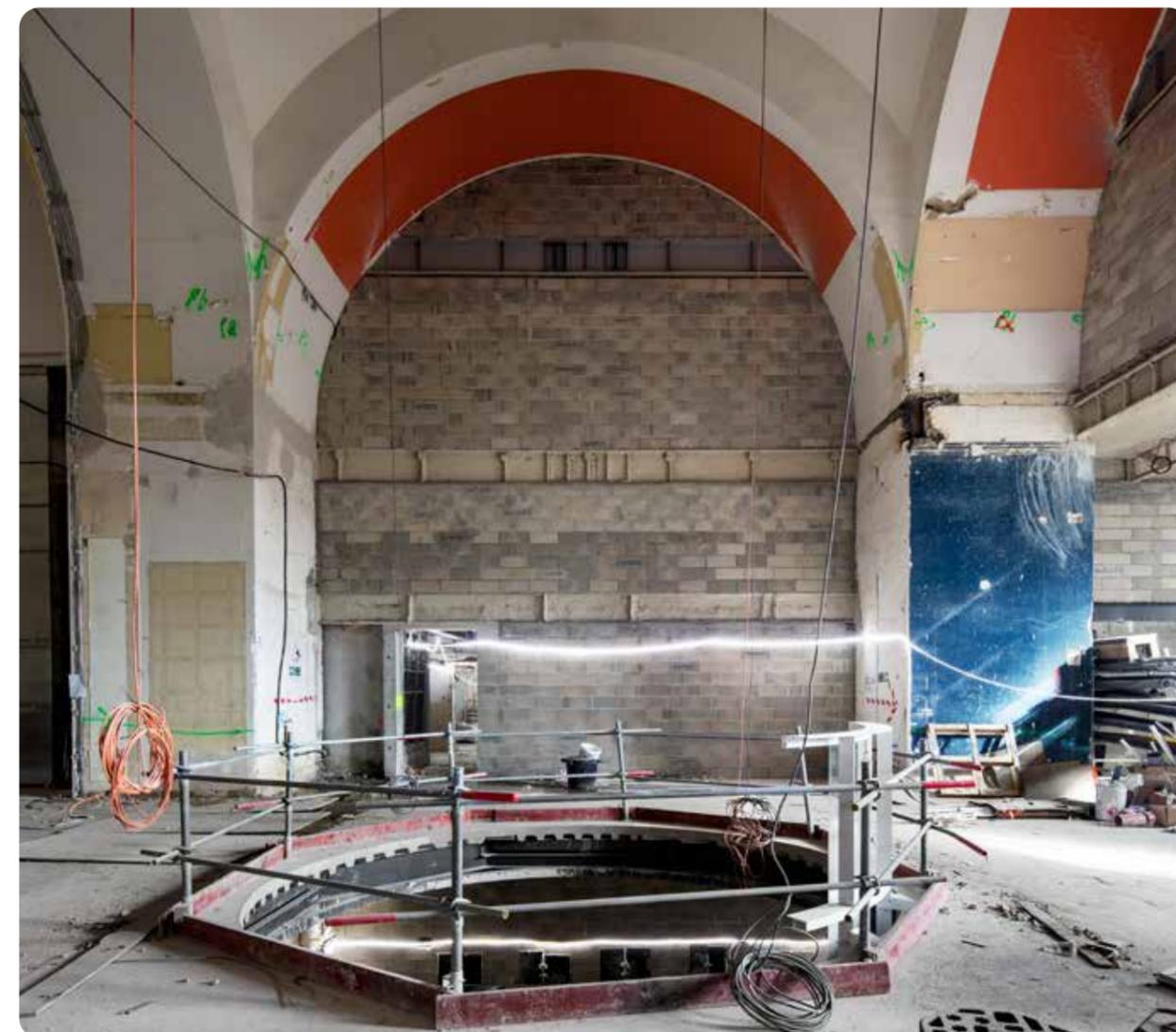
En effet, ce sont 121 stagiaires qui ont suivi une formation Gesprojet ; 47 sessions ont été organisées, un événement exceptionnel qui a pu se dérouler en présentiel entre septembre et octobre 2021.

Enfin, dans sa démarche d'obtention du label « égalité » et à la suite du ministère de la Culture, l'OPPIC a mis l'accent sur la formation de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes : 36 agents, soit 30 % du personnel, ont été formés. L'effort doit se poursuivre sur l'année 2022.

Ainsi, en totalité, ce sont 351 jours de formation qui ont été suivis par les agents de l'établissement sur l'année 2021.



## LA COMMANDE PUBLIQUE ET LES IMPACTS À MOYEN TERME DE LA CRISE SANITAIRE



### UNE ACTIVITÉ DENSE EN RAISON DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELANCE

L'activité juridique au sein de l'établissement a connu une activité importante, proche de celle constatée en 2019.

Ceci s'explique en particulier avec la mise en œuvre du plan de relance, cherchant à faire de la commande publique un levier de la relance économique. Dans ce cadre, l'État a mis à disposition des subventions exceptionnelles auprès d'acteurs publics, dont l'OPPIC, notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Pour pouvoir en bénéficier, les marchés de travaux y afférant devaient être notifiés au plus tard le 31 décembre 2021.

De fait, au titre de l'année 2021, l'OPPIC a engagé 173 M€, dont plus du tiers a concerné les projets retenus au titre du plan de relance et notamment l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, la réhabilitation du bâtiment d'Oscar Niemeyer à Saint-Denis et la restauration du clos couvert de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles.

Afin de pouvoir tenir les délais contraints de notification des marchés, l'OPPIC a innové dans ses pratiques en concluant son premier marché global de performance.

En effet, au regard de ses missions, l'OPPIC réalise usuellement ses opérations de réhabilitation et de construction en appliquant la loi dite « MOP » (codifiée depuis au livre IV du code de la commande publique). Les missions de conception et suivi d'exécution des travaux sont ainsi confiées à un maître d'œuvre et la réalisation des travaux à des entrepreneurs par le biais de marchés distincts.

Un marché global de performance associe, quant à lui, l'exploitation ou la maintenance à la réalisation ou à la conception-réalisation des prestations afin de remplir des objectifs chiffrés de performance.

C'est notamment pour tenir les délais ambitieux du plan de relance qu'il a été ainsi mis en œuvre pour la réhabilitation du bâtiment d'Oscar Niemeyer à Saint-Denis (93) et a permis, de fait, une montée en compétences des équipes de l'OPPIC sur ce type de contractualisation.

### UNE ACTUALISATION PERMANENTE DES OUTILS JURIDIQUES

**Les 5 cahiers des clauses administratives générales (CCAG)** existants (travaux, prestations intellectuelles, fournitures courantes et services, techniques de l'information et de la communication, marchés industriels) ont été modifiés et un nouveau CCAG applicable aux marchés publics de maîtrise d'œuvre (CCAG-MOE) a été créé, le tout étant entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021. Cela a nécessité naturellement un travail d'adaptation de l'ensemble des documents juridiques de l'OPPIC, même si de nombreuses innovations des CCAG étaient déjà à l'œuvre au sein de l'établissement.

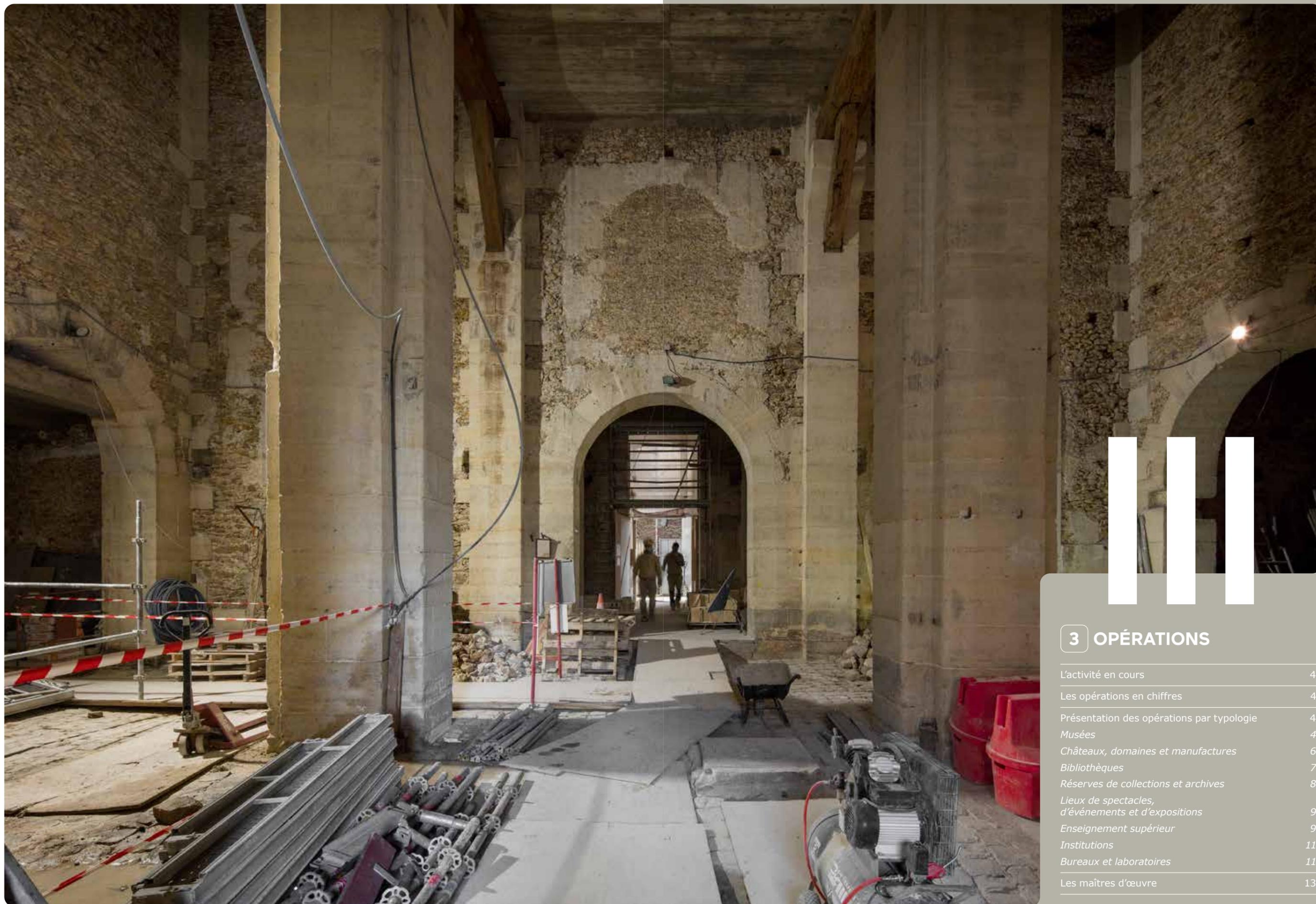
Les modèles de marchés de travaux, de prestations intellectuelles et de maîtrise d'œuvre mis à disposition des équipes opérationnelles ont ainsi été mis à jour au regard de la nouvelle réglementation. Une présentation de la réforme leur a également été faite.

Par ailleurs, **les clauses relatives à la sécurité incendie dans les modèles de marchés** ont également été revues dans un groupe de travail interne à l'établissement, dans le cadre de ses engagements du contrat d'objectifs et de performance. Des clauses spécifiques y ont été introduites avec comme objectif de pouvoir responsabiliser les prestataires au sujet des questions relatives au risque incendie en phase chantier.

### LA CLÔTURE DES CONTENTIEUX

Deux litiges importants, débutés en 2016, sur la première phase de l'opération de rénovation de la Bibliothèque nationale de France (site Richelieu) ont pu être clôturés en 2021. Suite à l'expertise judiciaire diligente, l'OPPIC et les deux titulaires concernés ont, *in fine*, et sur la base de propositions de l'expert à l'OPPIC, conclu des protocoles transactionnels, évitant ainsi un contentieux au fonds qui aurait été long et coûteux.





### 3 OPÉRATIONS

|   |     |
|---|-----|
| L'activité en cours                                       | 40  |
| Les opérations en chiffres                                | 42  |
| Présentation des opérations par typologie                 | 46  |
| <i>Musées</i>   | 49  |
| <i>Châteaux, domaines et manufactures</i>                 | 63  |
| <i>Bibliothèques</i>                                      | 79  |
| <i>Réserves de collections et archives</i>                | 85  |
| <i>Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions</i> | 93  |
| <i>Enseignement supérieur</i>                             | 99  |
| <i>Institutions</i>                                       | 111 |
| <i>Bureaux et laboratoires</i>                            | 119 |
| Les maîtres d'œuvre                                       | 130 |

# L'ACTIVITÉ EN COURS

| MUSÉES  | CONSEIL ET EXPERTISE | ÉTUDES | TRAVAUX |
|---|----------------------|--------|---------|
| Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), Paris           |                      | ■      | ■       |
| Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (CSI), Paris                 |                      | ■      | ■       |
| Maison du dessin de presse et du dessin satirique                               | ■                    |        |         |
| Musée de l'Armée, Paris   |                      | ■      |         |
| Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny, Paris                  |                      |        | ■       |
| Musée national de la Marine, Paris  |                      |        | ■       |
| Musée-mémorial des sociétés face au terrorisme, Suresnes                        |                      | ■      |         |
| Palais de la Porte dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Paris |                      | ■      | ■       |
| Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux  |                      |        | ■       |

| CHÂTEAUX, DOMAINES ET MANUFACTURES                                       | CONSEIL ET EXPERTISE | ÉTUDES | TRAVAUX |
|--|----------------------|--------|---------|
| Château de Compiègne   |                      | ■      | ■       |
| Château d'Écouen, musée national de la Renaissance                       |                      | ■      | ■       |
| Château de Fontainebleau   |                      | ■      | ■       |
| Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison                  |                      | ■      | ■       |
| Château de Versailles  |                      | ■      | ■       |
| Château de Vincennes   |                      | ■      | ■       |
| Cité de la céramique, Sèvres   |                      | ■      |         |
| Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale |                      | ■      | ■       |
| Manufacture nationale de Beauvais  |                      |        | ■       |
| Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national, Paris             |                      | ■      | ■       |
| Palais de Chaillot, parvis bas, Paris                                    |                      |        | ■       |

| BIBLIOTHÈQUES   | CONSEIL ET EXPERTISE | ÉTUDES | TRAVAUX |
|---|----------------------|--------|---------|
| Bibliothèque publique d'information (BPI), Paris        |                      | ■      |         |
| Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France, Paris |                      |        | ■       |

| RÉSERVES DE COLLECTIONS ET ARCHIVES                                     | CONSEIL ET EXPERTISE | ÉTUDES | TRAVAUX |
|---|----------------------|--------|---------|
| Archives nationales, décors de la Chancellerie d'Orléans, site de Paris |                      |        | ■       |
| Archives nationales du monde du travail, Roubaix                        |                      |        | ■       |
| Archives nationales, site de Paris                                      |                      | ■      | ■       |
| Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine                      |                      | ■      |         |
| Centre de conservation et d'étude, Besançon                             |                      | ■      |         |
| Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin                      |                      | ■      | ■       |
| Centre national du microfilm et de la numérisation, Espeyran            |                      | ■      |         |

| LIEUX DE SPECTACLES, D'ÉVÉNEMENTS ET D'EXPOSITIONS                         | CONSEIL ET EXPERTISE | ÉTUDES | TRAVAUX |
|--|----------------------|--------|---------|
| Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam), Paris |                      |        | ■       |
| Opéra Bastille, Paris  |                      | ■      |         |
| Palais de Tokyo, Paris   |                      | ■      |         |
| Palais Garnier, Paris  |                      | ■      | ■       |
| Théâtre Ouvert, Paris  |                      |        | ■       |

| ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  | CONSEIL ET EXPERTISE | ÉTUDES | TRAVAUX |
|---|----------------------|--------|---------|
| École du Louvre, Paris  |                      |        | ■       |
| École militaire, Paris  |                      | ■      | ■       |
| École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V)  |                      | ■      |         |
| École nationale supérieure d'art, Limoges   |                      |        | ■       |
| École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI - Les Ateliers), Paris   |                      |        | ■       |
| École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD), Paris   |                      | ■      |         |
| Institut d'enseignement supérieur de la musique (IESM), Aix-en-Provence   |                      | ■      |         |
| Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT),<br>École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M)                              |                      |        | ■       |
| Site Malaquais – École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSB-a),<br>École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (ENSAPM), Paris |                      | ■      | ■       |

| INSTITUTIONS  | CONSEIL ET EXPERTISE | ÉTUDES | TRAVAUX |
|---|----------------------|--------|---------|
| Conseil économique, social et environnemental (CESE), Paris |                      | ■      | ■       |
| Fondation des artistes, Nogent-sur-Marne                    |                      | ■      | ■       |
| Hôtel de Massa, Paris                                       |                      | ■      |         |
| Hôtel national des Invalides, Paris                         |                      |        | ■       |
| Résidences présidentielles                                  |                      | ■      | ■       |
| Val-de-Grâce, Paris   |                      |        | ■       |

| BUREAUX ET LABORATOIRES   | CONSEIL ET EXPERTISE | ÉTUDES | TRAVAUX |
|---|----------------------|--------|---------|
| Bâtiment Niemeyer, Saint-Denis  |                      | ■      |         |
| Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), Versailles |                      | ■      |         |
| Établissement public du parc et de la grande halle de La Villette (EPPGHV)      |                      | ■      | ■       |
| Institut national de l'audiovisuel (Ina), Bry-sur-Marne                         |                      |        | ■       |
| Maison Chapp, Guadeloupe  |                      |        | ■       |
| OPPIC, avenue du Maine, Paris   |                      | ■      |         |
| Projet CAMUS : Quadrilatère des archives, site de Paris                         |                      | ■      | ■       |
| Projet CAMUS : ministère de la Culture, Bons-Enfants, Paris                     |                      | ■      | ■       |
| Projet CAMUS : ministère de la Culture, Valois, Paris                           |                      |        | ■       |

# LES OPÉRATIONS EN CHIFFRES



## 114 PROJETS EN COURS

Avec 14 nouvelles opérations inscrites au plan de charge de l'établissement en 2021 et 41 clôtures comptables, le nombre d'opérations total et comptable s'élève à 201. 87 opérations sont susceptibles de faire l'objet de clôture en 2022-2023, ce qui signifie qu'elles sont, d'un point de vue opérationnel, en voie d'achèvement. C'est pourquoi on peut quantifier à 114 le nombre d'opérations de l'OPPIC « vivantes » au sens où elles génèrent une activité opérationnelle.

### OPÉRATIONS PAR TYPE D'OUVRAGE



## LES NOUVELLES OPÉRATIONS INSCRITES EN 2021

14 nouvelles opérations ont été confiées à l'OPPIC.

### CONVENTIONS DE MANDAT ÉTUDES ET TRAVAUX

- Hôtel de Massa
- Modernisation du musée de l'Armée

### CONVENTIONS D'ÉTUDES PRÉALABLES

- IESM Aix-en-Provence
- Musée-mémorial des sociétés face au terrorisme : études de programmation

### CONVENTION D'ÉTUDES DE CONCEPTION

- Extension du site de conservation des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine

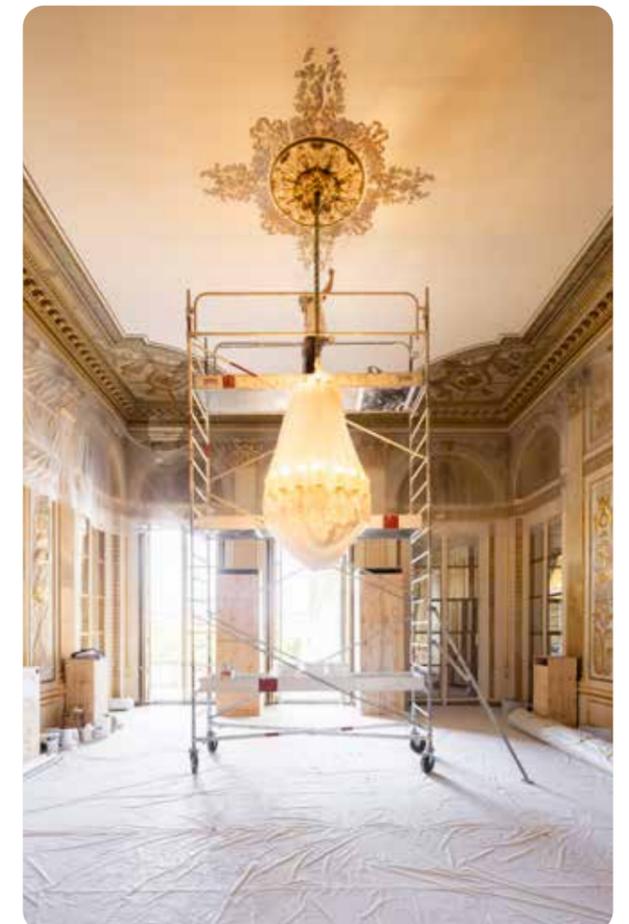
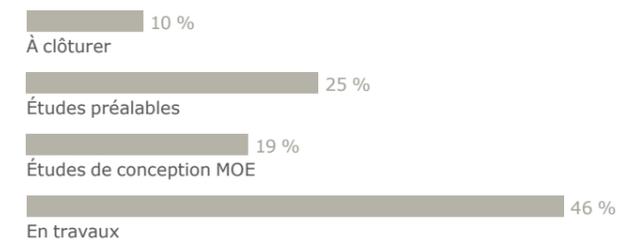
### CONVENTIONS-CADRES

- Fondation des artistes :
  - > Travaux urgents
  - > Plan pluriannuel d'investissement
- Château d'Espéran : études sur le monument historique
- ENSCI phase 2
- Fort de Saint-Cyr : nouvelle tranche d'étanchéité
- Palais de Tokyo :
  - > Travaux urgents
  - > Plan pluriannuel d'investissement
- Résidences présidentielles :
  - > Toitures de Marigny
  - > Restauration du salon vert

## UN PORTEFEUILLE D'OPÉRATIONS D'UN MONTANT CUMULÉ DE 770 M€ D'ENCOURS

L'encours représente le montant cumulé de l'ensemble des opérations dont l'OPPIC a la responsabilité, tout mode d'intervention confondu : soit en tant que maître d'ouvrage délégué, dans le cadre de conventions de mandat individuelles, soit en tant que maître d'ouvrage de plein exercice, en utilisant les instruments des conventions-cadres, plus adaptés pour les opérations de moindre importance financière. **Le niveau de l'encours de l'OPPIC en compte de tiers, à fin 2021, s'élevait à 770 M€, en diminution de 102 M€ par rapport à 2020, compte tenu d'un travail de clôture comptable de 68 M€. 70 % de cet encours concernent des conventions de mandat et 30 % la convention-cadre : cette répartition se stabilise depuis 2015.**

### OPÉRATIONS RÉPARTIES PAR STADE D'AVANCEMENT



## LES ENGAGEMENTS DE L'ANNÉE, SIGNE DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Les engagements de L'OPPIC illustrent les marchés notifiés par l'établissement. Les engagements de l'exercice 2021 s'élevaient à 173 M€, soit en hausse d'environ 43 M€ par rapport à l'exercice 2020, année de décrochage, mais aussi de 7 M€ par rapport à 2019, et de 16 M€ à la moyenne des 5 dernières années.

L'année 2021 a, en effet, été marquée par le rattrapage des engagements retardés par la crise de la Covid-19 en 2020, mais également par le lancement des opérations du plan de relance, qui représentent plus du tiers des engagements de l'année.

Les 173 M€ engagés se répartissent à hauteur de 64 % pour les conventions de mandat et de 36 % pour les conventions-cadres.

En convention de mandat, l'année 2021 a été marquée par les engagements :

- les engagements des travaux du projet de réhabilitation de l'immeuble Niemeyer à Saint-Denis, dans le cadre du plan de relance ;
- le projet d'installation de l'administration centrale du ministère de la Culture sur le site du Quadrilatère des archives (dit projet CAMUS) ;
- les marchés de muséographie du musée de la Marine ;
- l'attribution des marchés de construction du bâtiment d'exploitation à l'Établissement public du parc et de la grande halle de La Villette ;
- les travaux de la cage de scène de l'Opéra Garnier ;
- la fin du réaménagement du site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France.

L'année est aussi marquée par le lancement d'études de conception et d'opérations importantes, qui préparent le plan de charge de demain, comme en attestent les contrats de maîtrise d'œuvre pour les opérations de la cour de Marbre et du corps central nord du château de Versailles, et par les études de conception pour la rénovation technique du Centre Pompidou.

Le montant des engagements sur la convention-cadre a, quant à lui, continué de progresser en 2021, comme en 2020 et 2019. Ainsi, le niveau d'engagement atteint un palier inédit de 62 M€ alors que la moyenne des 5 dernières années se situe à 43 M€.

Cette variation est notamment liée à :

- l'opération de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) au titre du plan de relance ;
- les travaux de restitution d'un grand bassin dans le domaine national de Saint-Germain-en-Laye ;
- la première phase de réhabilitation de l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI) ;
- le marché de maîtrise d'œuvre de la réhabilitation des grandes cuisines du palais de l'Élysée.



## LES MANDATEMENTS

Les mandatelements représentent les factures payées par l'établissement. Le montant des mandatelements augmente en 2021 pour s'établir à 167 M€, contre 117 M€ en 2020, année de décrochage, 161 M€ en 2019, et 174 M€ pour la moyenne des 5 dernières années.

L'augmentation des mandatelements s'explique essentiellement par le retour à une situation sanitaire normalisée après une année 2020 marquée par des suspensions de chantiers.

Le niveau des mandatelements a été important tout au long de l'année. Les marchés de travaux, lancés en 2017, ont continué de générer en 2021 un niveau important de mandats (Richelieu phase 2 en année pleine, Versailles) tout comme les opérations lancées en 2018 (certains travaux de la première phase du schéma directeur du château de Fontainebleau, l'extension du bâtiment Bry 1 de l'Ina, les travaux de clos et couvert du Quadrilatère des Archives nationales à Paris) ou des opérations plus récentes, avec la mise en chantier de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT).

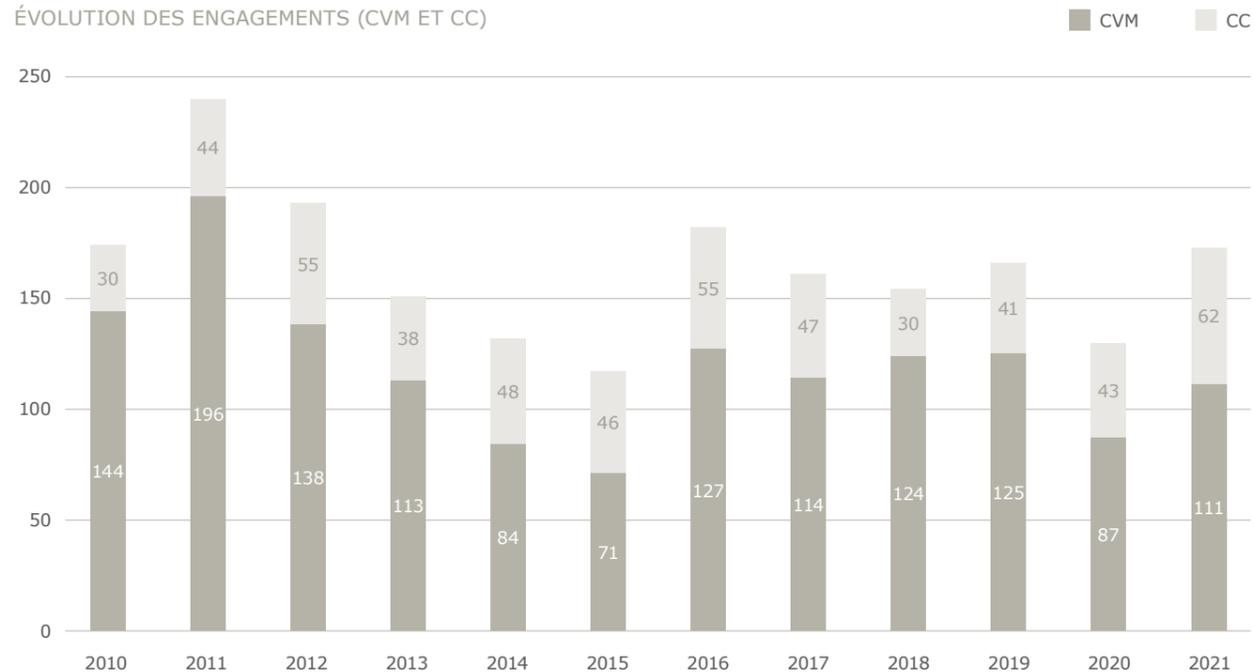
À noter également l'achèvement des travaux de rénovation de la chenille du Centre Pompidou, la poursuite des travaux de rénovation du musée national de la Marine, la refonte et la mise aux normes du parcours muséographique du musée de Cluny et les travaux de l'Ircam qui ont tous généré des décaissements importants.

Les mandatelements s'élevaient à 114 M€ au titre des conventions de mandat (68 %) et à 53 M€ au titre des conventions-cadres (32 %), soit un poids sensiblement augmenté pour ces dernières dans la répartition (+10 %) du fait de l'arrivée à maturité de deux chantiers importants du projet CAMUS sur les bâtiments de la rue de Valois et de ceux des Bons-Enfants.

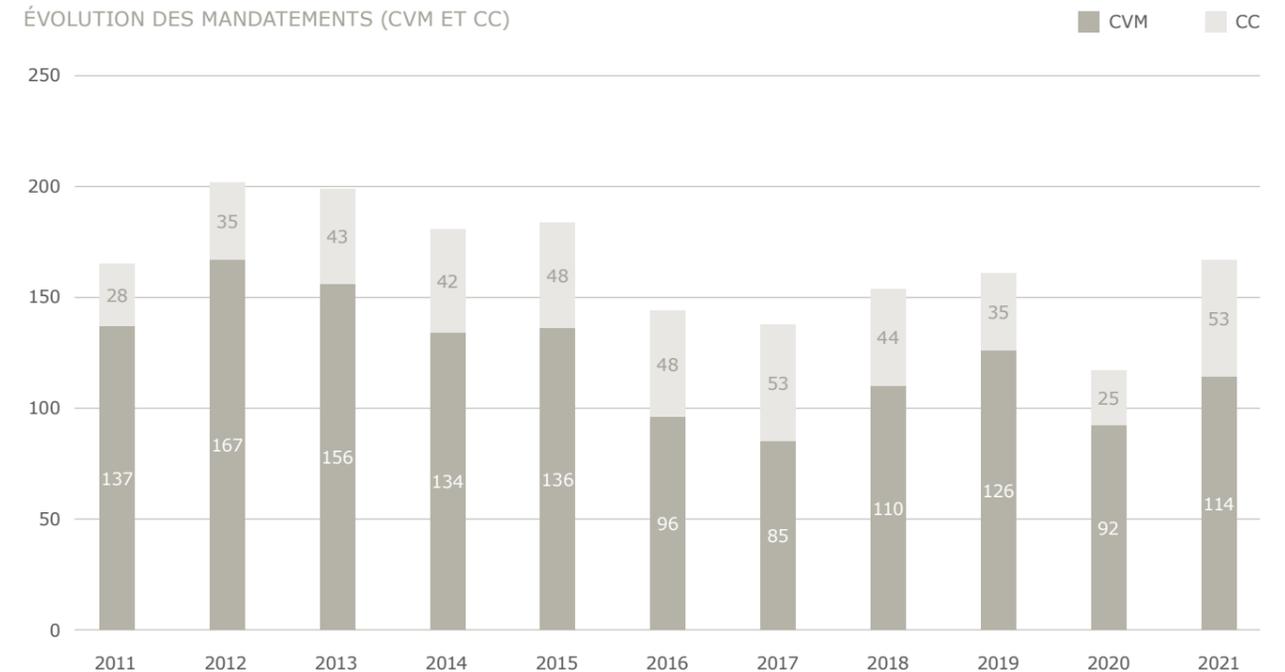
Pour l'ensemble des opérations, le montant moyen des mandatelements a augmenté de 14 %. En dehors d'une baisse conjoncturelle constatée en 2020, il convient de rappeler que le montant moyen des mandatelements a été en hausse continue sur les 5 dernières années.



ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS (CVM ET CC)



ÉVOLUTION DES MANDATEMENTS (CVM ET CC)



# PRÉSENTATION DES OPÉRATIONS PAR TYPOLOGIE

## MUSÉES

49

|   |    |
|---|----|
| Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP) Chenille et schéma directeur PARIS | 50 |
| Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (CSI) PARIS                                    | 52 |
| Musée national du Moyen Âge Cluny PARIS   | 54 |
| Musée national de la Marine PARIS   | 56 |
| Palais de la Porte Dorée PARIS  | 58 |
| Musée de l'Armée Hôtel national des Invalides PARIS   | 60 |
| Musée-mémorial des sociétés face au terrorisme SURESNES   | 61 |
| Port-Royal des Champs MAGNY-LES-HAMEAUX   | 61 |



## CHÂTEAUX, DOMAINES ET MANUFACTURES

63

|   |    |
|---|----|
| Château de Fontainebleau  | 64 |
| Château de Versailles   | 66 |
| Château de Vincennes  | 68 |
| Musée d'Archéologie nationale DOMAINE NATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE | 70 |
| Manufacture nationale des Gobelins Mobilier national PARIS              | 72 |
| Manufacture nationale BEAUVAIS  | 73 |
| Château de Compiègne  | 74 |
| Palais de Chaillot Travaux de restauration clos et couvert PARIS        | 75 |
| Château d'Écouen Musée national de la Renaissance                       | 76 |
| Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau RUEIL-MALMAISON                  | 77 |
| Cité de la céramique SÈVRES   | 77 |

## BIBLIOTHÈQUES

79

|   |    |
|---|----|
| Site Richelieu Bibliothèque nationale de France Phase 2 PARIS | 80 |
| Bibliothèque publique d'information (BPI) PARIS               | 83 |

## RÉSERVES DE COLLECTIONS ET ARCHIVES

85

|  |    |
|--|----|
| Archives nationales Décors de la Chancellerie d'Orléans SITE DE PARIS              | 86 |
| Archives nationales Phases 0 & 1 du schéma directeur SITE DE PARIS                 | 87 |
| Archives nationales SITE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE                                  | 88 |
| Centre national des arts plastiques (CNAP) et réserves du Mobilier national PANTIN | 89 |
| Centre de conservation et d'étude BESANÇON   | 90 |
| Archives nationales du monde du travail ROUBAIX                                    | 91 |
| Centre national du microfilm et de la numérisation ESPEYRAN                        | 91 |

## LIEUX DE SPECTACLES, D'ÉVÉNEMENTS ET D'EXPOSITIONS

93

|   |    |
|---|----|
| Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam) PARIS | 94 |
| Théâtre Ouvert PARIS  | 95 |
| Palais Garnier PARIS  | 96 |
| Opéra Bastille PARIS  | 97 |
| Palais de Tokyo Parvis supérieur PARIS                                    | 97 |

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

99

|  |     |
|--|-----|
| École du Louvre PARIS  | 100 |
| Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT) École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M) MARSEILLE                 | 102 |
| Site Malaquais École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSB-a) École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (ENSAPM) PARIS | 104 |
| École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) PARIS   | 105 |
| École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI - Les Ateliers) PARIS   | 106 |
| École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) dans les Petites écuries du château de Versailles VERSAILLES                          | 107 |
| École militaire PARIS  | 108 |
| École nationale supérieure d'art LIMOGES   | 109 |
| Institut d'enseignement supérieur de la musique (IESM) AIX-EN-PROVENCE   | 109 |

## INSTITUTIONS

111

|  |     |
|--|-----|
| Résidences présidentielles PARIS, VERSAILLES, BRÉGANÇON    | 112 |
| Hôtel de Massa PARIS                                       | 114 |
| Hôtel national des Invalides PARIS                         | 115 |
| Val-de-Grâce PARIS   | 116 |
| Conseil économique, social et environnemental (CESE) PARIS | 117 |
| Fondation des artistes DOMAINE DE NOGENT-SUR-MARNE         | 117 |

## BUREAUX ET LABORATOIRES

119

|   |     |
|---|-----|
| Institut national de l'audiovisuel (Ina) BRY-SUR-MARNE  | 120 |
| Établissement public du parc et de la grande halle de La Villette (EPPGHV) PARIS  | 122 |
| OPPIC, avenue du Maine PARIS  | 123 |
| Bâtiment d'Oscar Niemeyer SAINT-DENIS   | 124 |
| Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) dans l'aile de Sceaux des Petites écuries du château de Versailles VERSAILLES | 125 |
| Maison Chapp BASSE-TERRE, GUADELOUPE  | 125 |
| <b>Projet CAMUS</b>   |     |
| Quadrilatère des archives PARIS   | 127 |
| Bons-Enfants PARIS  | 128 |
| Ministère de la Culture, Valois PARIS   | 129 |





**CENTRE NATIONAL  
D'ART ET DE CULTURE  
GEORGES POMPIDOU (CNAC-GP)  
CHENILLE ET SCHÉMA DIRECTEUR**

PARIS



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

**MAÎTRE D'OUVRAGE  
MANDATAIRE**

OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE  
CHENILLE**

■ Egis, maître d'œuvre d'exécution

■ Renzo Piano Building Workshop, architecte

**MAÎTRISE D'ŒUVRE  
SCHÉMA DIRECTEUR**

AIA Ingénierie

**MONTANT TOTAL**

43,4 M€ TDC

■ Chenille : 22,1 M€ TDC

■ Études du schéma directeur et BIM : 21,3 M€ TDC



Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), ouvert au public en 1977, a fait l'objet de campagnes de travaux de rénovation des aménagements intérieurs, notamment durant les années 1998 et 1999. Même si des opérations de maintenance préventive et curative sont également régulièrement menées par le CNAC-GP, plusieurs opérations de rénovation lourde du site doivent être réalisées dans les prochaines années afin de garantir son exploitation, 45 ans après sa mise en service.

Un schéma directeur complet, de mise en sécurité, de mise en accessibilité, de fiabilisation des installations techniques et d'optimisation énergétique a été élaboré fin 2015.

Parallèlement, la chenille et son système d'escalators, à la fois équipement emblématique du Centre Pompidou et principale voie de circulation verticale permettant au public d'accéder aux niveaux supérieurs du bâtiment, présentaient d'importants signes de faiblesse. Il a été décidé de remplacer intégralement les escaliers mécaniques et l'enveloppe vitrée pour améliorer le confort thermique de la chenille et d'engager ces travaux avant même la mise en œuvre du schéma directeur.

**LES OPÉRATIONS EN 2021**

Les travaux de **rénovation de la chenille et des coursives extérieures**, démarrés en septembre 2019, puis suspendus en 2020 pour cause de Covid-19, se sont achevés au printemps 2021, permettant une ouverture de la chenille au public en juin et une libération complète de la piazza en juin 2021.

Le remplacement des nacelles de nettoyage, dont le marché n'avait été attribué qu'à l'été 2020, s'est poursuivi en prenant en compte les contraintes liées à l'exploitation et la présence de public sur les coursives. Ces travaux sont prévus achevés au printemps 2022.

En janvier 2021, la commission ministérielle des projets immobiliers validait, quant à elle, les données fondamentales du projet de schéma de réhabilitation, comme sa mise en œuvre en site in fine fermé et son périmètre précis. Dans ces conditions, le dialogue compétitif pour la désignation d'une maîtrise d'œuvre pour les études et travaux du **schéma directeur du site** a pu aboutir et s'est conclu par la notification du marché en avril 2021 à un groupement de bureaux d'études dont le mandataire est AIA Ingénierie.

Les études de conception ont démarré à l'été et les premiers diagnostics ont été réalisés pendant tout le deuxième semestre 2021. L'étude d'avant-projet sommaire, a été rendue le 15 octobre 2021 et validée le 10 janvier 2022. Les marchés de bureau de contrôle, de coordinateur de sécurité et de protection santé, ainsi qu'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage architecturale, ont été notifiés fin 2021 auprès de l'agence RPBW, l'un des concepteurs initiaux.

L'année 2022 sera donc dédiée à la finalisation des nombreux diagnostics nécessaires à la bonne connaissance du bâtiment, à la réalisation des études d'avant-projet définitif et aux contacts préalables auprès des différents services instructeurs, en vue du dépôt des autorisations administratives. Les orientations du nouveau président du Centre Pompidou, à l'automne 2021, devant être prises en compte pour la suite de l'avancement du projet.



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

Universcience

**MAÎTRE D'OUVRAGE  
MANDATAIRE**

OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**

- Rénovation des coupoles : Taiyo, mandataire, entreprise de travaux
- Rénovation des coupoles : SPAN, maître d'œuvre, cotraitant

**MONTANT TOTAL**

9,667 M€ TDC



**La Cité des sciences et de l'industrie, CSI, conçue par l'architecte Adrien Fainsilber, a ouvert ses portes le 13 mars 1986.**

Au-delà de la remise à niveau d'un équipement désormais vieillissant, la CSI doit aujourd'hui, et en plus de sa maintenance régulière, adapter son parc immobilier aux nouveaux enjeux environnementaux, fonctionnels et économiques.

Universcience a ainsi confié à l'OPPIC, en 2014, une convention d'études préalables afin d'établir un schéma directeur d'aménagement du site, au vu d'un diagnostic global des bâtiments, tant du point de vue technique que fonctionnel.

À l'issue des premières investigations pour le schéma directeur, il est apparu que l'état des deux coupoles textiles et de leurs verrières, situées en toiture, à l'aplomb du hall d'entrée de la CSI, était dégradé et nécessitait une réfection complète afin d'éviter des risques de chute de matériaux et matériels, ainsi que des problèmes d'étanchéité.

Universcience a confié à l'OPPIC, en 2015, un mandat pour le remplacement de ces coupoles textiles et de leurs verrières, comme une première opération en amont de sa réhabilitation d'ampleur.

**LES OPÉRATIONS EN 2021**

En 2010, un premier audit technique et environnemental « fondateur » des études du **schéma directeur** a été lancé par Universcience. Par la suite, plusieurs études et investigations ont été engagées par l'OPPIC afin de caractériser l'état technique, environnemental et fonctionnel de la Cité des sciences et de l'industrie. Ces audits et diagnostics ont mis en avant l'obsolescence généralisée de l'ensemble du site.

À partir de ce constat, le bureau d'études Egis conseil a été missionné en 2019 pour formaliser plusieurs scénarios d'intervention selon plusieurs périmètres travaux (remise en état, rénovation ou réhabilitation) et différentes modalités d'intervention. Au-delà du coût et des délais, les scénarios ont également été comparés au regard de leurs objectifs de réduction d'émission de CO<sub>2</sub> et des estimations de réduction des consommations énergétiques.

Quatre scénarios ont été développés :

- scénario 1 : remise en état par une succession de plusieurs phases de travaux ;
- scénario 2 : remise en état avec fermeture partielle ;
- scénario 3 : rénovation avec fermeture partielle ;
- scénario 4 : réhabilitation avec fermeture complète.

Les conclusions d'un complément d'études sur les façades vitrées, mené en 2021, ont rendu obsolètes ceux des scénarios qui prévoyaient le maintien des façades en place.

Ce sont les deux autres qui ont été instruits plus en détails pour la préparation de la première présentation en commission ministérielle des projets immobiliers.

Parallèlement, Universcience a demandé le concours de l'OPPIC pour l'aider à réorienter son **projet de rénovation de la bibliothèque des sciences et de l'industrie** (BSI).

Il s'agira d'étudier les travaux de rénovation et de rafraîchissement nécessaires tout en se questionnant sur des modifications fonctionnelles qui pourraient être embarquées au regard du budget disponible et qui auraient un impact sur l'usage et le fonctionnement de la BSI.

S'agissant du **remplacement des coupoles**, l'année 2021 aura été une pleine année de travaux, réalisés en site occupé.

Sur la première coupole, les triples coussins gonflables en ETFE ont été mis en place et le bardage a été remplacé. Le décapage puis la remise en peinture intumescente de la structure « araignée » de la seconde coupole ont également été menés.

Eu égard à des problèmes d'approvisionnement du commerce international liés à la Covid-19, les travaux se termineront au 2<sup>e</sup> trimestre 2022 par le remplacement de la toile existante (2000 m<sup>2</sup>) par la nouvelle toile en Tensotherm.



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

Ministère de la Culture

**MAÎTRE D'OUVRAGE  
MANDATAIRE**

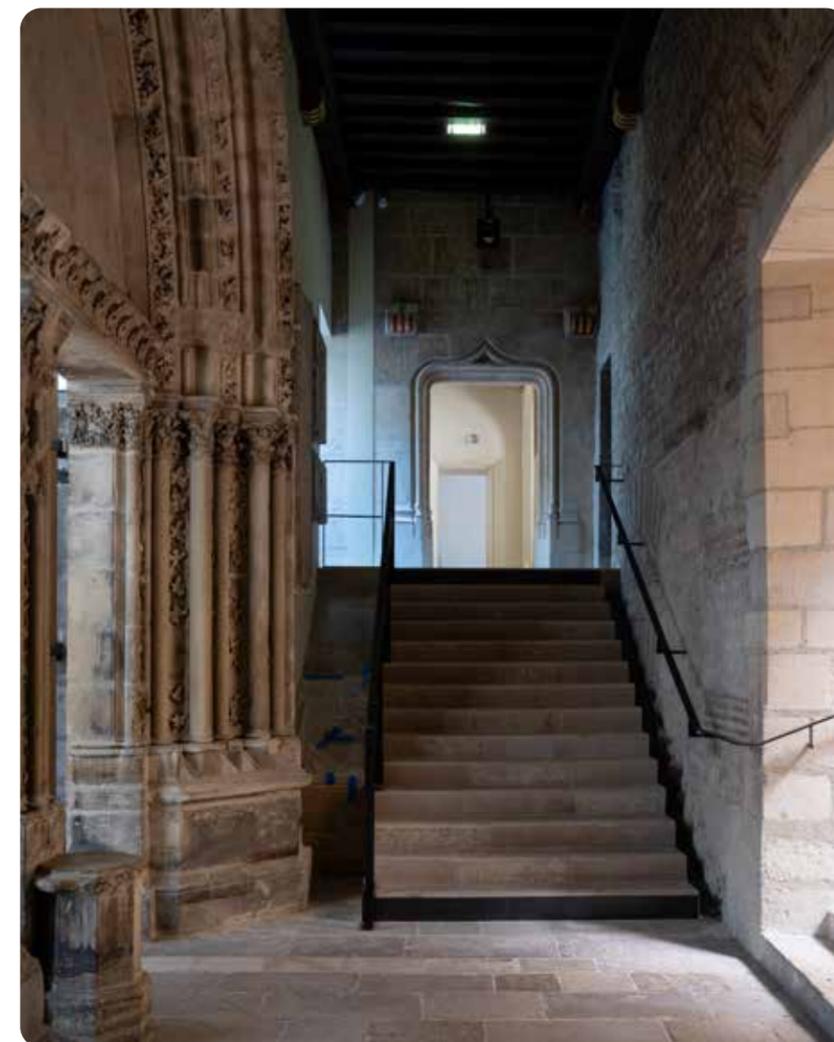
OPPIC

**MAÎTRISES D'ŒUVRE**

- Refonte des parcours muséographiques : Bernard Desmoulin, architecte, associé au studio Adrien Gardère, muséographe-scénographe-designer
- Restauration monuments historiques, mise en accessibilité : Paul Barnoud, Architecte en chef des monuments historiques

**MONTANT TOTAL**

12,91 M€ TDC



Fondé en 1843, le musée de Cluny est installé dans deux monuments parisiens exceptionnels : les thermes gallo-romains (1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> siècle) et l'hôtel des abbés de Cluny (fin 14<sup>e</sup> siècle). Le musée offre plus de 2000 m<sup>2</sup> d'espaces d'exposition et environ 200 m<sup>2</sup> dédiés à l'accueil et l'animation culturelle. Le projet « Cluny IV », qui s'achève avec la refonte du parcours de visite, vise à améliorer les conditions d'accueil du musée tout en renforçant sa sécurité, sa visibilité et en proposant un parcours muséographique plus lisible. Il vise aussi à mettre en valeur les monuments historiques et assurer leur dialogue avec les collections qui composent le musée.

Le projet « Cluny IV » comporte quatre volets : la restauration des bâtiments et la préservation des vestiges, la construction d'un nouvel espace d'accueil, inauguré en 2018, l'optimisation de l'insertion urbaine et la refonte des parcours muséographiques.

C'est ce dernier volet muséographique qui s'achève.

**L'OPÉRATION EN 2021**

Le déplacement de l'entrée publique du musée de Cluny, de la place Paul-Painlevé au nouveau bâtiment d'accueil rue du Sommerard, livré en juillet 2018, sous la maîtrise d'œuvre de Bernard Desmoulin, était un prélude à la révision de l'ensemble des parcours muséographiques avec un sens de visite désormais inversé.

C'est l'occasion de différencier pour les visiteurs un parcours archéologique et monumental antique dans les thermes et un parcours muséographique dans le bâtiment médiéval et dans les aménagements du 19<sup>e</sup> siècle. L'opportunité est donc donnée de mener une réflexion globale pour proposer une nouvelle muséographie chronologique ainsi qu'une mise en accessibilité totale du site pour les personnes à mobilité réduite, alors que le parcours comportait 28 niveaux avant travaux.

Cette réflexion sur les parcours muséographiques se décline en deux volets :

- la refonte des parcours sous la maîtrise d'œuvre de Bernard Desmoulin, associé au muséographe Adrien Gardère ;
- la mise en accessibilité et la restauration des éléments patrimoniaux intérieurs, sous la responsabilité de Paul Barnoud, Architecte en chef des monuments historiques.

Les travaux, démarrés en mai 2019, se sont achevés au premier semestre 2021 pour les lots architecturaux. Le second semestre a vu l'installation des mobiliers muséographiques en salles se poursuivre, en même temps que les œuvres ont commencé à reprendre leur place dans le musée : en premier lieu les plus monumentales, puis celles s'installant en vitrines à la suite de la réalisation de leur soclage.

En parallèle, l'entreprise en charge de la signalétique, désignée en fin d'année, a finalisé le processus de conception des supports directionnels autant que muséographiques, pour une pose concomitante aux réglages de lumière, en vue de l'ouverture du musée au public au printemps 2022.

## MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Établissement public du musée national de la Marine

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

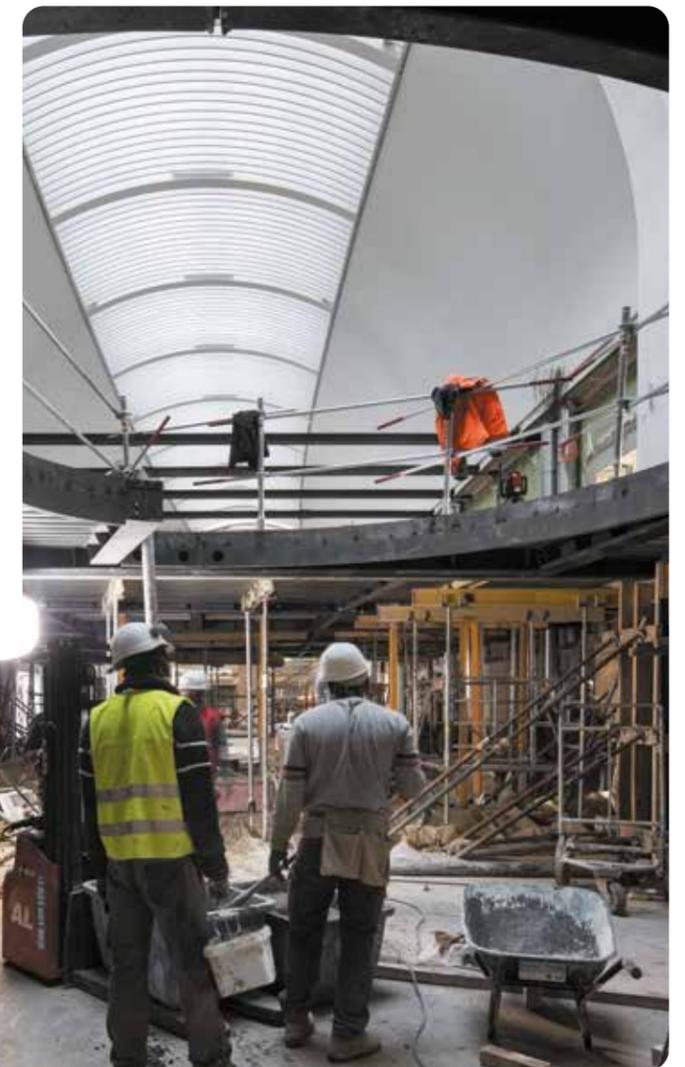
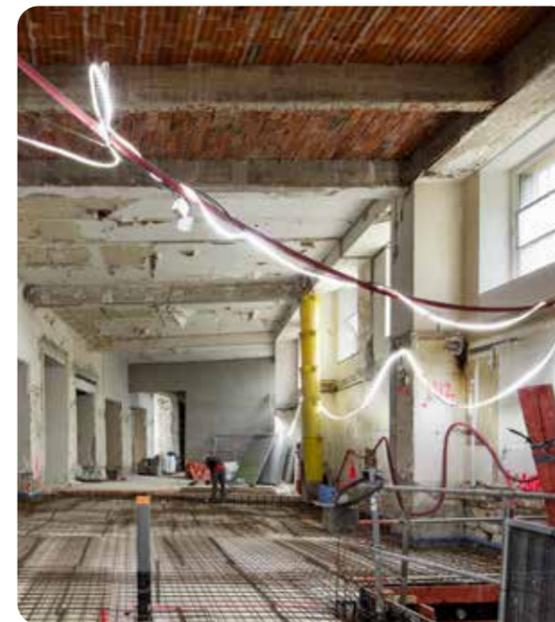
OPPIC

### MAÎTRISES D'ŒUVRE

- Rénovation architecturale : h2o/Snohetta
- Travaux monuments historiques induits : Lionel Dubois, Architecte en chef des monuments historiques, remplacé par Pierre Bortolussi début 2020
- Scénographie du parcours semi-permanent : Casson Mann
- Signalétique générale et spécifique bâtiment : Contours Soft Design

### MONTANT TOTAL

65,35 M€ TDC



L'implantation parisienne du musée national de la Marine est située depuis 1939 dans une partie de l'aile de Passy du palais de Chaillot, sur 9000 m<sup>2</sup> environ. Cette emprise n'a jamais fait l'objet d'une rénovation d'ensemble et le musée était confronté depuis de nombreuses années au vieillissement de sa muséographie, à d'importants dysfonctionnements et problèmes de conformité, et à des manques au regard des services et du confort attendus désormais par les visiteurs.

Au printemps 2017, le musée a ainsi fermé ses portes au public pour engager une rénovation qui a vocation à faire de lui le musée maritime français de référence.

Ses espaces seront restructurés pour une meilleure organisation des surfaces dédiées aux différentes fonctions, muséales et annexes, comme l'auditorium, les ateliers pédagogiques ou la librairie-boutique. Une remise aux normes sera effectuée et le parcours muséographique sera entièrement revu.

### L'OPÉRATION EN 2021

S'agissant de la **rénovation du bâtiment**, l'année 2021 est une pleine année de travaux. C'est ainsi que, côté rue, les travaux portant sur le passage des réseaux, la mise en œuvre de la voûte en staff, le démarrage des doublages verticaux et la restauration de la verrière ont été effectués. Les échafaudages intérieurs et extérieurs ont pu être déposés fin décembre 2021.

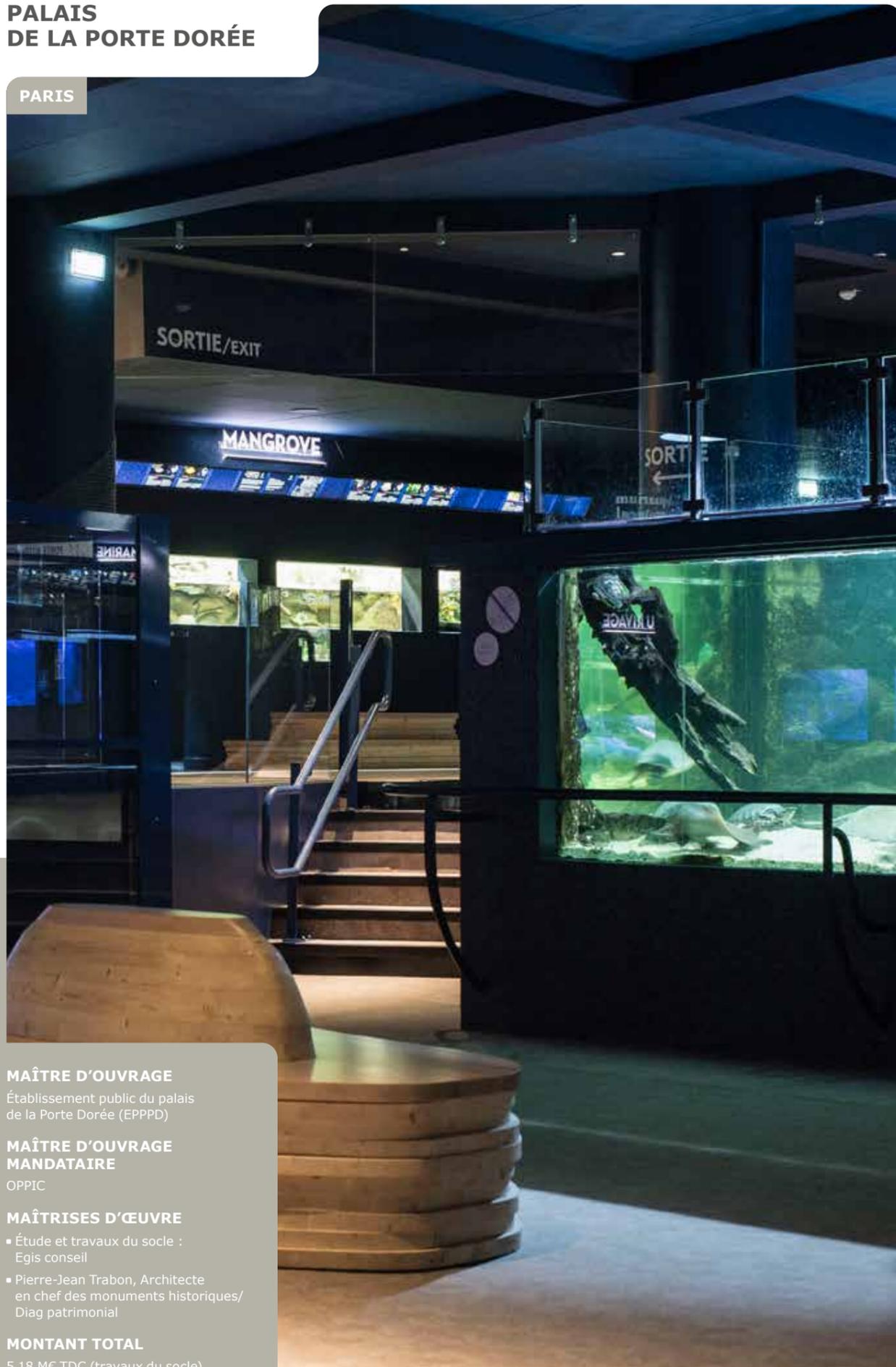
Les structures métalliques des planchers d'entresollement du rez-de-chaussée ont également été mises en œuvre, côté Seine, après la réalisation du flocage du plancher haut du rez-de-chaussée.

Au niveau rez-de-jardin, les locaux techniques et les espaces de logistique ont été construits. Enfin, au pavillon d'About, les planchers d'entresollement ont été réalisés, suivis du passage des réseaux et du montage des cloisons.

En parallèle, les marchés de **scénographie** des espaces semi-permanents ont été notifiés fin septembre 2021 et les premières études d'exécution en interface avec les travaux de rénovation du bâtiment ont pu commencer.

De même, les études d'exécution du soclage des collections ont également été lancées.

Enfin, concernant la **signalétique**, le dossier de consultation des entreprises a été remis en décembre 2021, en vue de la consultation des travaux en avril 2022. La consultation des marchés de production multimédia a quant à elle été lancée à l'été 2021, en vue de notification fin janvier 2022.



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

Établissement public du palais de la Porte Dorée (EPPPD)

**MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE**

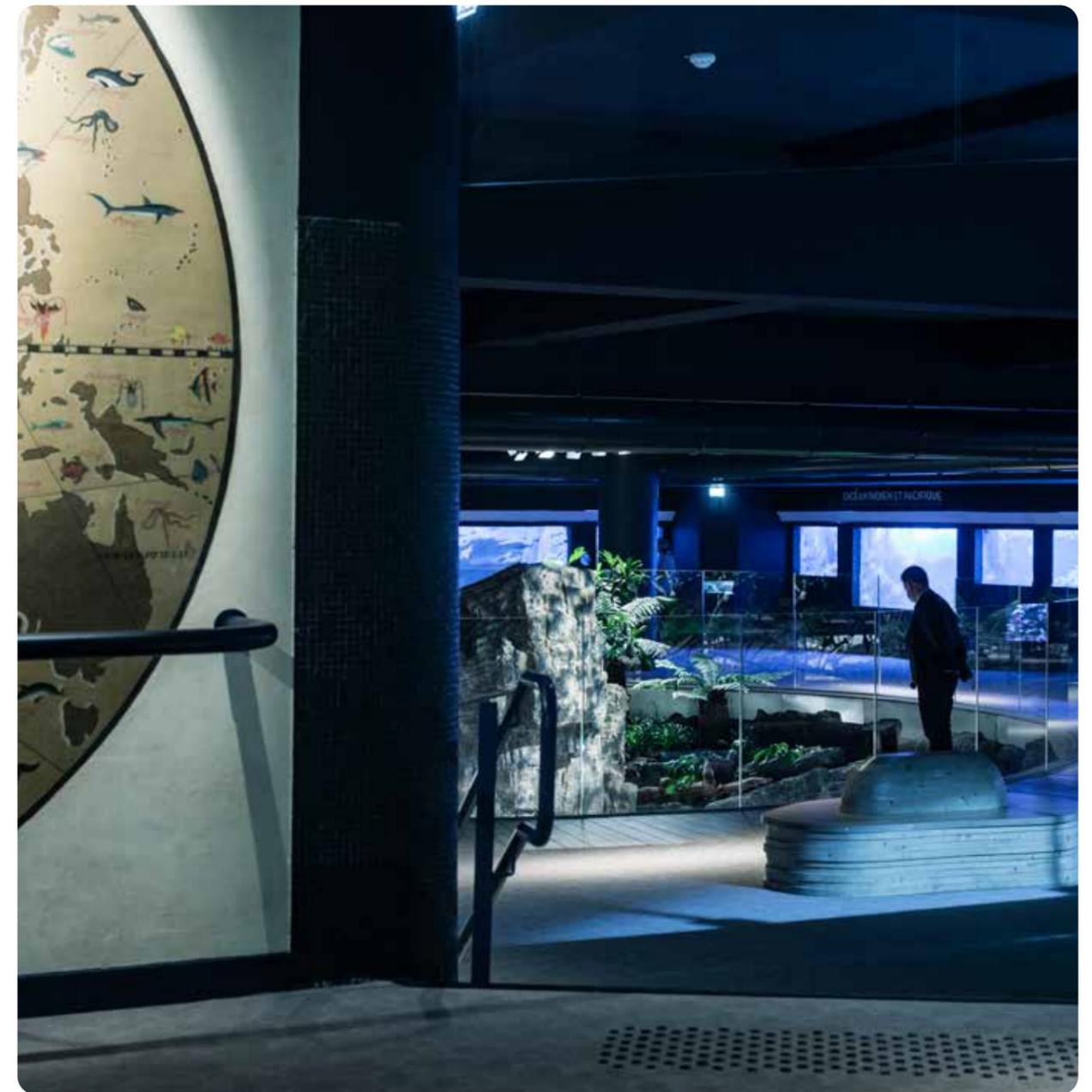
OPPIC

**MAÎTRISES D'ŒUVRE**

- Étude et travaux du socle : Egis conseil
- Pierre-Jean Trabon, Architecte en chef des monuments historiques/ Diag patrimonial

**MONTANT TOTAL**

5,18 MC TDC (travaux du socle)



**L'Établissement public du palais de la Porte Dorée (EPPPD) est chargé de développer les projets scientifiques et culturels de l'aquarium et du musée national de l'histoire de l'immigration. Il assure également la mise en valeur de l'ensemble patrimonial du palais de la Porte Dorée.**

2021 a été marquée par les travaux de mise aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité des espaces du rez-de-chaussée, de l'aquarium et de sa salle d'exposition, ainsi que la mise en conformité des installations techniques du bâtiment. Les études pour de futurs travaux ont également avancé.

**L'OPÉRATION EN 2021**

**Les travaux dits « du socle »,** menés sous maîtrise d'œuvre Egis et commencés en juillet 2020, ont été réceptionnés le 31 mai 2021. L'aquarium a été rouvert au public le 1<sup>er</sup> juin 2021, dans un confort acoustique optimal et un confort thermique grandement amélioré.

Ces travaux de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité auront également permis de restituer les qualités originelles des espaces de l'aquarium, améliorant ainsi les conditions d'accueil du public.

Les réserves ont été levées, la garantie de parfait achèvement a pris fin le 31 mai 2022.

Parallèlement à ces travaux, l'Architecte en chef des monuments historiques, Pierre-Jean Trabon, a rendu les résultats de l'audit patrimonial du monument qu'il a mené en 2020 et 2021, en groupement avec le BET Egis et l'économiste CAMEBAT.

Cette étude doit aboutir à un plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour ce bâtiment, destiné à structurer et proposer une nouvelle et importante campagne d'investissement dans les années à venir, en englobant la dimension patrimoniale du clos et couvert ainsi que d'autres besoins réglementaires ou fonctionnels.

## MUSÉE DE L'ARMÉE HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

PARIS

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Établissement public  
du musée de l'Armée

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Agence Antoine Dufour,  
architectes

### MONTANT TOTAL

14,49 M€ TDC  
(pour la mise en œuvre  
de la première phase  
et études de maîtrise  
d'œuvre de la seconde  
phase)



**Situé au sein de l'hôtel national des Invalides, le musée de l'Armée, placé sous la tutelle du ministère des Armées, a été créé en 1905.**

Il est le résultat de la fusion de deux entités antérieures, le musée d'Artillerie, installé dans l'aile Occident, bordant la cour d'honneur de l'hôtel national des Invalides à Paris, et le musée historique de l'Armée, installé dans l'aile Orient. Il conserve l'une des collections d'histoire militaire les plus riches au monde avec près de 500 000 pièces, de l'âge du bronze au 21<sup>e</sup> siècle, et accueillait plus de 1,2 million de visiteurs en 2019. Après avoir entièrement modernisé son parcours permanent entre 1994 et 2009 au titre du plan ATHENA, le musée souhaite désormais conforter sa place de musée d'histoire mondiale de la France en étendant son propos à la période de l'après Seconde Guerre mondiale, de la décolonisation et de l'activité contemporaine sur les théâtres extérieurs.

### L'OPÉRATION EN 2021

À la faveur de la libération de locaux au sein de l'hôtel national des Invalides, le musée de l'Armée souhaite améliorer les conditions d'accueil des publics et des expositions temporaires, mais aussi créer 4 nouveaux parcours permanents : L'hôtel des Invalides, entre histoire et mémoires ; Colonisation, décolonisation : une histoire en partage ; Après 1945 : de la Guerre froide à nos jours ; Forces armées et engagements militaires de la France.

Ce projet d'ampleur sera réalisé en plusieurs phases. La première partie, concernant 1800 m<sup>2</sup> utiles, portera sur l'amélioration de la visibilité du musée, à travers la rénovation et la réorganisation des entrées et la présentation d'un premier parcours de visite dédié à l'histoire du site, à découvrir d'ici les Jeux olympiques de 2024. La deuxième phase, qui reste à consolider, visera à poursuivre l'amélioration de nouvelles offres aux publics en matière de parcours muséographiques et de service, sur environ 10200 m<sup>2</sup> utiles.

L'année 2021 a été consacrée, pour une large part, à finaliser les conditions de faisabilité de la première phase avec le musée de l'Armée et ses instances de tutelles. Son lancement opérationnel a pu intervenir à l'été 2021, avec, à l'issue d'une procédure de négociation, la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Parmi les 55 candidatures reçues, celles des groupements AKPA, KAN architecten, Philippe Prost et Antoine Dufour ont été retenues.

L'agence Antoine Dufour a été désignée en décembre 2021, pour assurer :

- en tranche ferme, la maîtrise d'œuvre de la première phase de travaux et les études de diagnostics et d'avant-projet sommaire, nécessaires à la consolidation de la seconde phase ;
- en tranche optionnelle, le reste des études et missions de maîtrise d'œuvre nécessaires à la mise en œuvre de la seconde phase.

## MUSÉE-MÉMORIAL DES SOCIÉTÉS FACE AU TERRORISME

SURESNES

### DONNEUR D'ORDRE

GIP Musée-mémorial du terrorisme

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MONTANT TOTAL

0,30 M€ TTC

**Annoncé par le Président de la République le 18 septembre 2018, lors de la cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme, le projet de musée-mémorial a une triple vocation : lieu de mémoire et de recueillement, musée d'histoire et de société, espace de recherche, de transmission et d'éducation.**

Dans le cadre de ces travaux, la mission de préfiguration, mise en place par le Premier ministre et la Direction interministérielle de l'Aide aux victimes ont souhaité s'appuyer sur les compétences de l'OPPIC pour participer aux réflexions, en termes de programme et de données immobilières d'un projet spécifique, autant dans sa conception que dans sa dimension universelle.

### L'OPÉRATION EN 2021

En 2021, l'OPPIC a poursuivi son assistance à la mission de préfiguration – constituée en groupement d'intérêt public (GIP) depuis février 2021 et chargée de la définition du projet scientifique et culturel (PSC) du futur musée-mémorial – en conduisant les études préalables propres à l'élaboration d'un cahier des charges pour les futurs concepteurs.

Le 11 mai 2021, le Président de la République annonçait le choix du lieu d'implantation du futur musée-mémorial : l'ancienne École de plein air des architectes Beaudouin et Lods à Suresnes, site ouvert en 1935, classé monument historique en 2002 et représentant quelque 5 000 m<sup>2</sup> de bâti dans un parc d'environ 1,6 ha.

Une convention d'études préalables entre le GIP et l'OPPIC a été signée en septembre 2021 et a permis le lancement par l'opérateur d'un certain nombre d'études, pour nourrir les études de programmation et de faisabilité du projet sur le site de Suresnes. Alors que le GIP élaborait son PSC, l'OPPIC a lancé :

- l'étude de sensibilité patrimoniale (Atelier Cairn - Paul Barnoud ACMH) ;
- l'audit technique (Egis) ;
- l'étude de sécurité et de sûreté publique (Cronos) ;
- l'expertise environnementale (OASIIS) ;
- l'étude économique (Alpha-i & Co).

Ces études préalables doivent se poursuivre jusqu'à l'été 2022.

## PORT-ROYAL DES CHAMPS

MAGNY-LES-HAMEAUX

### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISES D'ŒUVRE

- Pierre Bortolussi, Architecte en chef des monuments historiques
- Designers Unit, scénographe

### MONTANT TOTAL

7,2 M€ TDC

**L'abbaye cistercienne de Port-Royal est devenue au 17<sup>e</sup> siècle le lieu de la pensée janséniste.**

Aujourd'hui, seules subsistent des ruines (site bas) et la ferme des Granges (site haut) installée sur le plateau, formant désormais un ensemble cohérent.

Un schéma global d'aménagement a été acté par le ministère de la Culture fin 2011, proposant différentes tranches de travaux pour les deux sites.

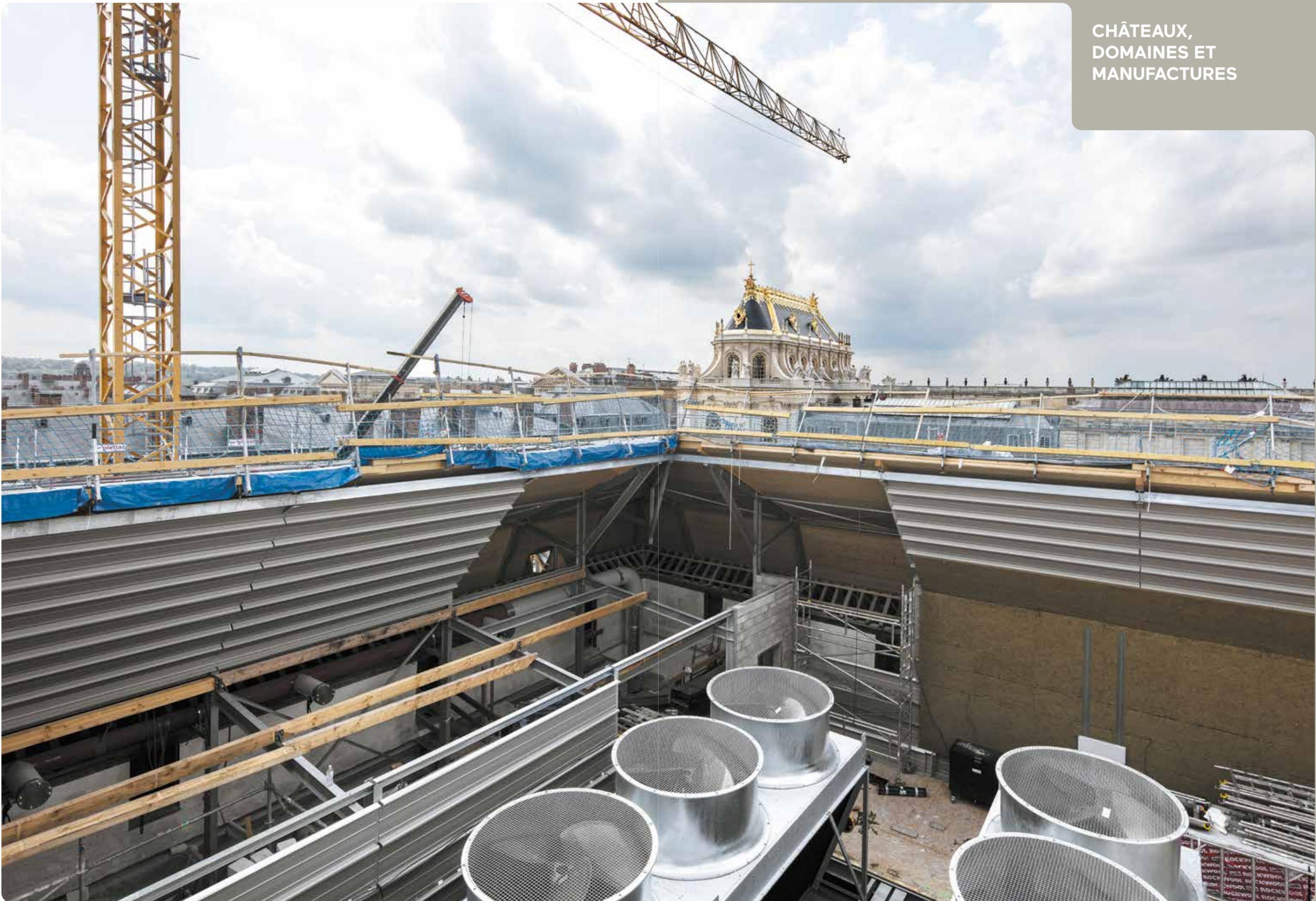
Le site bas a notamment été largement réhabilité. À la suite, un programme d'études et de travaux a été élaboré, portant sur l'aménagement et la réhabilitation du logis nord, du logis des solitaires et des petites écoles du site haut.

### L'OPÉRATION EN 2021

À la suite des travaux de réaménagement du logis nord et du logis des solitaires, puis d'assainissement de l'espace extérieur nord, conduits en 2019 par l'Architecte en chef des monuments historiques, Pierre Bortolussi, subsiste un dysfonctionnement de la centrale d'assainissement, en cours de traitement.

Concernant la réhabilitation et le réaménagement des petites écoles, d'une partie du château neuf, de la chapelle et du logis Saint-Gilles, la consultation des entreprises a été lancée au premier semestre 2021 mais a été infructueuse, compte tenu du contexte économique général. Il a donc été décidé de relancer une consultation en entreprise générale au second trimestre 2022.

CHÂTEAUX,  
DOMAINES ET  
MANUFACTURES



## CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Établissement public  
du château de Fontainebleau

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

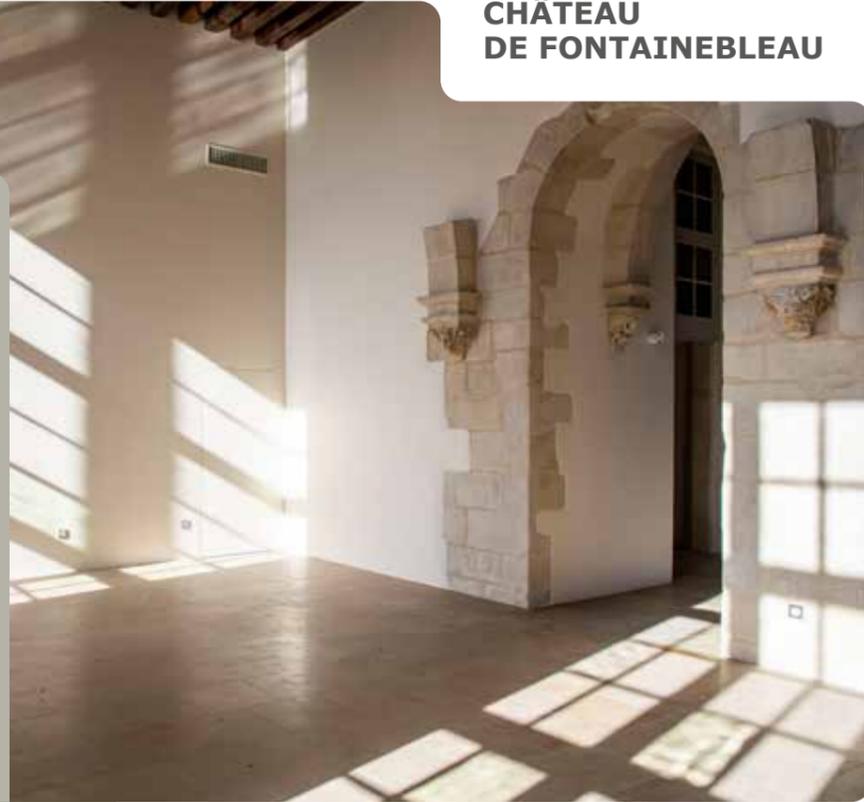
OPPIC

### MAÎTRISES D'ŒUVRE

- Monuments historiques :  
Patrick Ponsot, Architecte en chef  
des monuments historiques
- Redéploiement des services :  
Parica, bureau d'études
- Centre de conservation muséale  
du château de Fontainebleau :  
Hugues Fontenas Architecture,  
Espaces Temps, bureau d'études

### MONTANT TOTAL

91 M€, dont 50,6 M€  
pour la première phase et  
40,4 M€ pour la deuxième phase



L'Établissement public du château de Fontainebleau (EPCF) délègue sa maîtrise d'ouvrage à l'OPPIC pour piloter les principales opérations de restauration et de rénovation de son schéma directeur, lancé en 2015 et dont la réalisation nécessitera environ 18 ans.

Les opérations du schéma directeur portent sur l'ensemble des composantes du domaine de Fontainebleau : le château et ses dépendances, les collections mais aussi le parc, les jardins et leurs ouvrages hydrauliques. Grâce à une approche globale, le schéma directeur vise à assurer le développement culturel, touristique et économique du domaine en répondant à deux priorités : d'une part préserver, conserver et mettre en valeur un patrimoine exceptionnel, et d'autre part mieux faire connaître le château et faciliter l'accès de tous les publics à la culture.

La première phase du schéma, qui couvrait la période 2015-2020, s'est achevée mi-2021, pour prendre en compte, notamment, les conséquences de la pandémie mondiale liée à la Covid-19. La deuxième phase a été lancée en 2020 pour une durée de six ans et l'année 2021 a permis de débiter les premières opérations.

Le montant total des conventions de mandat s'élève à 91 M€, dont 50,6 M€ pour la première phase du schéma directeur de rénovation et 40,4 M€ pour sa deuxième phase.

### LES OPÉRATIONS DE LA PHASE 1 DU SCHÉMA DIRECTEUR S'ACHÈVENT

2021 a vu l'achèvement des deux dernières opérations de cette première phase du schéma, celle du redéploiement des services et de la modernisation de l'aile de la Belle Cheminée.

Le redéploiement des services de l'EPCF au sein de l'aile des ministres et sur des zones névralgiques, réparties au cœur même du château, est un chantier qui a permis d'offrir aux agents des espaces de travail plus adaptés et plus agréables, tout en apportant de nouvelles synergies de travail. L'opération a été conduite par deux maîtrises d'œuvre séparées mais étroitement associées :

- d'un côté, la maîtrise d'œuvre pour les travaux sur l'enveloppe architecturale et les structures, confiée à l'Architecte en chef des monuments historiques Patrick Ponsot ;
- de l'autre, la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement intérieur et sur les installations techniques, prise en charge par le bureau d'études Parica.

Ces travaux ont été lancés en novembre 2018 et ont été réceptionnés mi-2021.

La modernisation de l'aile de la Belle Cheminée répond à différents objectifs du schéma directeur : améliorer l'accueil du public d'une part, par le réaménagement du salon de thé du rez-de-chaussée, et assurer le développement culturel du site d'autre part, en créant une salle d'exposition au premier étage, livrée en mars 2019. Le salon de thé a quant à lui été réceptionné mi-2021.



### LES OPÉRATIONS DE LA PHASE 2 DU SCHÉMA DIRECTEUR SONT LANCÉES

Contractualisée entre l'EPCF et l'OPPIC en 2020, la deuxième phase du schéma directeur bénéficiait d'une enveloppe initiale de 57 M€, dont 35,9 M€ ont été confiés à l'OPPIC via une convention de mandat englobant neuf nouvelles opérations. Cette enveloppe a pu être portée à 60 M€ grâce à l'obtention d'un financement spécifique du plan de relance sur les ouvrages hydrauliques.

La seconde phase du schéma directeur poursuit le premier objectif de pérennité du patrimoine, avec des travaux de clos et couvert et de mise en sécurité. Mais elle ouvre également deux objectifs nouveaux, autour des jardins d'une part et des collections d'autre part.

Les premières opérations du schéma directeur sur les jardins, consacrant les conclusions des études historiques, scientifiques et la formalisation d'un plan de gestion, traitent de la gestion de l'eau sur le domaine et les principaux ouvrages hydrauliques qui le structurent (le grand canal et l'aqueduc François 1<sup>er</sup>).

La restructuration et l'aménagement du bâtiment transitoire du site des Archives nationales de Fontainebleau en réserves muséales, marquent, quant à eux, le démarrage du chantier des réserves pour la rationalisation de la gestion des collections du château.

Par ailleurs, l'EPCF a pour objectif de lever en 2023 l'avis défavorable d'exploitation du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) qui pèse sur l'établissement depuis de nombreuses années. L'OPPIC a donc lancé en priorité l'opération du **déploiement de l'alarme sonore** qui permettra de répondre à cet objectif. Les études ont été menées jusqu'à la fin du premier semestre 2021 et le chantier a démarré en décembre, pour 15 mois.

Les opérations de **mise en sécurité des escaliers Noir, Louis XIV, Saint-Louis et François 1<sup>er</sup>** ainsi que la **rénovation du réseau d'incendie armé (RIA)** permettront de parachever, à l'issue de la phase 2, la grande majorité des travaux de mise en sécurité qui étaient prévus sur le site au

démarrage du schéma en 2015. Les études de maîtrise d'œuvre ont été menées jusqu'au troisième trimestre 2021 et le chantier a démarré en avril 2022 pour trois ans et demi.

Enfin, l'année 2021 a permis de désigner les maîtrises d'œuvre de trois nouvelles opérations à l'issue de consultations dédiées.

L'appel d'offres de maîtrise d'œuvre technique pour **la réparation des digues et de l'exutoire du grand canal** a permis d'associer à Patrick Ponsot, l'Architecte en chef des monuments historiques, un groupement de bureaux d'études spécialisés dans l'environnement et les travaux en géotechnique, structure et ouvrage d'art. Les études d'avant-projet ont été rendues et validées pour fin 2021. Les études de projet seront menées au premier trimestre 2022 pour ensuite pouvoir mener la consultation travaux qui permettra de lancer le chantier à l'été. Ce dernier, prévu sur 11 mois, sera réceptionné dans les délais exigés par le ministère de la Transition écologique, qui a subventionné cette opération à hauteur de 3,059 M€ au titre du plan de relance.

L'opération de **restauration de l'aqueduc François 1<sup>er</sup>** a aussi nécessité d'associer à l'Architecte en chef des monuments historiques un bureau d'études spécialisé dans les travaux en hydraulique. L'équipe de maîtrise d'œuvre ainsi constituée a rendu un diagnostic fin 2021. Les études de maîtrise d'œuvre se poursuivront en 2022.

Enfin, la consultation de maîtrise d'œuvre lancée fin 2020 pour **la création du centre de conservation muséale du château de Fontainebleau**, au sein du bâtiment transitoire du site des Archives nationales, a permis de désigner en juin 2021 l'architecte Hugues Fontenas et son groupement de bureaux d'études comme maître d'œuvre du projet. Les études d'avant-projet sommaire ont été rendues et validées fin 2021. Le reste des études de maîtrise d'œuvre se poursuivra en 2022 pour un démarrage du chantier prévu en fin d'année.

## CHÂTEAU DE VERSAILLES



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV)

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISES D'ŒUVRE

- Château d'eau :  
Frédéric Didier, Architecte en chef des monuments historiques, BET Edeis
- Cour de Marbre :  
Frédéric Didier, Architecte en chef des monuments historiques, BET Khephren et Alternet
- Corps central nord :  
Frédéric Didier, Architecte en chef des monuments historiques, BET Khephren, Alternet, Oasiis, Artelia, GNPS, Risk&Co

### MONTANT TOTAL

Phase 2 du schéma directeur :  
88,633 M€ TDC (hors travaux de mise en sécurité du corps central nord)



L'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV) a entrepris en 2004 le plus vaste programme de réaménagement et de modernisation du château et de ses dépendances depuis la Restauration. Ceci afin de transmettre le patrimoine aux générations futures et d'améliorer la sécurité, tant des biens que des personnes, l'accueil du public et les conditions de travail des agents.

Pour mener à bien ce vaste schéma directeur, celui-ci a été décomposé en deux phases.

La première phase s'est achevée en 2016. La deuxième est en cours.

Cette deuxième phase du schéma directeur porte sur :

- la mise en sécurité et sûreté, et le traitement climatique de la partie sud du corps central du château de Versailles, qui comprend notamment les appartements de la Reine et le salon de la Paix (réceptionnés en 2019) ainsi que les appartements donnant sur la cour de Marbre (études en cours - travaux 2023-2024) ;
- l'installation de tours aéroréfrigérantes dans le château d'eau ainsi que sa restauration, notamment ses façades et la restitution de la couverture façon Mansard (travaux en cours de finalisation) ;
- la mise en sécurité et le traitement climatique de la moitié nord du corps central du château de Versailles, qui comprend les appartements du Roi, le salon de la Guerre et la galerie des Glaces (en études de conception).

### LES OPÉRATIONS EN 2021

La phase 2 du schéma directeur s'est poursuivie avec la finalisation des travaux, longtemps retardés, du château d'eau et le lancement des études de projet sur les opérations de la cour de Marbre et du corps central nord.

Dans le **château d'eau**, les travaux se sont poursuivis avec le grutage des tours aéroréfrigérantes en juillet, l'achèvement du gros œuvre et des travaux de restauration du clos et du couvert. La mise en service des installations est prévue en février 2022.

**Concernant le corps central nord**, la consultation des bureaux d'études techniques fluides, menée en 2020, a permis de procéder aux négociations et de conclure le marché de maîtrise d'œuvre en mai 2021. La maîtrise d'œuvre désignée associe les compétences techniques de bureaux d'études spécialisés aux compétences patrimoniales de l'Architecte en chef des monuments historiques. Cette opération, vaste dans son emprise et sa complexité, marquera la vie du site pour de nombreuses années.

Dans la continuité de l'opération des Grands Appartements sud et en anticipation de l'opération du corps central nord, a été décidé la réalisation d'une première phase de travaux de mise en sécurité portant sur des locaux situés sur le côté sud de la **cour de Marbre** et reliés aux installations techniques existantes situées sous la terrasse du midi. La maîtrise d'œuvre a été désignée en avril 2021 et la consultation des entreprises sera menée au deuxième trimestre 2022, pour des travaux en 2023. La zone comprend notamment l'antichambre de l'œil-de-bœuf, le grand couvert, et constitue une zone très complexe dans le parcours de visite.



## CHÂTEAU DE VINCENNES



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Christophe Batard, Architecte  
en chef des monuments historiques

### MONTANT TOTAL

23,96 M€ TDC



Au 14<sup>e</sup> siècle, dans le contexte de la guerre de Cent Ans, les Valois font édifier la forteresse de Vincennes. Restauré après la Seconde Guerre mondiale, le château abrite notamment depuis 1948 les services historiques de l'Armée.

Si les opérations sur le donjon et la Sainte chapelle sont conduites par le Centre des monuments nationaux, l'OPPIC intervient au titre du protocole Culture-Défense sur les bâtiments du site relevant du ministère des Armées.

### LES OPÉRATIONS EN 2021

Les enceintes nord et sud du château de Vincennes ont fait l'objet, durant toute l'année 2021, de travaux de restauration. Au nord, les murs de contrescarpes ont été restaurés, les pierres abîmées remplacées, les parements ainsi que le larmier et les joints repris, et un soin tout particulier a été porté pour conserver au maximum les pierres médiévales.

Dans le cadre de cette opération et à l'occasion de l'événement « 2020-2021 : années de la BD », une fresque dessinée par Benjamin Reiss est venue habiller progressivement l'ensemble des 38 modules de la clôture périmétrique du chantier.

Au sud, la restauration du **pont-levis de la tour du bois**, restitué en bois massifs et en pierre de taille, a été achevée au premier trimestre 2021.

En parallèle du suivi de ces travaux, l'architecte en chef Christophe Batard a remis l'avant-projet détaillé pour la **restauration du clos et du couvert du pavillon de la Reine**. La demande d'autorisation de travaux au titre des monuments historiques a été validée par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC) le 30 novembre 2021.

La **cour royale** a, quant à elle, fait l'objet d'investigations pyrotechniques. En effet, les anciennes casernes, détruites à l'explosif par les forces allemandes lors de leur retraite en 1945, ont nécessité un diagnostic mené par une entreprise spécialisée. Le résultat de ces investigations a été utile à la conduite des études d'aménagement de la cour royale en cours.

Sous la conduite de l'Architecte en chef des monuments historiques, un diagnostic a aussi été réalisé sur **les portiques et les statuaires** de part et d'autre de la cour royale, présentant un état de conservation préoccupant pour la partie sud. Le parti pris et les objectifs de restauration sont triples : remettre en état les deux portiques (nord et sud), restituer les statuaires disparues ou détruites, remettre en état l'arc de triomphe nord et les fonds de fossés sud.

L'avant-projet sommaire concernant **l'aménagement des abords nord** du château a enfin été soumis à la DRAC. Le projet s'inscrit dans le schéma directeur de mise en valeur des abords du château de Vincennes, validé en commission nationale en 2011.

Cette première phase de déploiement du schéma directeur consiste à raser le talus défensif qui masque le flanc nord du château afin de réaliser des aménagements paysagers contemporains et des équipements d'éclairage. Ainsi, des vues sur le château de Vincennes seront dégagées et les abords participeront à reconnecter la ville de Vincennes à son château.



## MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

DOMAINE NATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Régis Martin, Architecte en chef des monuments historiques

### MONTANT TOTAL

- 15,5 M€ TDC (façades et escalier sud-ouest)
- 6,55 M€ TDC (grand bassin)



Résidence royale depuis le 12<sup>e</sup> siècle, Saint-Germain-en-Laye fut à la fois un séjour de plaisance et un lieu de pouvoir des rois de France. Le château abrite aujourd'hui le musée d'Archéologie nationale.

Le château se caractérise par l'expression monumentale de ses façades en briques et pierres, ordonnancées selon de hautes travées régulières, animées par un jeu de terrasses et de corniches à balustres qui dominent les douves.

Les travaux du site concernent une vaste campagne de restauration des façades qui s'achève.

Un partenariat étroit entre la ville de Saint-Germain-en-Laye et l'État a également abouti au lancement d'études sur la restitution d'un bassin dans la grande perspective du château.

### LES OPÉRATIONS EN 2021

La campagne de restauration des façades du château qui a commencé en 2014 touche à sa fin : la dernière des six tranches de travaux doit être livrée au début du printemps 2022. Les travaux ont été menés en 14 lots répartis entre 13 entreprises, du début à la fin.

L'opération de réaménagement de l'escalier sud-ouest a quant à elle pour but de permettre l'accessibilité du château à tous les publics et de reprendre le sens de parcours muséographique. Après une interruption en 2019, au stade de l'avant-projet définitif, puis une reprise des études fin 2020, le Service des musées de France et le musée d'Archéologie nationale se sont accordés pour relancer l'opération fin 2021 sur un périmètre partiellement revu, que devra prendre en compte l'Architecte en chef des monuments historiques.

Dans le domaine, la conception du jardin historique, conçu par Le Nôtre, incluait comme pièce maîtresse, un bassin aux dimensions monumentales, dans la perspective du château. Aujourd'hui, la ville de Saint-Germain-en-Laye et la Région accompagnent l'effort d'investissement de l'État pour le domaine, en engageant une opération de restitution de ce bassin historique.

Son dessin, conçu par l'Architecte en chef des monuments historiques, s'inspire des gravures du 17<sup>e</sup> siècle. Les études de conception, qui ont nécessité la réalisation d'investigations importantes pour intégrer les contraintes structurelles et géotechniques liées à la présence des ouvrages en tréfonds de la RATP, ont été finalisées début 2021, permettant la consultation des entreprises et la notification des marchés de travaux en septembre 2021. Le bassin est prévu réceptionné au deuxième semestre de 2022.

Enfin, le musée d'Archéologie nationale a fait l'objet de plusieurs études. La question de la conservation des collections a été à ce titre structurante. Un audit technique du château a également été présenté lors d'un comité de pilotage en juin 2021.

**MANUFACTURE  
NATIONALE  
DES GOBELINS**  
MOBILIER NATIONAL

PARIS



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Jacques Moulin,  
Architecte en chef des  
monuments historiques

**MONTANT TOTAL**

7,31 M€ TDC

Réunis sur un même site depuis 1937, le Mobilier national et la manufacture nationale des Gobelins ont fourni au cours des siècles mobiliers, objets d'arts et tapisseries aux institutions de l'État. Le patrimoine bâti de la Manufacture et du Mobilier national constitue un ensemble exceptionnel. Les façades et les toitures du bâtiment Perret ont été classées au titre des monuments historiques le 20 décembre 1965, et l'ensemble bénéficie également du label architecture remarquable.

Un schéma directeur immobilier à l'échelle du site, proposant préservation patrimoniale, mise aux normes sanitaires et techniques, rationalisation fonctionnelle, modernisation et développement du site est en cours de déploiement. Parallèlement, une campagne de travaux de réfection des façades intérieures du bâtiment Perret a été menée depuis 2017 et réceptionnée en 2021.

**LES OPÉRATIONS EN 2021**

La dernière tranche de travaux de **restauration des façades intérieures du Mobilier national**, démarrée en septembre 2020, s'est achevée à l'été 2021. Ces travaux, conduits par l'Architecte en chef des monuments historiques, Jacques Moulin, concernent la façade, le pignon et le pavillon ouest du bâtiment Perret, ainsi que la repose des derniers dômes des marquises.

Grâce au travail de finition par badigeons teintés (ocre-jaunes) appliqués sur les bétons, l'intégralité du bâtiment a retrouvé une coloration similaire à celle que l'architecte Auguste Perret avait réalisée à la livraison du bâtiment en 1937.

Au cours de l'année 2021, un scénario pour la mise en œuvre du **schéma directeur** a été retenu par le Mobilier national et par la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture.

Celui-ci définit les grands principes fonctionnels et le phasage des travaux de réhabilitation à venir. Ce scénario, divisé en trois phases, vise à sécuriser et remettre aux normes le site, notamment pour les activités les plus dangereuses, sauvegarder ses bâtiments, améliorer l'adéquation fonctionnelle des lieux avec leurs usages et rendre possible la modernisation et le développement du site parisien, notamment inscrit dans un partenariat avec un campus des métiers d'art. Ce scénario prévoit notamment de concentrer les activités de tissage dans l'enclos des Gobelins, dans une logique de reprise de la vocation historique du site.

Les études de programmation se poursuivent pour affiner les principes fonctionnels et fiabiliser le budget, ainsi que le calendrier de sa première phase, afin de présenter l'ensemble du schéma en commission ministérielle des projets immobiliers. Le nouvel Architecte en chef des monuments historiques du site, qui sera nommé en début d'année 2022, aura la charge de réaliser une mission de diagnostic et d'esquisse architecturale de la première phase du schéma directeur.

**MANUFACTURE  
NATIONALE**

BEAUVAIS



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Siretec Ingénierie, mandataire,  
et Lusso et Laurent, architectes

**MONTANT TOTAL**

2,18 M€ TDC

Le bâtiment principal de la manufacture nationale de Beauvais, construit au 17<sup>e</sup> siècle, a connu une campagne de rénovation relativement récente, en 1987.

Depuis, les verrières en toiture, comportant des vitrages en polycarbonate peu pérennes, se sont dans leur globalité dégradées (serrureries et vitrages).

En parallèle, le système de chauffage au gaz, constitué de résistances chauffantes fixées au plafond, diffuse une chaleur peu homogène et particulièrement éprouvante pour les agents.

La faible étanchéité générale du bâtiment induit par ailleurs une déperdition importante d'énergie.

Le ministère de la Culture a donc engagé une opération de mise à niveau du clos et du couvert ainsi que le remplacement général du système de chauffage.

**L'OPÉRATION EN 2021**

Grâce à une notification de l'ensemble des marchés travaux courant février, le démarrage effectif des travaux a eu lieu au mois d'avril. Afin de permettre le maintien des activités de la manufacture, l'opération a été compartimentée en plusieurs phases. L'année 2021 a donc vu la réalisation des travaux de l'aile est du bâtiment, avec une mise à disposition de ses loges courant octobre. Se sont ensuite déroulées les prestations identiques dans l'aile ouest pour une mise à disposition projetée des ateliers à la fin du mois de janvier 2022.



## CHÂTEAU DE COMPIÈGNE



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISES D'ŒUVRE

- Éric Pallot, Architecte en chef des monuments historiques, départ limite d'âge (allée du fleuriste)
- Pierre Bortolussi, Architecte en chef des monuments historiques, remplaçant (autres opérations)

### MONTANT TOTAL

44,7 M€ TDC, dont 33,5 M€ TDC concernant le musée national de la voiture et du tourisme

**Le château de Compiègne, musée national depuis 1927, représente une surface totale de 35 000 m<sup>2</sup>, dont 10 000 m<sup>2</sup> environ sont visitables. Le château et son parc s'étendent sur un domaine de 40 hectares.**

Au sein d'un même palais coexistent trois musées :

- les appartements historiques ;
- le musée du Second Empire et la collection Ferrand ;
- le musée national de la voiture et du tourisme.

Depuis 2011, l'OPPIC est chargé :

- d'opérations de travaux, au titre des monuments historiques, pour assurer la pérennité du bâtiment et du domaine ;
- d'opérations d'aménagement, pour une remise en valeur progressive du palais ;
- d'une opération sur la rénovation du musée national de la voiture et du tourisme faisant l'objet d'études spécifiques.

### LES OPÉRATIONS EN 2021

Les travaux relatifs à la **restauration de l'allée du fleuriste**, au sein du domaine, ont démarré à l'automne 2021. Il s'agit d'une importante restauration de l'allée et des alignements d'arbres au niveau de l'accès principal du public au parc, le long de la douve et du mur d'escarpe. La réouverture complète de l'allée au public est prévue avant la fin de l'année 2022.

Par ailleurs, après quelques années de gestation, différentes études de conception ont été poursuivies ou reprises par l'Architecte en chef des monuments historiques afin de préparer une nouvelle vague de travaux.

Elles concernent principalement la restauration des **salons de l'impératrice et de la bibliothèque de l'empereur**, dont les travaux débiteront au premier trimestre 2023 par la bibliothèque de l'empereur, ainsi que la restauration des façades du **théâtre Louis-Philippe** qui présente des désordres structurels importants. Ces travaux d'urgence devraient également comprendre la reconstruction des galeries extérieures, le remplacement des menuiseries et la reprise de l'étanchéité de la façade, côté jardin des roses.

Parallèlement, l'OPPIC a été missionné en octobre 2019 pour conduire des études préalables visant à préciser la faisabilité technique et financière de la **rénovation du musée national de la voiture et du tourisme**, dans son emprise actuelle. Afin de compléter l'audit technique tout corps d'état réalisé en 2020, une étude de diagnostic et de faisabilité a été menée en 2021 par l'Architecte en chef Pierre Bortolussi. Le parti pris général de rénovation du musée, dont les études de conception débiteront en 2022, consiste en la restauration des parements, des sols, des façades extérieures. Les menuiseries devront s'adapter aux contraintes thermiques ainsi qu'à l'amélioration de la circulation et de la présentation des espaces du musée, tant du point de vue muséal que réglementaire. Une attention particulière est portée à la restauration de la cour des cuisines et à sa verrière afin de garantir de meilleures conditions de conservation des œuvres.

## PALAIS DE CHAILLOT TRAVAUX DE RESTAURATION CLOS ET COUVERT

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Pierre Bortolussi, Architecte en chef des monuments historiques

### MONTANT TOTAL

16,1 M€ TDC

**Le palais de Chaillot a été réalisé pour l'Exposition universelle de 1937, conçu par les architectes Carlu, Boileau et Azéma, sur les structures conservées du palais du Trocadéro construit, lui, pour l'Exposition universelle de 1878 par l'architecte Davioud.**

Les espaces du palais de Chaillot, dont le ministère de la Culture a la charge, sont partagés entre différents occupants : le musée de l'Homme, le musée national de la Marine, le théâtre national de Chaillot et la Cité de l'architecture et du patrimoine. L'ensemble des questions communes à l'échelle du site est pris en charge par la conservation du monument. L'OPPIC assure la maîtrise d'ouvrage de différents projets transversaux aux différents utilisateurs sur le site du palais de Chaillot.

### LES OPÉRATIONS EN 2021

Tout d'abord, les éléments de **corniches, en couronnement des façades du palais de Chaillot**, conçus en béton moulé et maintenus par des agrafes en fer, présentent des problèmes de stabilité. Compte tenu des dégradations, il a été décidé de lancer une campagne de restauration, avec un phasage d'exécution des travaux en six tranches.

Après une campagne de travaux, réalisée de mi-2018 à mi-2020, sur les façades côté place du Trocadéro, les travaux se sont poursuivis de septembre 2020 à septembre 2021 sur l'aile « Paris » et sur l'aile « Passy ».

La dernière tranche des travaux, qui concernera le pavillon d'About sur l'aile « Passy », devrait commencer à l'issue des travaux de rénovation du musée national de la Marine, soit de janvier à mars 2023.

Victime d'une fréquentation hors normes, le **parvis bas du palais de Chaillot** est par ailleurs désormais vétuste : les pierres de parement sont cassées et l'étanchéité est fuyarde. L'opération de rénovation de l'étanchéité, décomposée en deux phases, est rendue complexe, outre sa situation et sa fréquentation, par la présence importante d'amiante. Une première phase avait été effectuée concomitamment aux travaux de reconstruction de la salle Gémier du théâtre national de Chaillot, réceptionnée en 2017.

La phase des travaux de restauration du parvis bas en cours a débuté en janvier 2021 et devrait se terminer en juillet 2022. Le site a été divisé en quatre zones d'intervention et les deux premières, la terrasse dite d'Hercule d'une part, et la terrasse d'appui d'autre part, ont été entièrement traitées, depuis le désamiantage jusqu'à la pose d'un revêtement en pierre neuf.

Cette reprise du parvis permet également de proposer des solutions pérennes pour améliorer la sécurisation des parapets, lieux d'accidents réguliers. Des jardinières seront installées le long de la terrasse d'appui et toutes les couvertines des parapets seront rehaussées par un chaperon escarpé. Ces travaux seront intégrés dans les délais initiaux.

## CHÂTEAU D'ÉCOUEN MUSÉE NATIONAL DE LA RENAISSANCE



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Régis Martin, Architecte  
en chef des monuments historiques

### MONTANT TOTAL

12,744 M€ TDC

Le château d'Écouen a été édifié entre 1538 et 1555. Son plan forme un quadrilatère, composé de quatre ailes orientées selon les points cardinaux.

Elles entourent une cour et sont cantonnées de quatre pavillons carrés. Depuis la création du musée national de la Renaissance en 1977, le château d'Écouen, classé en totalité, ainsi que son domaine attenant depuis 2007, a fait l'objet d'importants travaux, notamment de clos et couvert des façades extérieures.



### LES OPÉRATIONS EN 2021

Suite à un important glissement de terrain d'une hauteur de 20 m, des travaux avaient été entrepris dans le parc du château afin de reconstituer à l'identique le **talus de l'allée Madame**. L'opération a été livrée au second trimestre 2021. La campagne d'investigation des services archéologiques du Val-d'Oise a permis de mettre à jour un ouvrage maçonné datant du 18<sup>e</sup> siècle. Celui-ci servait de glacière pour la conservation du gibier rapporté de la chasse.

Par ailleurs, à la suite de plusieurs diagnostics techniques, les consultations d'entreprises concernant la restauration de **la maison du Jardinier** (19<sup>e</sup> siècle), située dans le parc du château, ont été lancées et ont permis de désigner six entreprises. Les travaux de reprises en sous-œuvre et de restauration du clos et couvert pourront débuter en 2022.

À la suite de plusieurs études architecturales, diagnostics techniques et historiques, les études de l'Architecte en chef des monuments historiques sur la restauration **des façades du château d'Écouen, côté cour d'honneur**, ont débuté en 2021. Cette opération de restauration représenterait la nouvelle campagne de travaux importants du site après celle des façades extérieures.

Parallèlement, un diagnostic sanitaire du **porche d'entrée de l'aile est** du château a abouti à des préconisations de restauration complète.

Le musée souhaite également aménager la **maison forestière**, située à l'entrée du château, et une partie des ateliers existants dans un bâtiment adjacent pour y accueillir de nouveaux espaces pédagogiques et améliorer les espaces destinés au personnel.

Suite aux études précédentes, un scénario stabilisé a été confirmé par le château et sa tutelle. Deux réunions de lancement ont permis de préciser le programme et le planning de l'opération, dont les études, confiées à l'Architecte en chef des monuments historiques, débuteront au premier trimestre 2022.

## CHÂTEAUX DE MALMAISON ET DE BOIS-PRÉAU



### RUEIL-MALMAISON



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE CHÂTEAU DE BOIS-PRÉAU

Philippe Maffre, MAW

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

### CHÂTEAU DE MALMAISON

Paul Barnoud, Architecte  
en chef des monuments  
historiques

### MONTANT TOTAL

15,9 M€ TDC

Acquis en 1799 par Joséphine Bonaparte, Malmaison fut la résidence du Premier consul et de son épouse ainsi que le siège du gouvernement de la France, avec les Tuileries, de 1800 à 1802. Les deux résidences transformées en musée, la première en 1906 et la seconde en 1958, sont consacrées à l'histoire napoléonienne.

Deux opérations dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'OPPIC sont en cours : la première concerne le réaménagement du rez-de-chaussée du château de Bois-Préau, en vue de le rouvrir au public pour des expositions temporaires ; la deuxième vise à restaurer le clos et couvert du château de Malmaison, et notamment les façades avec leurs sculptures, les toitures et les menuiseries, afin d'en assurer la pérennité.

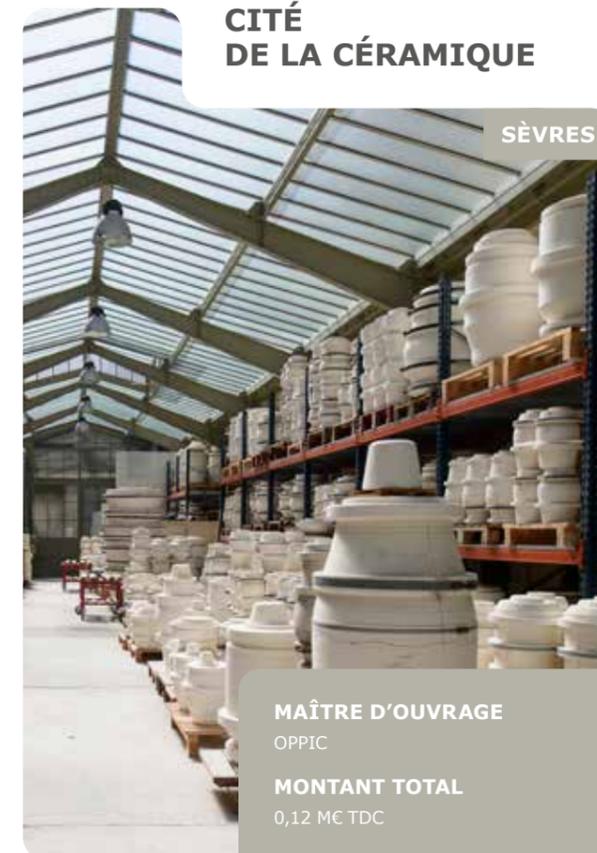
### L'OPÉRATION EN 2021

Concernant le site du **château de Bois-Préau**, les travaux réalisés sous la maîtrise d'œuvre d'un groupement conduit par l'architecte Philippe Maffre ont démarré en avril 2021 et seront réceptionnés au premier trimestre 2022.

L'opération de **restauration du clos et couvert du château de Malmaison**, suspendue en 2017 pour des raisons de soutenabilité budgétaire, bénéficie des possibilités de financement ouvertes suite au plan de relance gouvernemental. Les études de conception, suspendues au stade d'avant-projet définitif, ont été reprises par l'Architecte en chef des monuments historiques, Paul Barnoud, jusqu'au rendu du dossier des études de projet fin 2021. Destinée à traiter les façades, les toitures et les menuiseries du château en trois tranches de travaux, cette opération doit être une opportunité pour améliorer sa performance énergétique. Les travaux démarreront en 2022.

## CITÉ DE LA CÉRAMIQUE

### SÈVRES



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MONTANT TOTAL

0,12 M€ TDC

La manufacture nationale de céramique, fondée en 1740 à Vincennes puis déplacée à Sèvres en 1756, continue de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles perpétuées depuis le 18<sup>e</sup> siècle. Le musée national de la céramique a été créé en 1824. Le site fut classé au titre des monuments historiques en 1942. L'Établissement public « Sèvres - Cité de la céramique » a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2010 par la fusion de la manufacture nationale de Sèvres et du musée national de la céramique.

Une campagne de restauration immobilière des nombreux bâtiments du site a été menée depuis plusieurs années. Elle concerne essentiellement des travaux de clos et couvert, pour la pérennité des bâtiments, mais s'associe également à une réflexion sur les usages du site. La question de la conservation des moules des productions est désormais centrale.

### L'OPÉRATION EN 2021

Afin de répondre à la question prégnante de conservation des moules qui composent la collection du Magot, stockés dans de mauvaises conditions dans les bâtiments patrimoniaux, un préprogramme a été présenté en 2020 à l'établissement ainsi qu'à ses tutelles. Ce dernier prévoit la construction d'un nouveau bâtiment de réserves, destiné à accueillir le temps du chantier les collections de moules et à améliorer leur conservation et leur accessibilité.

Une partie des collections du musée pourrait également être concernée. Cette construction devrait chercher à s'inscrire le plus harmonieusement possible dans le site protégé l'entourant. Il permettra la restauration des deux bâtiments historiques dits « du Magot ».

Les études de programmation, suspendues en 2021 dans l'attente d'une décision sur la stabilisation des besoins, devraient reprendre en 2022, avec comme objectif le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre d'ici fin 2022.



**SITE RICHELIEU  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DE FRANCE  
PHASE 2**

PARIS



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

Ministère de la Culture

**MAÎTRE D'OUVRAGE  
MANDATAIRE**

OPPIC

**MAÎTRISES D'ŒUVRE**

- Travaux principaux bâtiment :  
Atelier Bruno Gaudin, architecte
- Travaux espaces classés (phase 2) :  
Michel Trubert, Architecte en chef  
des monuments historiques
- Travaux muséographiques :  
Guicciardini et Magni Architeti

**MONTANT TOTAL**

(Phases 1 et 2 confondues)  
257,039 M€ TDC



**La rénovation du Quadrilatère Richelieu, menée par l'équipe de maîtrise d'œuvre Bruno Gaudin, s'inscrit dans le cadre d'un projet ambitieux, associant la Bibliothèque nationale de France (BnF), l'Institut national d'histoire de l'art (Inha) et l'École nationale des chartes (ENC). S'achèvent en 2021 les travaux principaux d'un chantier de près de 11 ans pour le compte de la BnF.**

De nombreux espaces étant devenus vacants après le transfert des collections d'imprimés et de périodiques sur le site François-Mitterrand en 1998, la BnF a souhaité procéder au redéploiement des départements spécialisés et des services demeurant sur le site Richelieu. Grâce à cette modernisation des bâtiments et à cette mise aux normes générale, la BnF pourra également mieux assurer la sécurité des personnes et améliorer les conditions de conservation des collections patrimoniales. Cette opération constitue également un projet scientifique et culturel ambitieux. Il est associé à un campus de l'histoire des arts, grâce à l'installation de la bibliothèque de l'Inha, avec une part importante des collections en libre accès dans la salle Labrousse et dans le magasin historique attenant, ainsi qu'à l'installation de la bibliothèque de l'École nationale des chartes.

Une gamme de services rénovée et élargie, intégrant les derniers développements technologiques, sera aussi proposée aux publics. Ainsi, la salle Ovale, réaménagée, constituera la première salle de lecture en accès libre de la BnF, afin de participer au rayonnement de l'institution et au renouvellement des publics.

L'opération vise également à restaurer les parties patrimoniales emblématiques du lieu, à donner à voir et à mieux comprendre le monument lui-même, au sein d'un parcours muséal et monumental, et à améliorer l'insertion urbaine de l'équipement en l'ouvrant davantage sur son environnement. Elle permettra de renforcer l'offre culturelle de la BnF avec l'ouverture, en 2022, d'un musée présentant, au sein du Quadrilatère, les chefs-d'œuvre des collections de l'institution.

Le 1 % artistique de ce vaste chantier se traduit enfin notamment par la création d'un jardin contemporain.

L'opération de restructuration est décomposée en deux phases opérationnelles successives, les services aux lecteurs continuant à fonctionner sur la moitié du site non touchée par les travaux.

La première phase de l'opération concernant la partie ouest du Quadrilatère a été inaugurée par le Président de la République le 11 janvier 2017.

Les travaux de la deuxième phase de l'opération concernant la partie est du Quadrilatère ont démarré en avril 2017 et s'achèveront en 2022.

**L'OPÉRATION EN 2021**

Les travaux de restauration des décors intérieurs des **salons Louis XV**, démarrés en début d'année, se sont achevés à l'été 2021, sous la vigilance du comité scientifique, réuni pour l'occasion par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

**Les travaux de restauration de la voûte de la galerie Mansart, classée au titre des monuments historiques**, démarrés en tout début d'année 2021 sous la direction de l'Architecte en chef des monuments historiques Michel Trubert, se sont également achevés à l'été.

**Les travaux principaux d'aménagement**, incluant le réaménagement de la salle ovale, la mise aux normes des magasins et des installations techniques, l'aménagement du nouvel accueil et des futurs espaces muséographiques, ainsi que le clos couvert, se sont poursuivis sur l'année 2021.

La visite du Président de la République, le 28 septembre 2021, ponctue la fin des travaux bâtimentaires de ce projet. Une réception partielle du bâtiment principal, le 1<sup>er</sup> décembre 2021, a permis à la BnF de débiter le transfert des collections et l'emménagement des premiers agents fin 2021...



...

Les travaux des bâtiments annexes dits E et C se poursuivront jusqu'au printemps 2022, avec une mise à disposition progressive des espaces en cohérence avec le calendrier de transfert des collections, afin de permettre une ouverture au public en septembre 2022.

**La restauration des façades du site**, opération lancée en décalage grâce à l'obtention d'un financement complémentaire par le ministère de la Culture, s'est poursuivie sur l'année 2021, avec une fin des travaux prévue à l'été 2022.

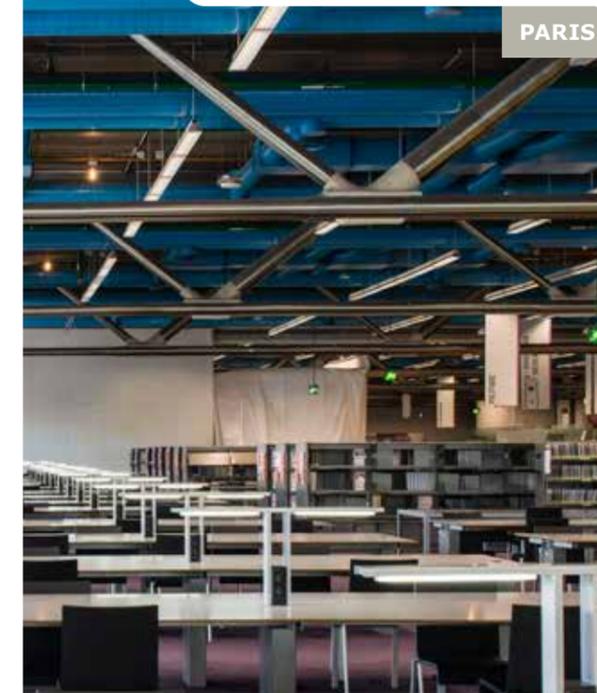
L'opération d'aménagement du **parcours muséographique**, conçu par l'équipe de maîtrise d'œuvre Guicciardini et Magni Architetti, a quant à elle démarré de façon visible sur site en septembre 2021, avec l'arrivée des premières vitrines. La fin de l'installation de l'ensemble du mobilier muséographique et des stores est prévue au printemps 2022, pour l'installation des œuvres.

Enfin, la dernière des trois œuvres réalisées sur le site dans le cadre du **1 % artistique** est une création paysagère dans la cour Vivienne conçue par le groupement Gilles Clément/Antoine Quenardel, et Mirabelle Croizier. Le chantier a démarré fin 2021, une fois la base-vie principale de chantier déposée. Les travaux du jardin se poursuivront au premier semestre 2022.



## BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION (BPI)

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Bibliothèque publique d'information

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

CANAL-Patrick Rubin

### MONTANT TOTAL

19,3 M€ TDC

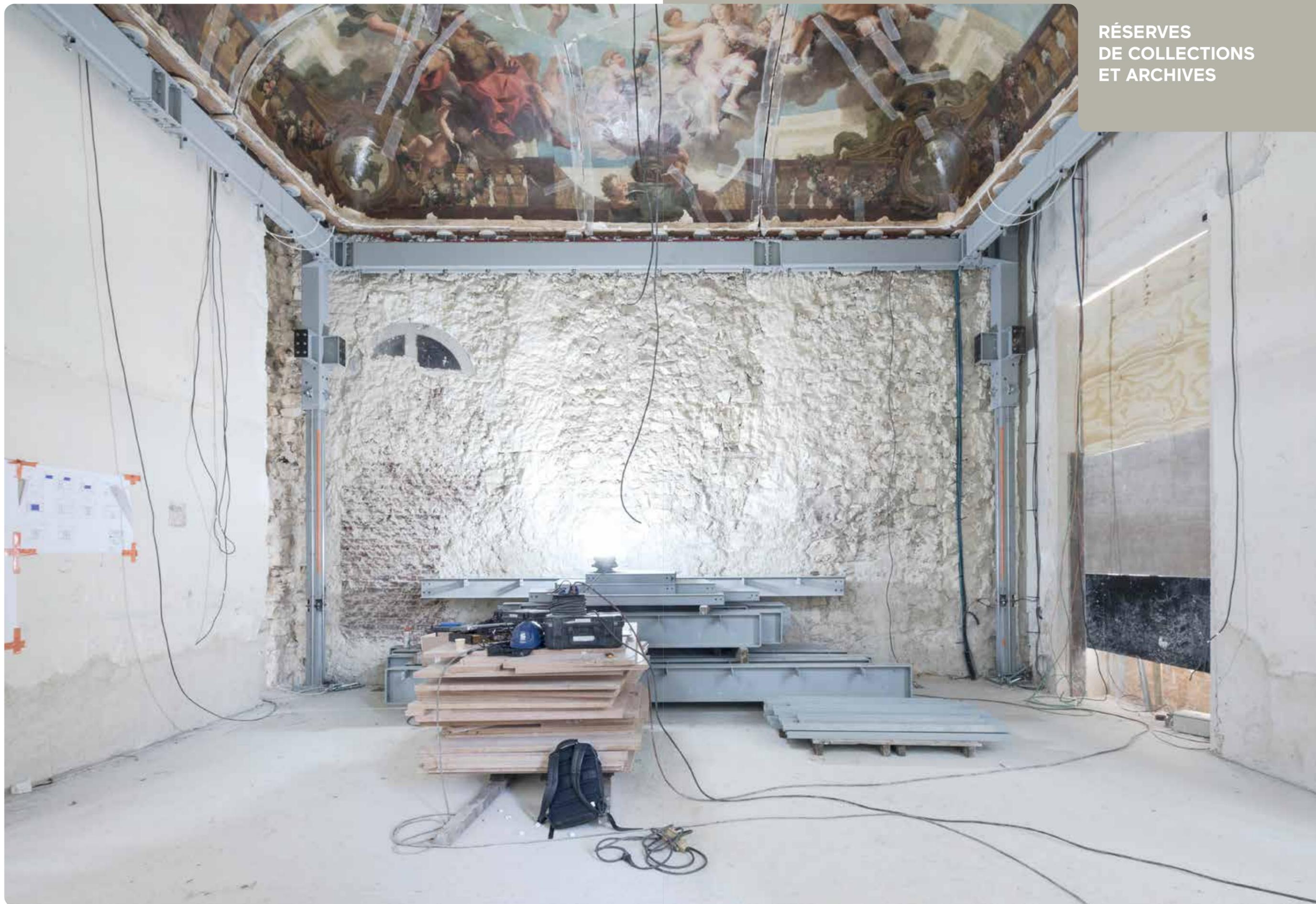
**La Bibliothèque publique d'information a souhaité s'engager dans une démarche de rénovation destinée à stabiliser sa fréquentation, à diversifier les publics et à proposer une offre de services modernisée.**

Au regard de ces enjeux, le projet prévoit d'améliorer l'accès à la BPI en permettant aux lecteurs d'entrer par l'entrée principale du Centre Pompidou, côté piazza, puis par le niveau 2 du Centre Pompidou, via la suite d'escalators dénommée « la chenille ». Le projet accroît également la modularité des espaces pour adapter la Bibliothèque aux nouveaux usages d'accès à l'information, à la connaissance et aux loisirs, et affirmer sa vocation culturelle.

### L'OPÉRATION EN 2021

En 2020, les négociations avec les entreprises se sont achevées avec succès fin avril. Cependant, début 2021, la décision prise de procéder à la réhabilitation technique du Centre Pompidou en site fermé a réinterrogé le projet. La modernisation des espaces de la BPI sera, de fait, conduite concomitamment à cette future grande campagne de travaux et l'opération initiale sur les seuls espaces dévolus à la BPI sera déclarée sans suite pour cause d'intérêt général.

RÉSERVES  
DE COLLECTIONS  
ET ARCHIVES



## ARCHIVES NATIONALES DÉCORS DE LA CHANCELLERIE D'ORLÉANS

SITE DE PARIS

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de la Culture et OPPIC

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISES D'ŒUVRE

- Monuments historiques : François Jeanneau, Architecte en chef des monuments historiques
- Décors : Paul Barnoud, Architecte en chef des monuments historiques
- Muséographie : groupement BGC Studio

### MONTANT TOTAL

14,6 M€ TDC



**Classé monument historique en 1914, l'ancien hôtel de la Chancellerie d'Orléans est déclassé en août 1923 pour permettre le percement de la rue du Colonel Driant, dans le cadre de travaux d'agrandissement de la Banque de France.**

La démolition de l'hôtel est acceptée, sous condition que les décors patrimoniaux d'exception qu'il abritait soient remontés par la Banque de France. Depuis, ces décors attendaient leur remontage. Initié grâce au mécénat du World Monument Fund au printemps 2009, le projet de remontage des décors dans un immeuble susceptible de les accueillir, l'hôtel de Rohan situé au cœur du Quadrilatère des Archives nationales, s'est traduit par une convention signée en juillet 2015 entre le ministère de la Culture et la Banque de France.

### L'OPÉRATION EN 2021

La majorité des travaux de gros œuvre dans l'hôtel de Rohan était terminée à la fin de l'année 2020 et les premiers décors de l'antichambre Briard ont commencé à être remontés à partir d'octobre 2020. Le remontage des décors du grand salon (opération complexe liée au montage du plafond peint par Coypel) a débuté en février 2021, suivi jusqu'à l'été par ceux de la salle à manger et de la chambre de Madame.

Les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée et des accès du bâtiment des Stages, la restauration et la mise en valeur du grand-degré, du vestibule et du salon Rohan, menés parallèlement, ont permis l'inauguration des décors de la Chancellerie d'Orléans le 19 octobre 2021.

Les travaux d'achèvement de la muséographie, décalés dans le temps, ont repris ensuite, pour une livraison de l'opération au début du mois de mars 2022, d'autres chantiers dans et autour des bâtiments se poursuivant jusqu'en 2023.



## ARCHIVES NATIONALES PHASES 0 & 1 DU SCHÉMA DIRECTEUR

SITE DE PARIS

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de la Culture

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

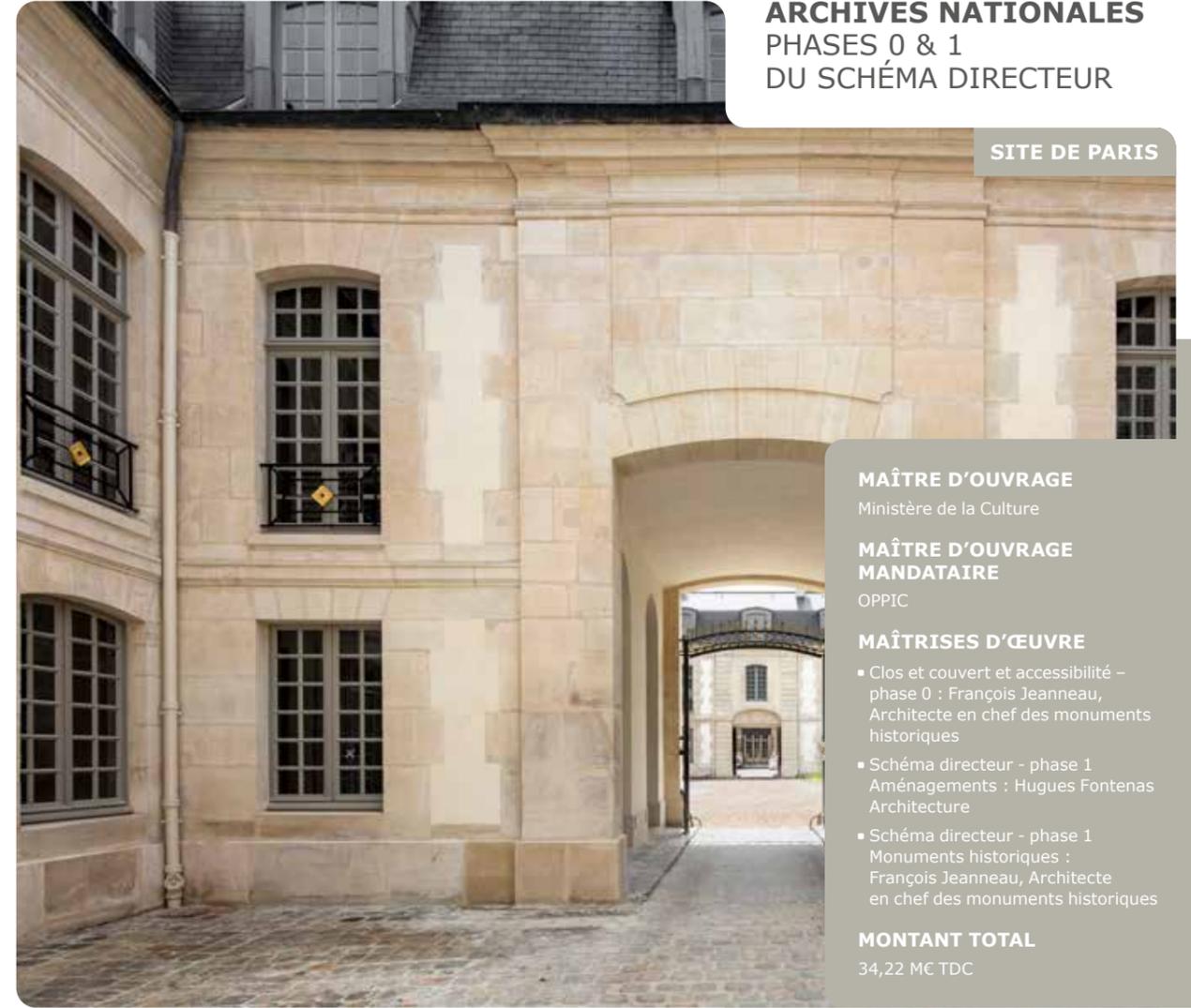
OPPIC

### MAÎTRISES D'ŒUVRE

- Clos et couvert et accessibilité – phase 0 : François Jeanneau, Architecte en chef des monuments historiques
- Schéma directeur - phase 1 Aménagements : Hugues Fontenas Architecture
- Schéma directeur - phase 1 Monuments historiques : François Jeanneau, Architecte en chef des monuments historiques

### MONTANT TOTAL

34,22 M€ TDC



**Le ministère de la Culture a décidé de mener un schéma directeur immobilier global sur le site du Quadrilatère des Archives nationales de Paris, qui intègre à la fois le projet CAMUS pour l'administration centrale et une programmation phasée pour la rénovation des espaces dévolus aux Archives nationales.**

Son premier volet comprend des travaux prioritaires, notamment de clos et couvert, concomitants à l'engagement des travaux nécessaires à l'installation des services du ministère au sein du Quadrilatère, dans le cadre du projet dénommé CAMUS. Le programme de travaux de rénovation intérieure des espaces dédiés quant à eux aux Archives nationales, dont le schéma a été finalisé en 2019, propose une priorisation des investissements à court, moyen et long terme.

### L'OPÉRATION EN 2021

Le programme de restauration du clos et du couvert de la majorité des hôtels particuliers du site a été livré, pour les derniers, en juin 2021.

Des travaux transversaux avec le projet CAMUS sont en cours d'étude, portant sur la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble du site, notamment ses extérieurs, et la mise en conformité des voies pompiers. Ils ont été confiés à François Jeanneau, Architecte en chef des monuments historiques, les cours étant classés et les jardins protégés au titre du Plan de sauvegarde du Marais.

Est également à l'étude la mise en accessibilité de l'hôtel de Soubise, qui a fait l'objet d'une première demande d'autorisation de travaux auprès de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France. Celle-ci sera redéposée en 2022, le programme ayant légèrement évolué.

La phase suivante des travaux du schéma directeur des Archives nationales, dite phase 1, concerne les bâtiments Boisgelin ouest et Quatre Fils destinés à la collecte du Département du Minutier central des notaires de Paris, et pour des magasins d'archives. Elle comporte un volet monuments historiques, confié de nouveau à l'Architecte en chef des monuments historiques, portant sur la restauration des façades et toitures classées des bâtiments Guerre et Affaires étrangères, et un volet aménagement et interventions sur les façades inscrites. La consultation de maîtrise d'œuvre pour cette mission, lancée en décembre 2020, a désigné lauréate l'équipe menée par Hugues Fontenas en juillet 2021. Les études d'avant-projet sommaire ont commencé en novembre 2021 et seront remises en février 2022.

## ARCHIVES NATIONALES

SITE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de la Culture

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Restaurant administratif :  
Nomade Architectes, BET Cairn

### MONTANT TOTAL

- 3,5 M€ TDC (restaurant administratif)
- 87,6 M€ TDC (extension)

**Le bâtiment des Archives nationales (AN) de Pierrefitte présente une capacité totale de 380 km linéaires, soit 220 magasins de 200 m<sup>2</sup>.**

Le programme prévoyait la saturation de l'ensemble du bâtiment 30 ans après sa mise en service en 2012. L'arrivée à Pierrefitte-sur-Seine des archives du site de Fontainebleau, contraint à la fermeture, va accélérer l'arrivée des collections et saturer le site à horizon 2027. Dans cette mesure, il a été décidé d'accélérer la création de l'extension du site de Pierrefitte-sur-Seine pour y accueillir les nouveaux fonds.

Parallèlement à ces travaux, afin d'améliorer les conditions de travail et le confort des chercheurs, il a été décidé la construction d'un restaurant administratif.

### LES OPÉRATIONS EN 2021

Les études préalables portant sur la construction **d'une extension du bâtiment des Archives nationales** se sont achevées en 2021, avec le passage en commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI) et la validation du programme de l'opération, ouvrant la voie à la sélection de la maîtrise d'œuvre.

Le nouveau bâtiment comprendra la création de 50 magasins d'archives standards et 7 magasins spéciaux, permettant d'accroître la capacité de stockage du site de 100 km. Sur les 14 000 m<sup>2</sup> de surface utile demandés au programme, plus de 80 % seront dédiés aux espaces de conservation. Le bâtiment d'extension sera relié au bâtiment actuel à plusieurs niveaux, pour permettre une circulation fluide des agents et des documents, notamment pour leur communication aux chercheurs dans la salle de lecture.

Il est attendu un bâtiment vertueux dans son empreinte carbone, avec une architecture conçue et construite pour durer, intégrant une part importante de matériaux biosourcés, peu consommatrice de ressources.

L'avis d'appel public à candidature a été lancé en octobre 2021. 100 candidatures ont été reçues pour la tenue d'un premier jury en janvier 2022.

Concernant le **restaurant administratif**, après une première consultation infructueuse et une révision du projet en fin d'année 2020 pour en optimiser le coût, la seconde consultation des entreprises a été lancée mi-2021, permettant de notifier le marché de travaux à la toute fin d'année et de démarrer le chantier en février 2022.



## CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES (CNAP) ET RÉSERVES DU MOBILIER NATIONAL

PANTIN

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de la Culture

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Groupement Bruther/Data Architectes

### MONTANT TOTAL

68,6 M€ TDC

**Le Centre national des arts plastiques (CNAP) a pour mission d'enrichir les collections de l'État par des acquisitions d'art contemporain dont il assure la conservation, mais aussi d'animer une politique de soutien à la création des artistes d'aujourd'hui.**

Situé depuis 1988 à La Défense, dans des locaux en bail emphytéotique ayant pris fin en octobre 2018, les loyers supportés par le CNAP représentent aujourd'hui un coût très important.

Ses besoins immobiliers concernent tant des espaces de réserves que des espaces de travail pour ses équipes et le fonctionnement des commissions.

Le CNAP a choisi de relocaliser ses missions sur un seul site de 30 000 m<sup>2</sup>, dont 24 000 dédiés aux espaces de conservation, au cœur de la ZAC « Écoquartier Gare de Pantin-Quatre-Chemins », à Pantin. Une partie des réserves du Mobilier national (MN) rejoindra également le site.

### L'OPÉRATION EN 2021

À la mi-2021, l'opération a été marquée par l'achèvement d'une première phase d'exécution, avec la livraison de la première phase anticipée de travaux préparatoires. Cette « phase 0 » a consisté en une combinaison d'opérations de curage, désamiantage et démolitions partielles, et de prestations d'injections gravitaires, destinées à combler les vides, identifiés dans le sous-sol de la parcelle et issus de la dissolution de gypse antéludien.

Le site et le bâtiment existant sont désormais physiquement prêts à accueillir la suite des opérations : réhabilitation, aménagement et équipement des lieux existants (24 000 m<sup>2</sup> sur 4 niveaux) en espaces de réserves ; construction d'une extension neuve accueillant bureaux, ateliers, espaces de documentation, salle des commissions d'achats d'œuvres, etc.

Les études relatives à ces futurs travaux se sont poursuivies en 2021. Elles ont permis d'affiner le projet, tout en permettant quelques ajustements destinés à encore améliorer le quotidien des futurs usagers, tant par le confort des espaces de bureaux que par l'optimisation des processus de travail si spécifiques à ces établissements.

Ouvert en septembre 2021, l'appel d'offres travaux court jusqu'à la fin de l'année. L'ouverture des offres et leur analyse sont prévues début 2022.

## CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE

BESANÇON

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de la Culture

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Nunc Architectes

### MONTANT TOTAL

9,3 M€ TDC



Le projet de construction d'un Centre de conservation et d'étude à Besançon permettra aux biens archéologiques de l'État et à la documentation associée provenant du territoire oriental de Bourgogne-Franche-Comté (Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort, une partie du Jura et de l'est de la Côte-d'Or) d'être conservés, étudiés et valorisés.

Il s'agit de leur permettre de demeurer des ressources exploitables à long terme et de pouvoir faire l'objet de valorisation et de diffusion, grâce à une gestion adéquate et à une conservation pérenne des fonds. L'ensemble des résultats des fouilles de la région – céramiques, verres, pierres sculptées, etc. – sera stocké dans des réserves.

Le groupement mené par Nunc Architectes, désigné lauréat du concours le 15 décembre 2020, propose un projet qui, en s'encastrant dans le terrain, reste discret et profite de l'inertie thermique du sol. Le projet architectural, qui s'implantera en bordure du Grand Besançon, dans une zone d'activité, se compose de deux parties :

- un espace de stockage, nommé le « cairn », recouvert de pierres du site et se fondant dans le paysage ;
- des espaces d'accueil de visiteurs et de travail des chercheurs, regroupés dans la « maison de l'archéologie », plus visibles avec une structure bois et une façade intégrant des vestiges archéologiques déclassés.

### L'OPÉRATION EN 2021

L'OPPIC, la maîtrise d'œuvre et les futurs utilisateurs (Service régional de l'archéologie – Direction régionale des affaires culturelles) travaillent collectivement à la concrétisation d'une opération aux objectifs d'exemplarité affirmés, et ce, à plusieurs titres.

Après le concours de la toute fin d'année 2020, l'année 2021 a été consacrée aux études de conception qui se développent en BIM, permettant une visualisation précise des différents espaces et équipements de ce bâtiment technique. Après les études d'esquisse (validées en juillet 2021), se sont déroulées les études d'avant-projet sommaire (validées en septembre 2021) puis d'avant-projet définitif.

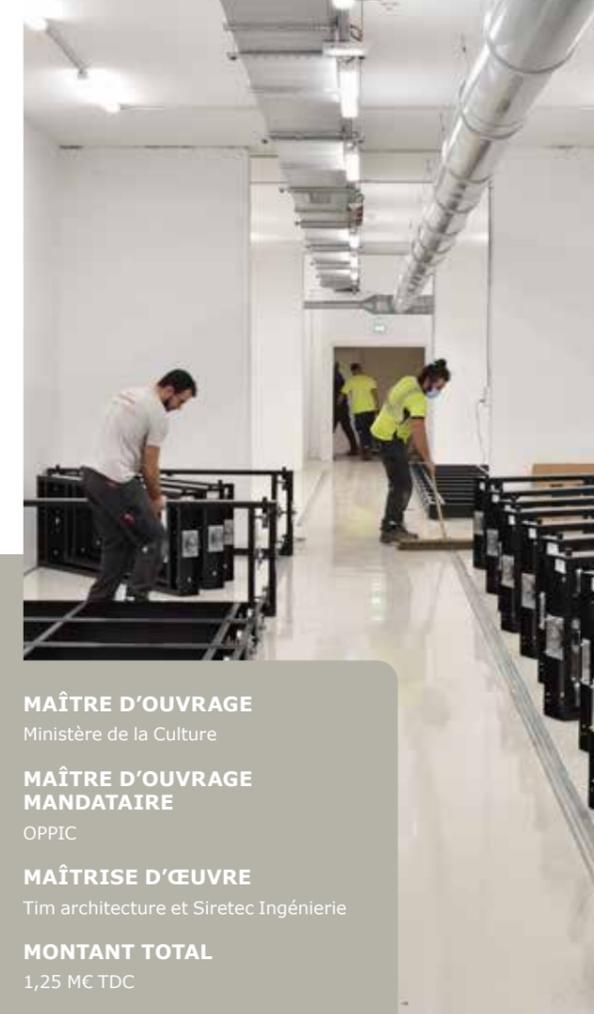
Les études de conception confirment la direction donnée par les attentes du concours en matière d'environnement. Ainsi, le projet sélectionné, partiellement enfoui et à forte inertie thermique, atteint le niveau E3C1 et les sources d'énergie renouvelable sont mobilisées chaque fois que cela est possible (panneaux solaires, géothermie).

Enfin, le travail d'optimisation programmatique en matière d'objectif de régulation thermique, pour les collections archéologiques, initié en amont du concours et affirmé au fur et à mesure du développement des études, alimente une réflexion en cours portée par le ministère de la Culture, pour des préconisations générales à destination des futurs CCE.

Par ailleurs, les marchés de travaux seront fortement allotés, ceci dans l'objectif de susciter, à la différence du montage initial, un taux de réponse élevé parmi les TPE/PME du tissu économique local. Dans cette perspective, les études d'exécution et de synthèse seront confiées au maître d'œuvre.

## ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL

ROUBAIX



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de la Culture

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Tim architecture et Siretec Ingénierie

### MONTANT TOTAL

1,25 M€ TDC

Le bâtiment des Archives nationales du monde du travail (ANMT), situé à Roubaix, est implanté dans l'ancienne usine de filature Motte-Bossut.

Cette usine a fermé ses portes en 1981 et l'État a souhaité y accueillir une nouvelle institution. Les travaux de réhabilitation ont été entrepris de 1989 à 1993, sous la direction de l'architecte Alain Sarfati. Les ANMT ont été ouvertes au public en octobre 1993.

Après l'opération générale de remise aux normes, livrée en 2018, la présente opération vise à augmenter la capacité de stockage des documents audiovisuels par la création de nouveaux magasins. Elle consiste à démonter un système prototypique de classement intermédiaire, aujourd'hui non fonctionnel, appelé transstockeur.

### L'OPÉRATION EN 2021

Au début de l'année 2021, les huit marchés de travaux ont pu être notifiés. Après la dépose du transstockeur, s'est engagée la création du nouveau plancher pour les futurs magasins. Les travaux principaux se sont achevés en décembre 2021. Les finitions de l'opération, avec la pose du mobilier dans les magasins, clôtureront l'opération début 2022.

## CENTRE NATIONAL DU MICROFILM ET DE LA NUMÉRISATION

ESPEYRAN



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de la Culture

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Nicolas André, architecte

### MONTANT TOTAL

1,6 M€ TDC

Le projet consiste en la réhabilitation, la modernisation et l'extension des capacités de conservation du bâtiment construit en 1973 à Espeyran pour le Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN).

Ce bâtiment a été construit dès l'origine pour héberger les activités archivistiques du CNMN, centrées sur la sécurité et la préservation des microfilms et des données numériques, dont le Service interministériel des archives de France a la responsabilité. Pour partie enterrée, il est composé d'espaces d'ateliers, de bureaux et de locaux de conservation qui doivent être modernisés et réorganisés.

### L'OPÉRATION EN 2021

Le groupement de maîtrise d'œuvre a mené les études de conception sur la première partie de l'année. Les études ont permis, à l'utilisateur et au maître d'ouvrage, de recentrer le programme des travaux sur le bâtiment principal, ceux sur les bâtiments annexes étant trop conséquents. En anticipation du lancement des travaux, les utilisateurs ont libéré le bâtiment du CNMN pour s'installer provisoirement dans les salles pédagogiques du château d'Espeyran. L'année 2021 s'est conclue avec la notification de la quasi-totalité des marchés de travaux.

LIEUX DE SPECTACLES,  
D'ÉVÉNEMENTS  
ET D'EXPOSITIONS



## INSTITUT DE RECHERCHE ET DE COORDINATION ACOUSTIQUE-MUSIQUE (IRCAM)

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Clé Millet International, groupement

### MONTANT TOTAL

8,99 M€ TDC

Depuis 1992, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou a été associé à l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam).

Au sein de ce bâtiment souterrain, se trouve un espace de projection pollué par la présence d'amiante, dont l'opération actuelle prévoit l'enlèvement.

Ces travaux techniques sont aussi l'opportunité de moderniser les équipements de la salle pour tenir compte des dernières technologies acoustiques.

Le programme de travaux comprend ainsi trois volets :

- la levée des contraintes liées à la présence d'amiante pesant sur l'espace de projection ;
- un programme de travaux annexes de mise en conformité et d'entretien ;
- l'intégration du numérique, avec la mise en place d'infrastructures matérielles de réseaux et d'un traitement des moteurs des périactes.

### L'OPÉRATION EN 2021

Les travaux, démarrés fin 2019 puis suspendus au printemps 2020 pour cause de Covid-19, se sont poursuivis pendant toute l'année 2021. Le désamiantage des espaces s'est achevé au printemps, laissant place aux opérations de gros œuvre, puis de second œuvre, avec le remontage des périactes, ou modules acoustiques multifaces mobiles, de la salle de projection à compter d'octobre 2021. La fin prévisionnelle de chantier est prévue au printemps 2022, afin de tenir un premier concert à l'été 2022.



## THÉÂTRE OUVERT

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de la Culture

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Du cœur à l'ouvrage

### MONTANT TOTAL

2,37 M€ TDC

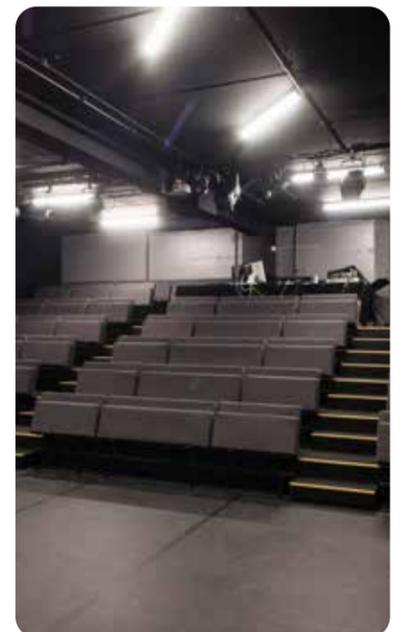
Le Théâtre Ouvert (centre national des dramaturgies contemporaines) a remplacé en septembre 2020 le Tarmac (scène internationale francophone).

Le bâtiment, initialement construit au début des années 70 pour être un lieu de répétition, devient le Théâtre de l'Est parisien de 1983 à 2011. L'opération actuelle de rénovation prévoit une amélioration de la sécurité incendie et de l'accessibilité du théâtre avec la création d'un ascenseur, une amélioration thermique du bâti avec une isolation par l'extérieur et une rénovation du traitement d'air, et la réfection complète des étanchéités de toitures, après des travaux préalables de désamiantage. Le Théâtre Ouvert les prolongera par différentes améliorations d'aménagement intérieur afin de permettre aux artistes de bénéficier d'un lieu de monstration amélioré et adapté.

### L'OPÉRATION EN 2021

Les perturbations liées à la crise sanitaire de 2020 et les difficultés rencontrées pour l'articulation des deux projets entre eux ont amené à réorganiser le planning de travaux et à l'étendre. Les travaux ont été réceptionnés en mai 2021.

Le Théâtre Ouvert bénéficie ainsi depuis sa réouverture après les contraintes sanitaires d'un bâtiment mis aux normes de sécurité et d'accessibilité, d'une nouvelle petite salle étendue à 80 places, et d'un foyer plus fonctionnel et plus lumineux.



## PALAIS GARNIER

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Opéra national de Paris

### MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Pascal Prunet, Architecte en chef des monuments historiques

### MONTANT TOTAL

12,365 M€ TDC

À la fois salle de spectacle et bâtiment emblématique de la ville de Paris, le palais Garnier résulte de la volonté de disposer d'un nouvel écrin pour l'opéra, actée par le décret impérial de Napoléon III, en 1860. Sa construction dura quatorze ans et s'acheva en 1875.

Dans le cadre du schéma directeur de rénovation du clos et couvert élaboré par l'Architecte en chef des monuments historiques et dans la continuité des précédentes opérations de restauration ayant permis de restituer l'état d'origine des façades sud (2008), ouest (2014) et nord (2018), l'Opéra national de Paris a décidé de lancer différentes opérations. Il s'agit de la restauration de la couverture de la cage de scène et des chéneaux attenants d'une part, de la restauration de la façade sud ensuite, et de la restauration des abords nord du palais enfin.

### L'OPÉRATION EN 2021

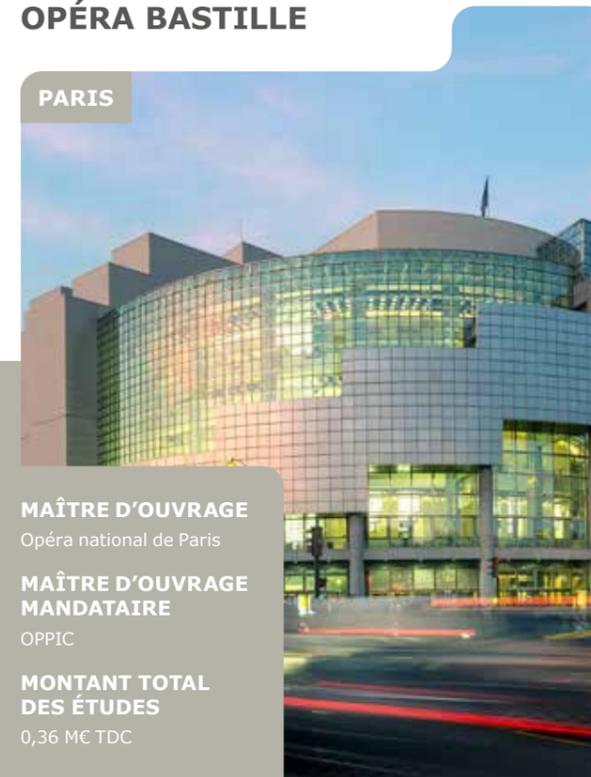
Concernant l'opération de **restauration de la couverture de la cage de scène et des chéneaux**, programmée de manière prioritaire au regard du risque d'inondation de la salle de spectacle, l'ordre de service de démarrage des travaux a été notifié aux entreprises titulaires en avril 2021. L'installation d'échafaudage, qui comprend un parapluie de très grande envergure permettant la réalisation des travaux sur la cage de scène à l'abri des intempéries, a été achevée à la fin du mois d'octobre 2021, déclenchant ainsi le démarrage des travaux eux-mêmes.

Par ailleurs, afin d'éviter la chute d'éléments de décor, des filets ont été installés depuis 2018 sur la **façade sud** du palais Garnier. Il a donc été décidé d'engager la restauration de l'ensemble des parements droits ou sculptés, des éléments de décor et de l'habillage des éléments saillants. Ces travaux de restauration viseront à conserver le monument dans son état d'origine et à préserver la sécurité du public. Les études de conception de maîtrise d'œuvre ont débuté en 2021.

Les études portant sur la **restauration des abords nord** conduites durant l'année 2020 ont permis de préparer au cours de l'année le dossier de consultation des entreprises.

## OPÉRA BASTILLE

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Opéra national de Paris

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MONTANT TOTAL DES ÉTUDES

0,36 M€ TDC

L'opéra Bastille, conçu par l'architecte Carlos Ott, a été livré en 1989.

L'âge du bâtiment en exploitation et l'évolution de la réglementation impliquent aujourd'hui la mise en œuvre de travaux de remise à niveau technique et environnementale et d'adaptation de l'opéra Bastille.

### L'OPÉRATION EN 2021

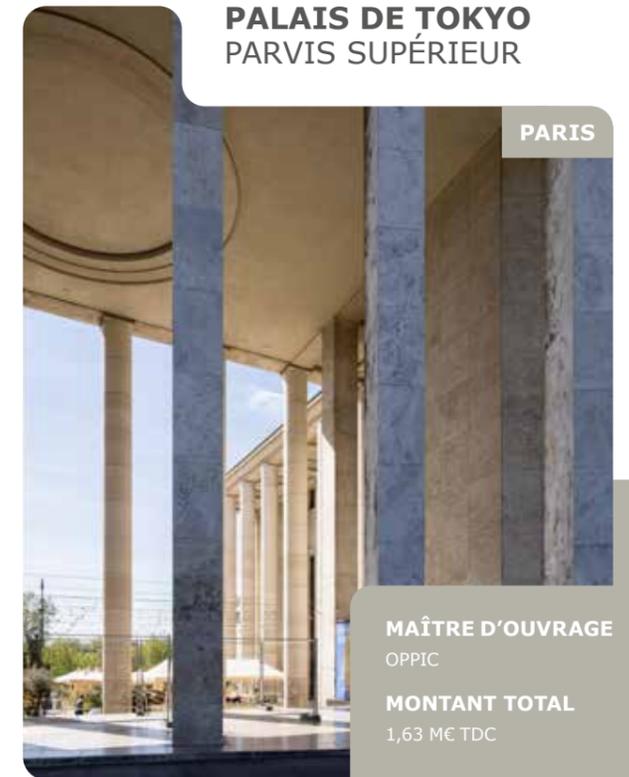
Dans le but de préciser l'ensemble des actions nécessaires au maintien et à l'évolution de son site de Bastille, l'Opéra national de Paris a fait établir, en 2021, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) par le bureau d'études Egis. Sur la base de ces données, l'Opéra national de Paris a souhaité s'adjoindre le concours de l'OPPIC pour la poursuite des opérations, afin d'assurer la cohérence des travaux à long terme, d'intégrer les données environnementales, tout en permettant un démarrage rapide des premiers travaux.

Ainsi, la convention d'études préalables, initiée en 2021, prévoit l'organisation et le suivi des missions suivantes :

- réalisation d'un programme technique détaillé général, qui permettra en particulier d'harmoniser les contraintes fonctionnelles et techniques du site ;
- réalisation d'une étude environnementale qui fixera le cadre réglementaire dans lequel les travaux devront être conduits ;
- réalisation des programmes techniques détaillés pour les travaux pouvant être lancés rapidement et qui constitueront les premières opérations de mise en œuvre du PPI : portant sur la reprise du clos et couvert des toitures et de la façade principale.

## PALAIS DE TOKYO PARVIS SUPÉRIEUR

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MONTANT TOTAL

1,63 M€ TDC

Le palais de Tokyo est l'un des trois édifices permanents édifés pour l'Exposition internationale de 1937, par les architectes Jean-Claude Dondel, André Aubert, Paul Viard et Marcel Dastugue.

Après de multiples affectations, le palais de Tokyo - Site de création contemporaine est inauguré par Lionel Jospin le 21 janvier 2002, dans des espaces réaménagés par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, portés en 2012 à 22000 m<sup>2</sup>.

L'OPPIC accompagne le palais de Tokyo dans la structuration de sa stratégie immobilière après 20 ans d'exploitation et dans des travaux d'urgence.

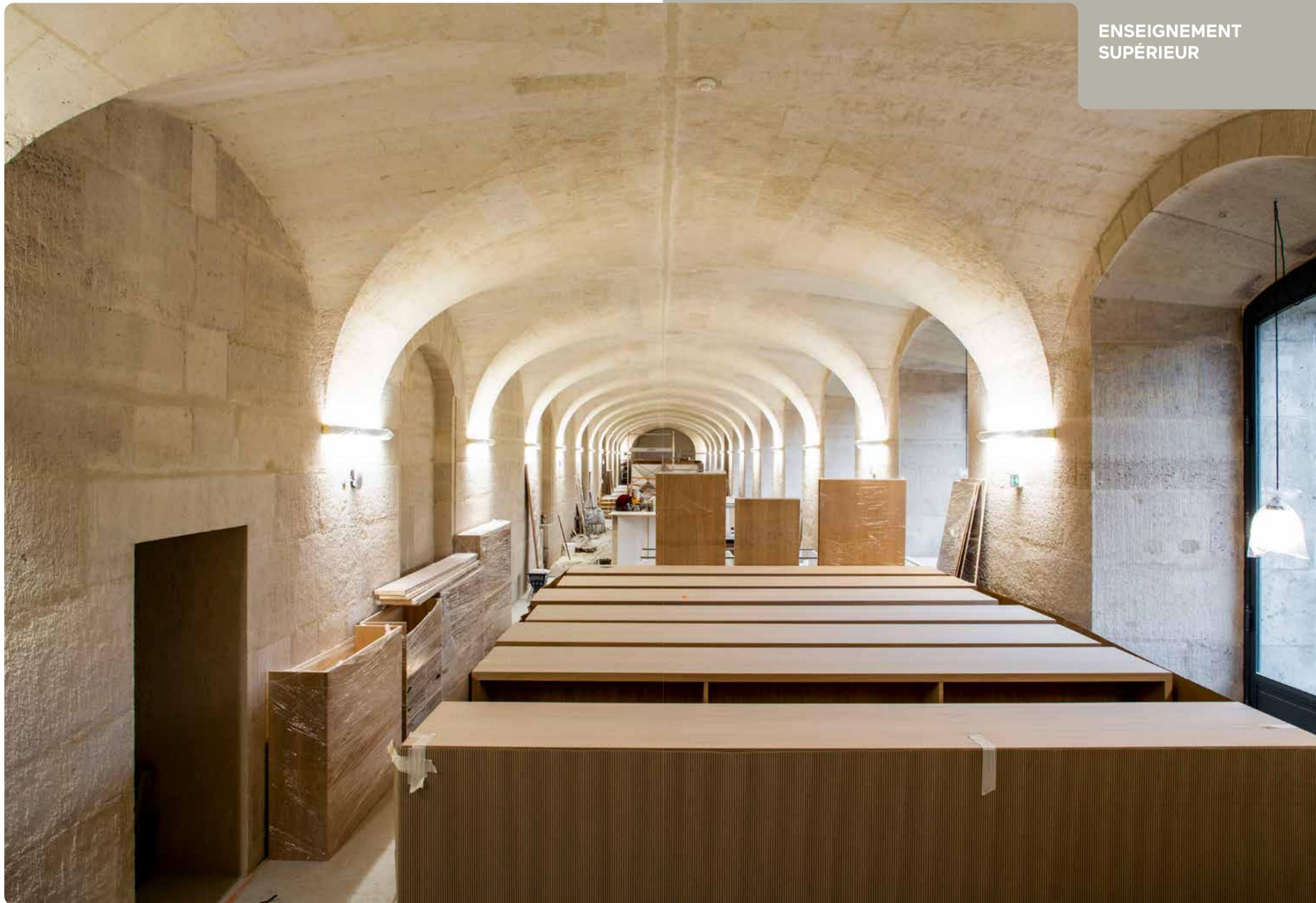
### L'OPÉRATION EN 2021

Le parvis haut du palais de Tokyo présente divers désordres constatés depuis 2012, qui ont fait l'objet de diagnostics techniques en 2012 et 2014, et de travaux menés par l'OPPIC sur le seul parvis inférieur, compte tenu des budgets alors disponibles, entre 2018 et 2020.

Au vu de l'accentuation des désordres sur le péristyle du parvis supérieur, le palais de Tokyo a fait réaliser un nouveau diagnostic technique en juillet 2021, afin de déterminer les origines des pathologies, et a procédé à la sécurisation des parties les plus dégradées, désormais interdites au public.

L'OPPIC a poursuivi ses études au cours de l'année dans le but de mandater courant 2022 l'équipe de maîtrise d'œuvre et l'entreprise qui reprendra structurellement le parvis supérieur du palais de Tokyo.

Par ailleurs, et pour consolider les bases d'un plan pluriannuel d'investissement technique sur le palais, après 20 ans d'exploitation intense, l'OPPIC conduit des études portant sur la globalité des installations techniques du bâtiment. Ces études ont été présentées en fin d'année. Une étude de structure et le plan pluriannuel immobilier, identifiant des travaux par degrés d'urgence, sont prévus pour le premier semestre 2022.



## ÉCOLE DU LOUVRE

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

École du Louvre

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Hart Berteloot atelier  
architecture territoire

### MONTANT TOTAL

2,8 MC TDC



Fondée en 1882, l'École du Louvre est un établissement d'enseignement supérieur qui dispense des cours d'histoire de l'art, d'archéologie, d'épigraphie, d'histoire des civilisations, d'anthropologie et de muséologie.

Depuis 1972, l'École du Louvre est située dans l'aile de Flore du palais du Louvre, classée monument historique, aménagée en 1999 par l'architecte Antoine Stinco.

Certains espaces de l'École du Louvre nécessitent aujourd'hui d'être réaménagés afin :

- d'adapter le fonctionnement de la bibliothèque en lien avec les nouvelles pratiques ;
- de créer un centre de recherche qui pourra accueillir une communauté de chercheurs, qu'ils soient permanents ou temporaires ;
- d'améliorer l'installation des services informatique et documentaire de l'École du Louvre ;
- de réaménager la cafétéria et ses abords immédiats.

### L'OPÉRATION EN 2021

Il s'agit d'une opération « coup de poing » à mener en contexte sanitaire difficile, pour assurer la remise à disposition des espaces dans les meilleurs délais. Après la désignation en 2020 du maître d'œuvre, Hart Berteloot atelier architecture territoire, puis les études de conception, l'année 2021 a été consacrée à la consultation des entreprises de travaux et au démarrage des travaux en mai 2021. La cafétéria et les bureaux du pôle informatique ont été mis en service début décembre. Les espaces rénovés de la bibliothèque ont été remis, quant à eux, à la disposition des étudiants en février 2022.



**INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE LA VILLE  
ET DES TERRITOIRES (IMVT)  
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE (ENSA-M)**

MARSEILLE



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

Ministère de la Culture

**MAÎTRE D'OUVRAGE  
MANDATAIRE**

OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**

NP2F, architecte mandataire,  
et Marion Bernard, architecte associée

**MONTANT TOTAL**

48,05 M€ TDC



**Ce projet vise à relocaliser l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (l'ENSA-M) en centre-ville de Marseille, dans le cadre de la création de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires, avec l'Institut d'urbanisme régional d'Aix-Marseille Université et l'École nationale supérieure du paysage, antenne de Marseille.**

La nouvelle localisation se situe sur l'îlot Aix-Bas de la ZAC Saint-Charles, porte d'Aix, à proximité immédiate du Campus Saint-Charles et de la gare Saint-Charles.

Ce projet, financé pour l'État par le ministère de la Culture, bénéficie d'un partenariat des collectivités locales (Ville, Département, Région, Métropole Aix-Marseille) au regard de la requalification du centre urbain auquel il participe.

**L'OPÉRATION EN 2021**

Après une année 2020 qui s'est achevée avec la notification des marchés de travaux, l'année 2021 fut entièrement consacrée aux premiers travaux de construction de l'institut universitaire : installations de chantier, sécurisation du site de manière à pouvoir développer l'action du chantier en toute sécurité.

Les terrassements, qui prirent fin à l'été 2021, révélèrent la présence d'eau en sous-sol à de faibles profondeurs. En parallèle de la construction des fondations, et avant la réalisation de la superstructure, il fut alors nécessaire de concevoir et de réaliser un système de drainage suffisant pour recueillir ces eaux et favoriser leur infiltration dans le sol.

Le dernier trimestre de l'année vit ensuite les premiers voiles de façade s'élever sur la parcelle.

En parallèle, deux prototypes représentant un élément de façade et une salle d'enseignement ont été réalisés dans l'objectif de permettre de clarifier les dernières incertitudes architecturales et leurs exigences associées, mais aussi de définir une méthodologie d'intervention entre les différents corps d'état.

L'année 2021 a également été mise à profit pour : désigner le lauréat de l'œuvre du 1% artistique avec le groupement Wilfrid Almendra/Zebra 3, développer une fresque urbaine sur ensemble des 130 mètres linéaires de palissades ornées du travail de deux street-artistes locaux (Xavier Richard et Fred Attali) qui utilisent notamment le vocabulaire architectural du futur institut et enfin lancer les actions dans le cadre de l'opération « un chantier, une école » avec 4 ateliers pédagogiques pour des classes de CM1 et CM2 du quartier.

**SITE MALAQUAIS**  
**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE**  
**DES BEAUX-ARTS DE PARIS (ENSB-a)**  
**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE**  
**DE PARIS-MALAQUAIS (ENSAPM)**



**MAÎTRE D'OUVRAGE**  
 OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**  
 François Chatillon, Architecte  
 en chef des monuments historiques

**MONTANT TOTAL**  
 15,516 M€ TDC

**Le site de Paris-Malaquais regroupe deux écoles du ministère de la Culture : l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSB-a) et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (ENSAPM).**

Il forme un vaste ensemble situé au cœur du quartier de Saint-Germain-des-Prés, dont les bâtiments datent des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> siècles et même du 20<sup>e</sup> siècle pour certaines parties. Classé au titre des monuments historiques en 1972, le site se répartit en cinq ensembles bâtis : les bâtiments du Mûrier et la chapelle des Petits-Augustins, le palais des Études, le bâtiment des Loges, le bâtiment Perret et enfin les hôtels de Chimay. Sur le site, l'OPPIC conduit, pour le compte du ministère, plusieurs opérations de restauration et de mise en conformité, dans un objectif de rationalisation et de mutualisation des installations techniques ou réglementaires.

**LES OPÉRATIONS EN 2021**

L'année 2021 a vu se poursuivre la phase de réalisation de **l'opération de restauration et de mise en conformité des salons nobles de l'hôtel de Chimay**. Année au cours de laquelle l'OPPIC a mis cinq salons à disposition des Beaux-Arts de Paris, avec l'étroite collaboration de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France pour chaque salon.

Par ailleurs, faisant suite à la décision du conseil d'État de procéder à la déconstruction du bâtiment Lenoir (modulaires installés de façon provisoire pour pallier le manque d'espaces de l'ENSAPM), l'OPPIC a été saisi par le ministère de la Culture pour diriger les études et les travaux de cette opération.

Compte tenu de la proximité immédiate des arcades de **l'arc de Torpanne**, il a été décidé avant la déconstruction des modulaires de procéder à la dépose des vestiges afin de les préserver.

Au vu de l'état de délabrement très avancé de l'arc, vestige de l'hôtel du même nom et chef-d'œuvre du 16<sup>e</sup> siècle, il a aussi été décidé de le restaurer en atelier avant de le repositionner dans l'axe du palais des Études, conformément à la composition historique du jardin Lenoir, dessiné par Duban.

Les études ont été confiées à François Chatillon, l'Architecte en chef des monuments historiques. Une demande d'autorisation de travaux au titre des monuments historiques et une autre au titre des ERP ont reçu un avis favorable courant octobre 2021. Les ordres de service à l'attention des entreprises de travaux ont été notifiés au cours du mois de décembre.

**Le bâtiment Lenoir**, constitué de deux bâtiments modulaires de 4 niveaux (RDC à R+3) liaisonnés et implantés dans la cour nord du site, le long du palais des Études, a été réalisé en 2000 par l'agence Nicolas Michelin Architectes, pour un usage temporaire d'enseignement pour les étudiants de l'ENSAPM.

L'équipe de maîtrise d'œuvre (AS Évolution/WAO/Bellastock) a été choisie par un appel à candidatures en mars 2021, au regard de ses compétences techniques sur la démolition/déconstruction ainsi que sur le réemploi.

La demande d'autorisation de travaux a reçu un avis favorable, début novembre 2021, et un appel d'offres pour le marché de travaux a été lancé au second semestre 2021.

La déconstruction du bâtiment Lenoir, impliquant la perte d'environ 1000 m<sup>2</sup> de surfaces dédiées à l'enseignement de l'ENSAPM, motive la réalisation en parallèle de l'opération de **réaménagement du bâtiment Perret**, afin d'accueillir les fonctions initialement abritées dans le bâtiment Lenoir. Cette dernière se réalise en deux phases : une phase 01 comprenant les travaux dits « flashs » et une phase 02. Les délais très courts, accordés au déroulement de cette opération, ont permis d'atteindre au cours de l'année 2021 les objectifs multiples suivants : notification du marché de maîtrise d'œuvre à l'Architecte en chef des monuments historiques, rendu des études d'avant-projet, toutes phases confondues et pour la phase 01, étude de projet, obtention de l'autorisation de travaux sur monuments historiques et mise en place de la consultation des entreprises pour le marché de travaux unique. La fin de l'année 2022 verra l'achèvement de cette opération.

**Les études de restauration des cours et de mise à niveau des réseaux d'assainissement** enterrés ont pu être poursuivies, sur la base d'un diagnostic complet de l'ensemble des espaces non bâtis remis en février 2019.

Cette opération, dont l'accent a été mis dans un premier temps sur la cour Bonaparte, s'articule avec le projet de création d'un nouvel accueil commun aux deux établissements du site Malaquais. En effet, la faisabilité de ce projet propose d'implanter cet espace dans l'axe de la cour Bonaparte.

L'avant-projet a été remis en juillet 2021. La poursuite des études ne pourra s'engager qu'après la définition précise du périmètre de l'opération et de son budget en corrélation.

Cette opération ne pourra néanmoins se dérouler qu'une fois le bâtiment Lenoir déconstruit et les arcades de Torpanne reposées après leur restauration.



**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DÉCORATIFS (ENSAD)**

PARIS

**MAÎTRE D'OUVRAGE**  
 ENSAD

**MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE**  
 OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**  
 LA Architectures

**MONTANT TOTAL**  
 7,5 M€ TDC

**L'École nationale supérieure des arts décoratifs est installée depuis 1928 au 31 rue d'Ulm dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dans des bâtiments appartenant à l'État.**

Elle a fait l'objet d'une restructuration lourde par l'architecte Luc-Arsène Henry, le designer Philippe Starck et le paysagiste Pascal Cribier, achevée en 2004.

L'opération de 2004 intégrait la réhabilitation du bâtiment Ulm, la construction de sous-sols et de parkings, la remise en état de la cour intérieure avec le renouvellement de la totalité des arbres, et la création d'un nouveau bâtiment nommé « Vissol ».

Aujourd'hui, l'augmentation du nombre d'étudiants a conduit à engager des travaux d'extension de l'École pour augmenter sa capacité d'accueil.

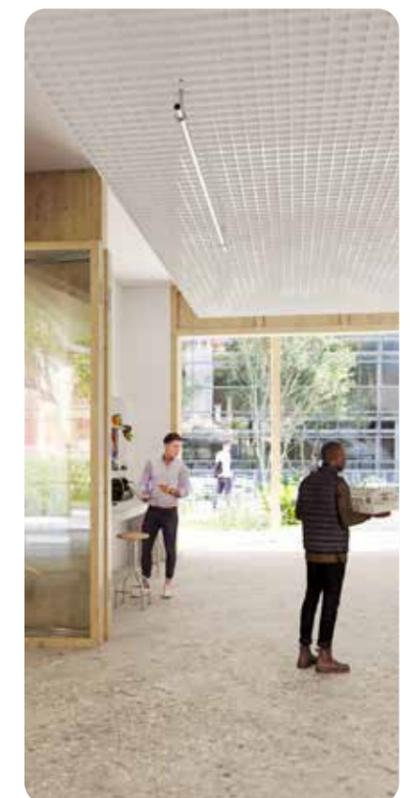
L'enjeu du projet étant de proposer de nouveaux espaces pédagogiques (un atelier d'assemblage, une galerie d'essai, un plateau pédagogique destiné aux grands projets intersectoriels) et de tirer au maximum parti des espaces extérieurs, tout en conservant les fonctions logistiques indispensables à l'École.

**L'OPÉRATION EN 2021**

À la suite des études préalables menées en 2020, l'année 2021 a été consacrée à la sélection du maître d'œuvre. En juillet, quatre équipes ont été sélectionnées dans le cadre d'un concours de maître d'œuvre. Il s'agissait de :

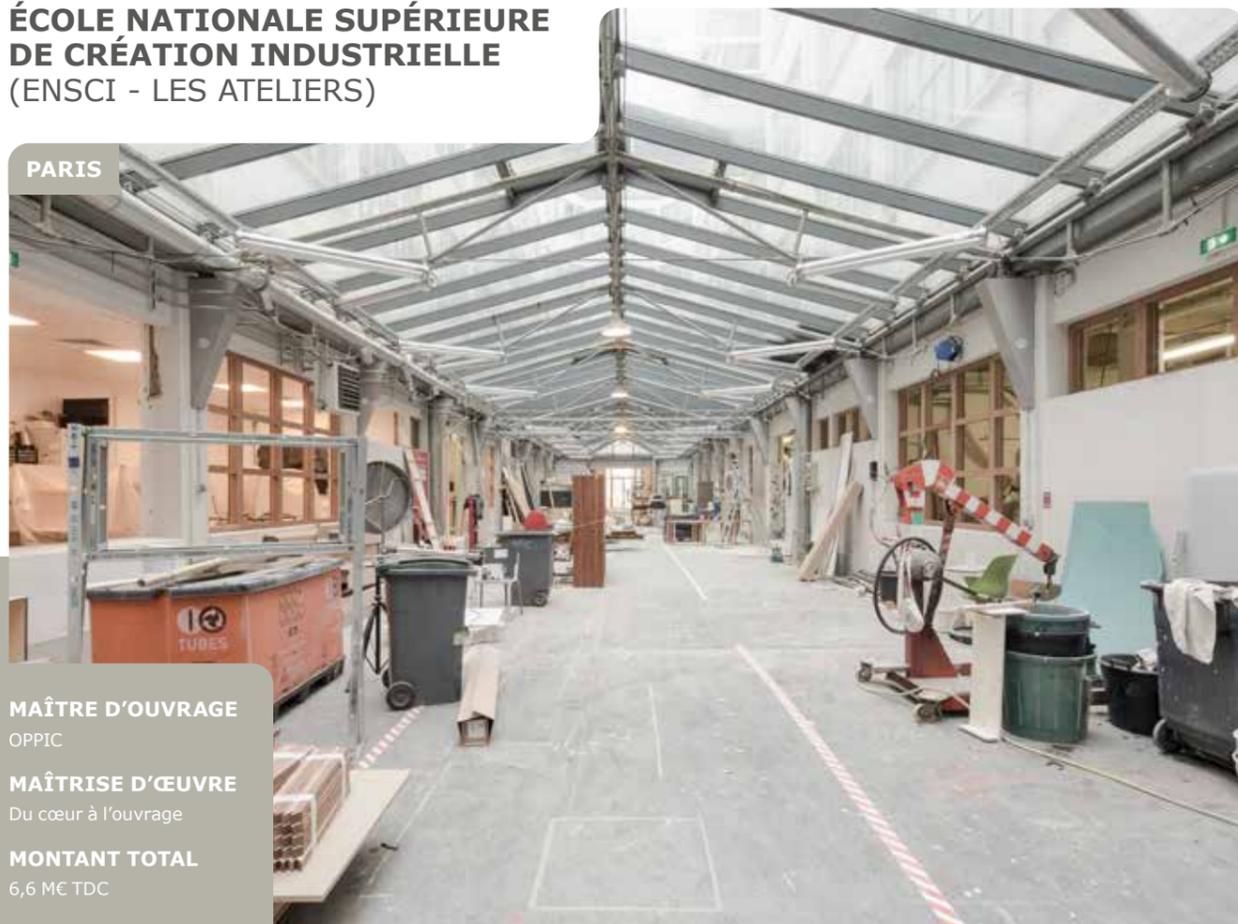
- **NP2F** : architecte mandataire, VPEAS, BATISERF, B52 et ATMOS LAB ;
- **Bien Urbain - Atelier d'architecture** : architecte mandataire, Ginko et Vivie ;
- **Atelier SOA** : architecte mandataire, Espace Temps, EVP Ingénierie, VPEAS et LASA ;
- **LA Architectures** : architecte mandataire, Synapse Construction et EODD Ingénieurs Conseils.

Le groupement de LA Architectures, désigné lauréat à l'issue même du jury, en décembre 2021, propose un projet prévoyant de déposer le bâtiment Vissol et d'insérer les trois espaces pédagogiques sous une grande terrasse, formant un deck panoramique ouvert sur le jardin.



**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CRÉATION INDUSTRIELLE (ENSCI - LES ATELIERS)**

PARIS



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Du cœur à l'ouvrage

**MONTANT TOTAL**

6,6 M€ TDC

L'ENSCI, installée depuis 1982 dans les anciens ateliers du décorateur Jansen situés dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, est consacrée à la création industrielle et, plus largement, au design d'objets réalisés dans des matériaux à la fois traditionnels et innovants.

Dans le cadre du schéma directeur immobilier du site, élaboré en 2017, l'OPPIC poursuit les travaux de remise aux normes nécessaires. Ils portent sur le réaménagement des espaces du rez-de-chaussée, la remise à niveau de certaines installations techniques et de la mise en accessibilité du bâtiment.

**L'OPÉRATION EN 2021**

Les travaux engagés doivent permettre un aménagement des espaces du rez-de-chaussée plus approprié à leur utilisation, une modularité des espaces d'accueil pour répondre à différents usages (accueil, lieu de monstration, espace de convivialité), ainsi qu'une requalification et une optimisation des espaces extérieurs en fond de parcelle.

Cette opération a pu bénéficier des crédits du plan de relance gouvernemental au regard de ses objectifs environnementaux pour les interventions suivantes :

- l'amélioration thermique des ateliers sous toiture ;
- les interventions sur les équipements de chauffage et de renouvellement d'air.

La consultation des entreprises lancée à la fin de l'année 2020 a permis de notifier les marchés de travaux aux entreprises en mai 2021. Le permis de construire a quant à lui été délivré le 26 mai 2021 et les travaux ont pu débuter en juin 2021. Les travaux, initialement prévus sur une durée de 10 mois, devraient s'achever en juin 2022.



**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES (ENSA-V) DANS LES PETITES ÉCURIES DU CHÂTEAU DE VERSAILLES**

VERSAILLES



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Pierre Bortolussi, Architecte en chef des monuments historiques

**MONTANT TOTAL**

24,9 M€ TDC

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) est installée depuis sa création, en 1969, dans la Petite écurie du Roi du château de Versailles.

Cet ensemble monumental a été construit au 17<sup>e</sup> siècle par Jules-Hardouin Mansart et classé depuis 1862 au titre des monuments historiques.

Le site comprend les bâtiments de la Forge, la Maréchalerie et le bâtiment principal de la Petite écurie, séparés par la cour de la Maréchalerie.

Il accueille un groupement d'établissements comprenant le Louvre, le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), les ateliers de l'Établissement public du domaine et du château de Versailles (EPV), et l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), qui occupe la majeure partie des espaces.

Ce site a bénéficié d'une campagne de restauration majeure dans les années 1960.

La Petite écurie, occupée par l'ENSA-V, a fait l'objet en 2015 d'un diagnostic exhaustif par l'Architecte en chef des monuments historiques, portant sur la restauration générale du clos et couvert, et mettant en avant son caractère de vétusté.

**L'OPÉRATION EN 2021**

Le lancement de l'opération a été décidé fin 2020 dans le cadre des plans de relance du ministère de la Culture en faveur de ses établissements d'enseignement supérieur et de la Direction de l'immobilier de l'État (DIE) pour la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État. Ainsi, 16,9 M€ sont financés par le ministère de la Culture pour la restauration du clos et du couvert de ce monument historique et 8 M€ par la DIE pour le remplacement de l'intégralité des menuiseries de l'école, le remplacement des verrières, l'isolation des combles et la rénovation du système de chauffage.

Les travaux entrepris permettront ainsi une amélioration importante des performances énergétiques du bâtiment, avec un gain énergétique attendu de l'ordre de 50 %.

Afin de répondre au calendrier du plan de relance, l'ensemble des études de conception s'est déroulé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021 et les délais de consultation des entreprises ont été optimisés afin de notifier les 13 lots de travaux en décembre 2021. Ces objectifs calendriers ont été tenus et le budget légèrement optimisé.

Les travaux, d'une durée d'environ 2 ans, se dérouleront en 2022 et 2023.



## ÉCOLE MILITAIRE

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Jacques Moulin, Architecte en chef des monuments historiques

### MONTANT TOTAL

14,72 M€ TDC

**L'École militaire, construite sous Louis XV par l'architecte Ange-Jacques Gabriel, est constituée d'un ensemble de bâtiments qui ferme la perspective sud-est du Champ-de-Mars.**

Cet établissement regroupe aujourd'hui des organismes de l'enseignement militaire supérieur, des installations sportives et des logements. Depuis 1990, l'École militaire a été classée au titre des monuments historiques : c'est donc au titre du protocole Culture-Défense que l'OPPIC intervient sur ces bâtiments relevant du ministère des Armées.

### L'OPÉRATION EN 2021

Les travaux de restauration du clos et du couvert du **bâtiment principal** (001) de l'École militaire, édifié en 1773, se sont poursuivis au niveau de la façade est, côté cour d'honneur.

Une partie des travaux visant l'exécution de la cinquième tranche conditionnelle des marchés de travaux a été réceptionnée en août 2021 et l'ensemble des réserves levé en novembre.

Le blason ornant le portail de l'entrée principale, qui faisait l'objet de reprises d'études de développement et de réalisation depuis la première tranche de travaux de 2017, a été finalisé et remis en place, à la fin de l'année.

L'ensemble de la restauration de l'aile est du bâtiment 001 s'est donc achevé en décembre 2021.

Il subsiste les travaux de l'aile ouest, abritant une partie de l'administration de l'École et des bureaux, qui auront lieu en 2023.



## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART

LIMOGES



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Agence Nicolas Michelin et Associés

### MONTANT TOTAL

5 M€ TDC

**L'École nationale supérieure d'art de Limoges a été édifiée sous la maîtrise d'œuvre de Nicolas Michelin et Finn Geipel durant la première moitié des années 1990.**

Le bâtiment est organisé à partir d'une immense halle, construite en longueur, dont les éléments porteurs résident dans une structure métallique. À cet espace unitaire, dédié aux activités communes, succèdent quatre ateliers, dits « pools », disposés en enfilade. Les espaces dévolus au travail, à l'exploration et à l'expérimentation disposent d'un éclairage zénithal grâce à une couverture, presque plane, constituée de modules-cassettes, soit opaques, soit transparents, avec présence de brise-soleil.

Cette toiture couvre environ 5 000 m<sup>2</sup> et sa conception, permettant un éclairage différencié et modulable, est innovante.

Cependant, des désordres, notamment des infiltrations d'eau, ont été constatés depuis plusieurs années, conduisant l'OPPIC à faire réaliser un diagnostic général de l'état de la couverture. Au vu des résultats de ce diagnostic, des travaux de réfection du clos et du couvert, et de gestion des eaux pluviales, se sont révélés nécessaires.

### L'OPÉRATION EN 2021

Les travaux, attribués à l'entreprise HEFI et démarrés en novembre 2019, ont cumulé du retard sur l'année 2020 : d'abord la suspension du chantier au printemps, en raison des mesures générales de confinement, puis des difficultés techniques rencontrées propres à l'opération. Des solutions techniques ont été validées pour permettre la faisabilité et la poursuite des travaux. Leur périmètre a été élargi et l'ensemble du réseau de joints drainants de la toiture sera remplacé lors d'une nouvelle phase de travaux prévue jusqu'à la fin de l'année 2022.

Les travaux annexes (création d'un désenfumage, reprise d'éléments de structure corrodés, modification d'un chéneau) sont pour leur part achevés.



## INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE (IESM)

AIX-EN-PROVENCE



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Direction régionale des affaires culturelles, Provence-Alpes-Côte d'Azur

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MONTANT TOTAL ÉTUDES

0,24 M€ TDC

**L'Institut d'enseignement supérieur de la musique d'Aix-en-Provence (ex-Cefedem devenu IESM) est un établissement d'enseignement supérieur habilité à délivrer le diplôme national supérieur professionnel de musicien et le diplôme d'État de professeur de musique. Il assure la qualification des artistes interprètes et celle des enseignants des conservatoires et écoles de musique. Financé principalement par l'État et la Région, l'IESM est hébergé à titre provisoire au Conservatoire d'Aix-en-Provence.**

L'État et les collectivités soutiennent la stratégie de développement de l'établissement, se traduisant d'une part par l'augmentation du nombre d'étudiants accueillis, avec une jauge qui passerait de 50 actuellement à 150, et par des locaux adaptés. Un accord de principe a été confirmé pour la construction d'un nouvel équipement dédié à l'IESM, sur un foncier de l'État (site de la sous-préfecture d'Aix-en-Provence) pour ce projet qui est porté par le ministère de la Culture qui a validé les orientations d'un programme présentées en comité de pilotage, à l'issue d'un travail de préprogrammation animé par la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### L'OPÉRATION EN 2021

Sur la base d'une convention d'études préalables, signée le 29 janvier 2021, l'OPPIC a lancé les études nécessaires, notamment en termes de faisabilité, d'insertion urbaine, de conformité réglementaire et de caractéristiques techniques du site. Cela permettra en 2022 de fiabiliser le budget et le calendrier du projet, et ainsi de constituer le programme architectural, fonctionnel, technique et environnemental nécessaire au lancement du concours de maîtrise d'œuvre.



## RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES

PARIS, VERSAILLES, BRÉGANÇON



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISES D'ŒUVRE

- Michel Goutal, Architecte en chef des monuments historiques pour les sites de Paris et de Brégançon
- Frédéric Didier, Architecte en chef des monuments historiques pour le site de Versailles

### MONTANT TOTAL

5,6 MC TDC



L'OPPIC intervient pour le compte du ministère de la Culture sur les sept résidences présidentielles, patrimoine bâti et jardins, réparties sur 4 sites protégés au titre des monuments historiques (Élysée, Alma, Versailles - La Lanterne, Brégançon) pour conduire, en lien avec la Direction des ressources de la modernisation (DRM) de la Présidence de la République, des opérations de restauration, des études et des travaux d'entretien.

Le montant annuel de la dotation en crédits d'investissement s'élève à 5,12 M€, celui des crédits d'entretien à 1 M€.

Les opérations programmées s'inscrivent au-delà des urgences sanitaires liées au clos et couvert, dans un schéma directeur immobilier des résidences présidentielles (SDIPR) qui couvre l'ensemble du patrimoine parisien.

Quelle que soit la taille de l'opération, intervenir sur ces sites nécessite un temps d'étude et de préparation important, un budget pour s'adapter aux contraintes protocolaires et d'exploitation, anticiper les aléas, tenir les délais, limiter les nuisances, le tout en maintenant une qualité de restauration, vitrine des savoir-faire des entreprises spécialisées en monuments historiques et des services du ministère de la Culture.

### LES OPÉRATIONS EN 2021

En matière de travaux, au palais de l'Élysée, la **restauration du salon Pompadour** s'est déroulée durant cinq semaines d'été, dans un rythme soutenu. Son parquet ainsi que les 4 tableaux représentant des déesses ont été restaurés. Les dorures d'époque ont été conservées et complétées, en utilisant la technique traditionnelle très spécifique de dorure à la détrempe : celle-ci permet d'offrir des nuances subtiles de brillance sur les ors. Ce salon a été restitué à la rentrée de septembre 2021 et achève la campagne de restauration de l'ensemble des salons du rez-de-chaussée de l'hôtel d'Évreux.

Au **2 rue de l'Élysée**, les **travaux de restauration de la toiture** sur jardin, qui avaient démarré en octobre 2020, ont été livrés.

À l'**hôtel de Marigny**, des travaux d'aménagement des sous-sols et des cuisines avaient démarré au printemps 2021 et ont été livrés en janvier 2022. Les cuisines ainsi remises à niveau pourront être utilisées durant les travaux qui seront effectués ultérieurement dans les cuisines de l'hôtel d'Évreux. Parallèlement, des travaux de restauration des toitures de l'aile sur la rue du cirque ont quant à eux été engagés à l'automne et livrés en mars 2022.

Au **palais de l'Alma**, le portail d'honneur, une fois restauré, a été reposé en début d'année.

En plus de ces travaux, un certain nombre d'études ont également été menées. Ainsi, les études de maîtrise d'œuvre de la **réhabilitation des grandes cuisines** se sont poursuivies. Ce chantier de grande ampleur devrait démarrer, s'il est confirmé, à l'été 2022.

La **verrière de l'hôtel de Marigny** a également fait l'objet d'un diagnostic, première étape des études de conception.

Un diagnostic portant sur les **réseaux enterrés du palais de l'Alma** a été engagé afin d'anticiper une prochaine opération visant à éviter les désordres liés à des fuites sur ces réseaux.

Enfin, dans le but d'outiller la DRM et lui permettre d'assumer les missions qui sont les siennes, un audit technique a été mené sur les résidences présidentielles franciliennes pour permettre de planifier les travaux de mise aux normes techniques.

## HÔTEL DE MASSA

PARIS

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Société des Gens De Lettres (SGDL)

### MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Stéphane Thouin, Architecte en chef des monuments historiques

### MONTANT TOTAL

2,467 M€ TDC



L'hôtel de Massa, construit fin 18<sup>e</sup> siècle, a été classé au titre des monuments historiques par arrêté du 2 octobre 1928, peu avant son déplacement « pierre à pierre » et sa reconstruction dans une partie du jardin de l'Observatoire du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Depuis, seuls des travaux d'urgence et de petit entretien ont été réalisés sur le bâtiment. Or, à ce jour, les façades et les toitures constituent une fragilité de l'enveloppe du bâtiment, notamment au niveau des menuiseries extérieures, dotées d'un simple vitrage.

### L'OPÉRATION EN 2021

Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'OPPIC le 22 juillet 2021 par l'association Société des Gens De Lettres (SGDL), qui occupe les lieux, avec pour objet le soin d'assurer les missions d'études et de travaux nécessaires à la **restauration du clos couvert de l'hôtel de Massa**, sous le contrôle scientifique et technique de la DRAC Île-de-France tel que défini dans la convention liant la SGDL à l'État.

Le suivi des études a été confié en décembre 2021 à Stéphane Thouin, Architecte en chef des monuments historiques. L'étude diagnostique réalisée par l'Architecte en chef des monuments historiques en 2019 et les diagnostics complémentaires viendront en support de la phase avant-projet.



## HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Paul Barnoud, Architecte en chef des monuments historiques

### MONTANT TOTAL

23 M€ TDC

En 1670, Louis XIV décidait de la création de l'hôtel des Invalides pour accueillir les vétérans de ses guerres. À la fois hospice, caserne, couvent, hôpital et manufacture, l'hôtel est une véritable cité réglementée selon un système à la fois militaire et religieux. À la fin du 17<sup>e</sup> siècle, il abrite jusqu'à 4 000 pensionnaires.

De nos jours, l'hôtel national des Invalides est un haut lieu de la mémoire nationale. Près de cinquante organismes y ont leur activité. Parmi eux, l'institution nationale des Invalides, hôpital militaire installé au sud du site, poursuit la vocation première de la fondation, tandis que dans la partie nord, les collections du musée de l'Armée ont remplacé les vétérans du Roi.

### L'OPÉRATION EN 2021

Il est prévu dans le cadre du **protocole Culture-Défense** de restaurer la **grande façade nord** de l'hôtel national des Invalides avant la tenue des Jeux olympiques de 2024.

Les travaux ont débuté en février 2021 sous la maîtrise d'œuvre de l'Architecte en chef des monuments historiques, Paul Barnoud.

Ils concernent les zones situées de part et d'autre du porche central. La phase 2 de ces travaux a été initiée en décembre 2021 et vise au traitement de l'aile ouest, partie sensible de l'ouvrage puisqu'elle abrite notamment les logements et salles de réception du chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT).

En parallèle de cette opération, Paul Barnoud a conduit les études de diagnostic relatives à la **réfection de l'étanchéité de la toiture de l'église du Dôme** et de l'église des **Soldats** qui constituera une opération importante pour l'avenir.



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

OPPIC

**MAÎTRISES D'ŒUVRE**

- Façade nord de l'Église du Val-de-Grâce : Martin Bacot, Architecte en chef des monuments historiques
- Façade est de l'Église du Val-de-Grâce : Stéfan Manciulescu, Architecte en chef des monuments historiques

**MONTANT TOTAL**

3,25 M€ TDC

La reconstruction de l'abbaye du Val-de-Grâce et de son église fut confiée par Anne d'Autriche à François Mansart en 1644 et parachevée en 1662 sous la direction de Pierre Le Muet et Gabriel Le Duc. Les travaux de décors sculptés et de second œuvre, quant à eux, s'achevèrent avec la réalisation de la grande porte en 1666.

En 1790, l'abbaye fut fermée et conservée comme « monument d'architecture ». C'est au titre du protocole Culture-Défense que l'OPPIC intervient sur ces bâtiments relevant du ministère des Armées.

**LES OPÉRATIONS EN 2021**

Les travaux de restauration de la façade est de l'église du Val-de-Grâce, conduits par Stéfan Manciulescu, Architecte en chef des monuments historiques, et livrés en avril 2021, se sont portés sur la restauration des sculptures du fronton et la restitution de pots à feu. Par ailleurs, l'ensemble des parements en pierre, de la couverture en plomb et des éléments en ferronnerie a été repris. Les murs latéraux de la chapelle du Saint-Sacrement ont quant à eux été confortés par la mise en œuvre de tirants d'ancrage.

Une étude de diagnostic portant sur des travaux de la façade nord est par ailleurs en cours. Cette étude, conduite par le nouvel Architecte en chef des monuments historiques Martin Bacot, concerne les travaux de restauration de la façade nord, du mur nord de la cour d'honneur et du pignon nord du bâtiment 1. L'intervention envisagée en 2024 vise à clore le cycle de restaurations de l'église.

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)****MAÎTRE D'OUVRAGE**

Conseil économique, social et environnemental (CESE)

**MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE**

OPPIC

**MAÎTRISES D'ŒUVRE**

- Monuments historiques : Stéphane Thouin, Architecte en chef des monuments historiques
- Mise en accessibilité : Archimade, architecte mandataire – ETC, bureau d'études techniques

**MONTANT TOTAL**

7,275 M€ TDC

Le palais d'Iéna, aussi connu sous le nom de musée des Travaux publics, est un monument dessiné par Auguste Perret et construit par son entreprise, la « société des grands travaux en béton armé ».

Les façades, la rotonde et les parties d'ouvrage édifiées par Perret ont été classées parmi les monuments historiques. Depuis 2013, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a confié à l'OPPIC le soin d'organiser et de conduire les études et les travaux programmés annuellement sur les bâtiments qu'il occupe au regard de leur dimension patrimoniale.

**L'OPÉRATION EN 2021**

Le CESE souhaitant être exemplaire quant à la manière dont il accueille tous les publics et leur permet l'accès le plus large au palais d'Iéna, une opération de **mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite** est actuellement conduite. Suite à la consultation infructueuse du 4<sup>e</sup> trimestre 2020, une nouvelle consultation pour les entreprises de travaux a été relancée en mars 2021.

À l'issue de la notification des marchés de travaux en septembre, la période de préparation du chantier a démarré en octobre. La majorité des travaux sera conduite à l'été 2022 pour gérer l'accessibilité de la rotonde du palais d'Iéna, qui sera fermée pendant une grande partie de la durée de ces travaux.

**FONDATION DES ARTISTES****MAÎTRE D'OUVRAGE**

OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Rénovation partielle couvertures : A&amp;M Patrimoine, architecte du patrimoine

**MONTANT TOTAL**

11,15 M€ TDC

Légué par les héritières Smith à l'État Français en 1944, le domaine de la Fondation des artistes de Nogent-sur-Marne est constitué de plusieurs édifices datés entre le 17<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle.

Le domaine abrite un EHPAD (Maison nationale des artistes – MNA), un centre d'exposition d'art contemporain (Maison Bernard Anthonioz – MABA), une bibliothèque et des ateliers pour les artistes.

Son parc est protégé au titre des sites et l'ensemble du site a obtenu en juillet 2018 le label « Patrimoine d'intérêt régional », attribué par la Région Île-de-France.

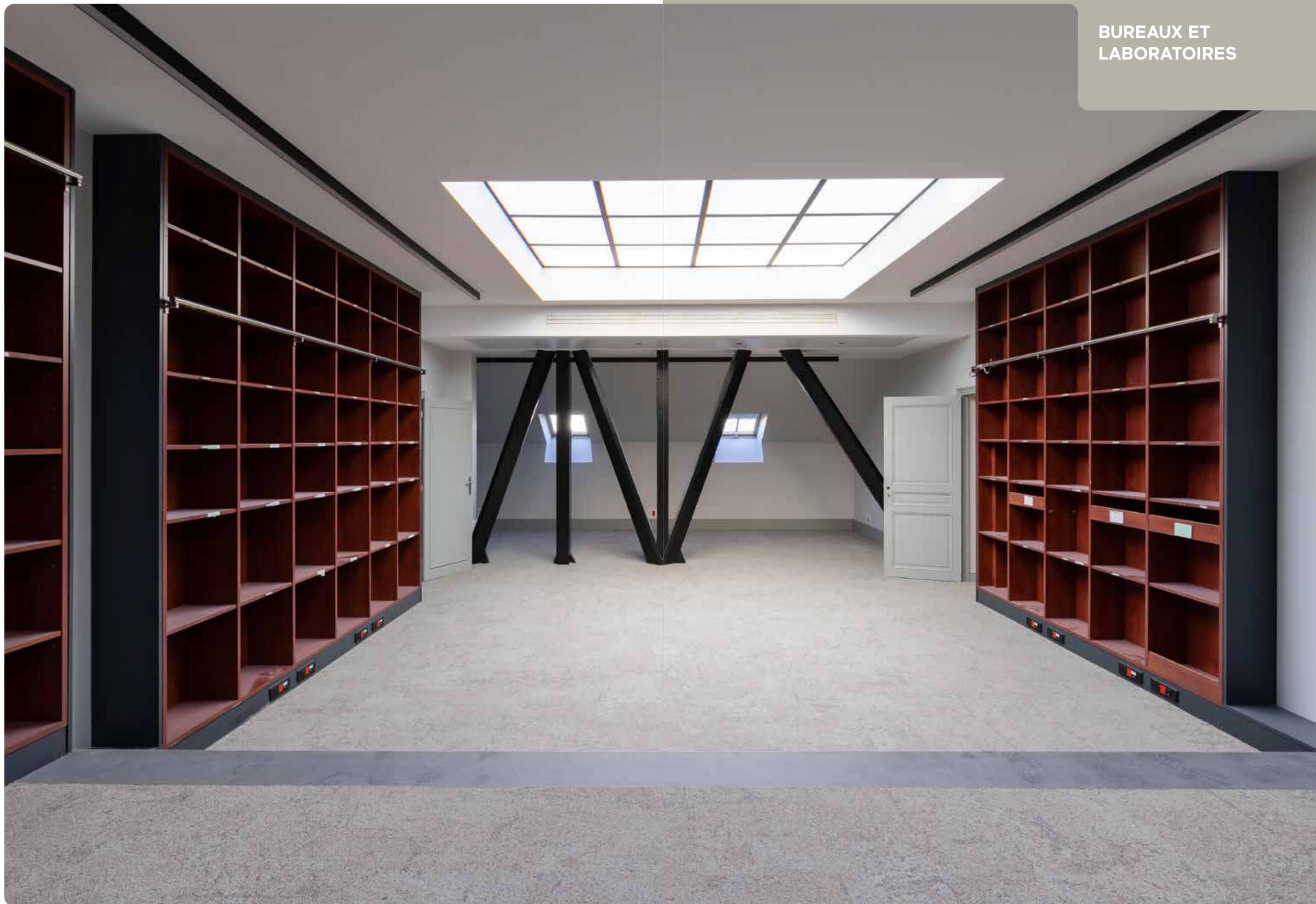
La Fondation des artistes, qui occupe ces lieux affectés à la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture, a fait réaliser un diagnostic du clos et couvert de l'ensemble des bâtiments en 2017, qui a révélé de nombreuses pathologies, les plus importantes étant les fissurations des bâtiments dues aux mouvements des sols et la dégradation des toitures.

**L'OPÉRATION EN 2021**

À l'automne 2020, la Direction générale de la création artistique a sollicité l'OPPIC pour l'accompagner dans la définition d'un programme de travaux pour ce site.

Les deux tiers des couvertures de l'EHPAD étant bâchées et en mauvais état, la Direction générale de la création artistique a souhaité initier une première campagne de travaux urgents à réaliser à l'été 2022, s'agissant des travaux de **renovation des couvertures** de la partie centrale du bâtiment principal, la plus dégradée. Ces études sont menées par le cabinet A&M Patrimoine. L'avant-projet détaillé a été rendu début novembre 2021.

Parallèlement, les démarches de sélection d'un groupement de maîtrise d'œuvre, composé d'un architecte en réhabilitation et un bureau d'études techniques structures, ont été engagées pour le programme pluriannuel de **restauration des bâtiments** du domaine, dont le périmètre demeurera à arrêter au vu de l'avancée des études.



**INSTITUT NATIONAL  
DE L'AUDIOVISUEL  
(INA)**

BRY-SUR-MARNE



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

Institut national de l'audiovisuel

**MAÎTRE D'OUVRAGE  
MANDATAIRE**

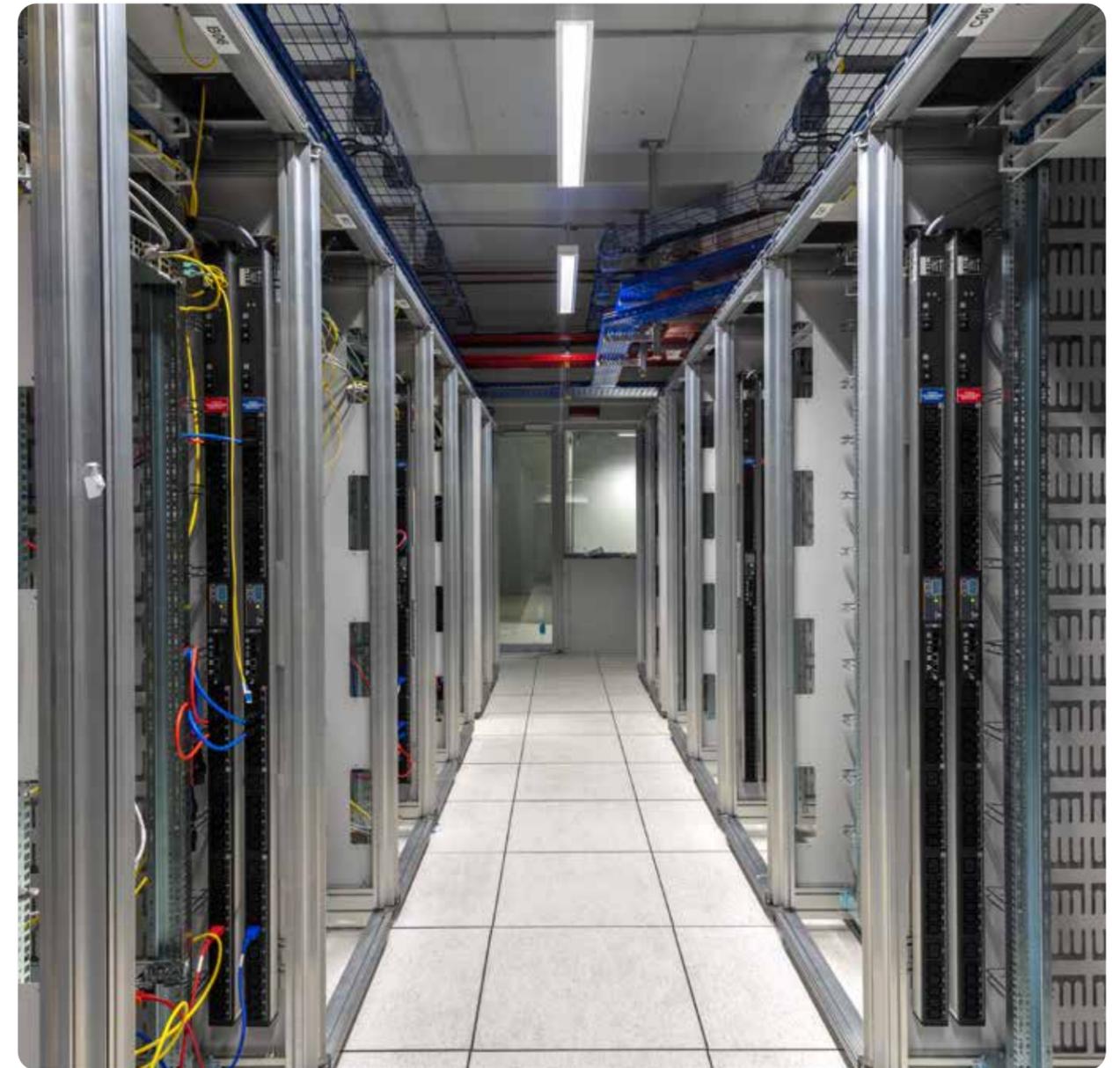
OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Construction d'une extension :  
Dominique Lyon Architectes

**MONTANT TOTAL**

28,29 M€ TDC



**L'Institut national de l'audiovisuel (Ina) est chargé de la sauvegarde, de la valorisation et de la transmission du patrimoine audiovisuel et numérique.**

L'adaptation du parc immobilier aux nouvelles conditions d'exercice de ses missions est un enjeu du projet culturel industriel et commercial de l'Ina.

Le projet immobilier sur le site de Bry-sur-Marne repose sur deux opérations complémentaires :

- une construction neuve en extension du bâtiment existant dénommé « Bry 1 », d'une surface de 4 000 m<sup>2</sup>, associée à la réalisation d'un parking et à la création d'un nouvel accès au site ;
- un réaménagement partiel du bâtiment « Bry 1 », dont la première phase conduite par l'OPPIC a été livrée en 2018.

**L'OPÉRATION EN 2021**

**Pour l'opération d'extension**

À la suite de la crise sanitaire de 2020 et de la suspension afférente du chantier, les travaux de l'extension du bâtiment « Bry 1 » se sont déroulés encore tout au long de l'année 2021. L'ensemble du bâtiment a été réceptionné en décembre 2021 et la commission de sécurité a donné un avis favorable à l'ouverture au public en janvier 2022.

Les salles du data center ont pu en revanche être mises à disposition de l'Ina par anticipation dès juillet 2021, de manière à permettre leur emménagement et la continuité des données, point essentiel pour l'Institut national de l'audiovisuel.



## ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (EPPGHV)

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

L'Établissement public  
du parc et de la grande halle  
de La Villette (EPPGHV)

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Atelier du Pont

### MONTANT TOTAL

14,4 M€ TDC

**L'Établissement public du parc et de la grande halle de La Villette (EPPGHV) a mandaté l'OPPIC pour la construction d'un bâtiment d'exploitation de la grande halle et du parc de La Villette, en remplacement des bâtiments vétustes de la Cité-Jardin, construits à l'angle sud-ouest du parc.**

Le projet permettra d'agrandir la surface de jardin au bénéfice du public, dans ce lieu porteur d'une urbanité écologique.

Le lieu de travail à créer devra être appréhendé comme une sorte de « camp de base » pour 155 postes, sur une surface de plancher cible de 3 000 m<sup>2</sup>, s'articulant autour d'un minimum de 5 100 m<sup>2</sup> rendus au jardin.

### L'OPÉRATION EN 2021

Le groupement de maîtrise d'œuvre, piloté par l'agence Atelier du Pont, a finalisé les études sur la première partie de l'année 2021. Après libération des bâtiments par les utilisateurs en début d'année, la première phase de démolition a été engagée et s'est déroulée de mars à juillet 2021.

Parallèlement, l'appel d'offres restreint concernant la consultation des 12 marchés de travaux pour la construction du bâtiment, lancé fin 2020, s'est prolongé sur toute l'année 2021. En effet, le contexte de la pénurie du bois et autres matériaux a eu un fort impact sur la consultation. Les échanges entre les entreprises, la maîtrise d'œuvre, l'OPPIC et le maître d'ouvrage ont permis de trouver un compromis n'impactant pas le planning de l'opération.



## OPPIC AVENUE DU MAINE

PARIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MONTANT TOTAL

13 M€ TDC

**Selon son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2021, l'OPPIC devrait disposer d'une implantation parisienne sur un site appartenant à l'État, de manière à faire une économie de loyer importante.**

Cette réimplantation est désormais envisagée, pour donner suite à une proposition de la Direction de l'immobilier de l'État, sur une partie du site occupé par AgroParisTech sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), situé au 13-19 avenue du Maine, à Paris.

Sur cette parcelle, l'OPPIC a vocation à s'implanter dans l'hôtel dit « de la Duchesse », un bâtiment élevé en 1830 qui a fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques pour ses façades et toitures. Il sera étendu par la création d'une extension en lieu et place d'un bâtiment des années 70 en mauvais état.

Cette opération immobilière incarnera les missions et valeurs de l'OPPIC en termes de création architecturale, de valorisation patrimoniale, mais aussi en termes de gestion de projet complexe en site urbain dense.

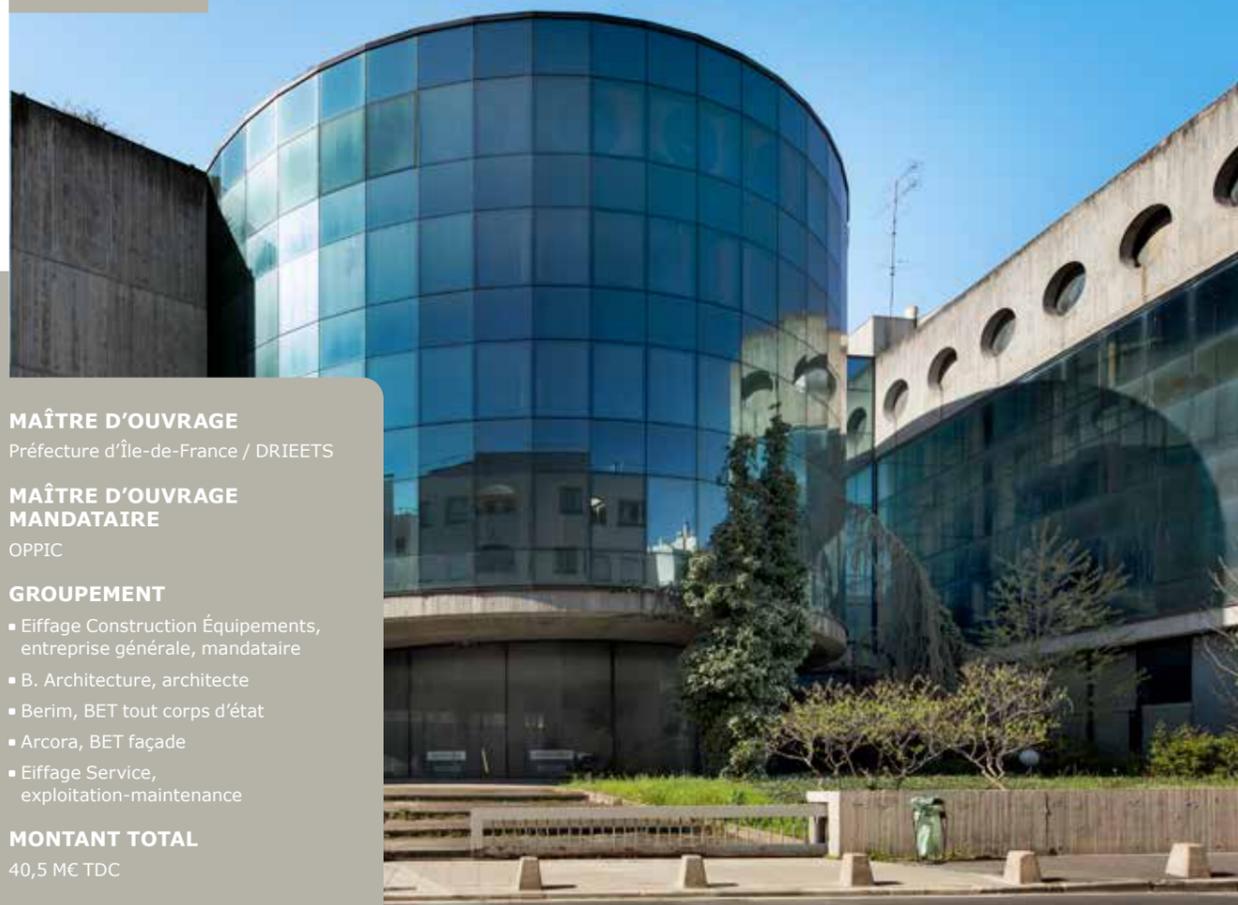
### L'OPÉRATION EN 2021

Au premier semestre 2021, l'OPPIC a mené l'ensemble des études préalables permettant d'asseoir la faisabilité du projet d'installation de l'OPPIC dans l'emprise proposée, tant d'un point de vue technique que financier et calendaire. La Conférence nationale de l'immobilier public (CNIP) de juillet 2021 a ainsi labellisé l'opportunité de cette opération. Le ministère de la Culture l'a de son côté rendue possible en versant une subvention exceptionnelle de 2,3 M€ à l'établissement pour participer au financement, notamment sur la dimension foncière du projet.

Des diagnostics, des relevés, des études fonctionnelles et programmatiques ont ainsi été menés en 2021 en vue de constituer le programme de consultation et lancer le concours d'architecture en 2022.

## BÂTIMENT D'OSCAR NIEMEYER

SAINT-DENIS



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Préfecture d'Île-de-France / DRIEETS

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### GROUPEMENT

- Eiffage Construction Équipements, entreprise générale, mandataire
- B. Architecture, architecte
- Berim, BET tout corps d'état
- Arcora, BET façade
- Eiffage Service, exploitation-maintenance

### MONTANT TOTAL

40,5 M€ TDC

En 1985, Oscar Niemeyer a été invité par le quotidien L'Humanité à concevoir un bâtiment sur une parcelle de la ZAC Basilique de Saint-Denis. Pour répondre aux contraintes urbaines fortes, Oscar Niemeyer a proposé un bâtiment formant un Y, tout en courbes, qui se plie au gabarit et à l'ordonnement de façade imposé sur la place Pierre de Montreuil, en vis-à-vis de la Basilique de Saint-Denis.

La forme du bâtiment ménage ainsi des vues sur la rosace de la Basilique, depuis la rue Jean Jaurès.

Le bâtiment, construit entre 1987 et 1989, constitue la dernière œuvre d'Oscar Niemeyer en France. À la suite du départ du journal en 2007, le bâtiment a été acquis par l'État. Malgré de multiples démarches engagées, il est demeuré vacant depuis cette date et s'est fortement dégradé.

Sa qualité architecturale a conduit à l'inscription de ses façades et de sa toiture au titre des monuments historiques en 2007.

### L'OPÉRATION EN 2021

À l'été 2020, la préfecture de la Région Île-de-France a confié à l'OPPIC le soin de mener les études préalables pour la réhabilitation de l'immeuble de l'ancien siège de L'Humanité : ceci, dans le respect de sa valeur patrimoniale et avec une ambition forte sur le volet énergétique, afin d'accueillir des espaces de travail pour la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS).

En décembre 2020, le projet a été lauréat de la démarche d'appel à projets immobiliers « France Relance » pour l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, lancée par la Direction de l'immobilier de l'État, prévoyant une notification du marché de travaux avant la fin de l'année 2021.

Ainsi, un dialogue compétitif a été mené au cours de l'année avec 4 groupements candidats et a permis d'attribuer un marché public global de performance (MPGP) au groupement d'entreprises dont le mandataire est la société Eiffage Construction Équipements. Sont confiées au titulaire, dans le cadre de ce marché global, la conception et la réalisation de la réhabilitation du bâtiment, ainsi que son exploitation-maintenance, sur une durée de 5 ans.

Le projet prévoit la restauration complète du bâtiment dans le respect du dessin d'origine de l'œuvre d'Oscar Niemeyer, aussi bien au niveau de ses façades que dans l'aménagement et la distribution des espaces intérieurs, sa mise aux normes au regard de la réglementation en vigueur (accessibilité aux personnes à mobilité réduite et sécurité incendie notamment), l'amélioration forte de ses performances énergétiques, avec une intervention ambitieuse permettant l'amélioration des performances thermiques des façades tout en garantissant un niveau de confort optimal pour ses futurs utilisateurs, et une flexibilité des espaces en phase avec la politique immobilière de l'État.

## CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSÉES DE FRANCE (C2RMF) DANS L'AILE DE SCEAUX DES PETITES ÉCURIES DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

VERSAILLES



### MAÎTRE D'OUVRAGE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Pierre Bortolussi, Architecte en chef des monuments historiques

### MONTANT TOTAL

20,3 M€ TDC

Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), créé en 1999, est l'opérateur de l'État dans le domaine de la recherche et de la restauration des collections muséales.

Composé de quatre départements (Recherche, Restauration, Conservation préventive, Archives et nouvelles technologies de l'information), il travaille sur deux sites, dans le palais du Louvre à Paris et dans la Petite écurie du château de Versailles.

La Petite écurie du Roi, construite sous la direction de l'architecte Jules Hardouin-Mansart au 17<sup>e</sup> siècle, a été classée en totalité monument historique en 1929. Le C2RMF y occupe l'intégralité de l'aile de Sceaux et une partie de l'aile de Paris, partagée avec l'Établissement public du château de Versailles. Installés en 1985 à l'issue d'une importante réhabilitation, les locaux du C2RMF à Versailles nécessitent à présent une vaste campagne de modernisation, de mise aux normes et de restauration extérieure. L'opération actuelle concerne la restauration du clos et couvert et le réaménagement intérieur de l'aile de Sceaux.

### L'OPÉRATION EN 2021

L'un des objectifs de l'opération consiste à restaurer le clos et couvert du bâtiment, de manière à en assurer la pérennité, tout en améliorant sa performance thermique en travaillant sur l'isolation intérieure des locaux et des combles. Le projet vise ainsi l'obtention du label Effinergie Patrimoine, avec pour objectif une réduction des consommations énergétiques de l'ordre de 40 % d'énergie primaire pour les postes réglementaires (chauffage, refroidissement, éclairage et auxiliaires).

Par ailleurs, le projet vise à réaménager les locaux afin d'améliorer la fonctionnalité du bâtiment au regard des spécificités des œuvres réceptionnées et des différentes techniques de restauration. Il s'agit aussi de répondre aux exigences réglementaires en matière de conditions de travail des agents du C2RMF et des professionnels présents.

L'année 2021 a été consacrée aux études d'avant-projet, afin de s'assurer de l'adéquation du projet avec le programme au regard des contraintes de l'existant. Ainsi, le programme a été optimisé afin de réduire l'emprise des équipements techniques et d'adapter l'usage aux conditions climatiques extérieures.

## MAISON CHAPP

BASSE-TERRE, GUADELOUPE



### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de la Culture

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Explorations Architecture

### MONTANT TOTAL

4,6 M€ TDC

Localisée au cœur de l'espace urbain de Basse-Terre, à proximité de la mairie, la maison Chapp a été inscrite au titre des monuments historiques en 1987.

Cet édifice, inhabité depuis plus de 25 ans, se dégradait rapidement. La Direction des affaires culturelles (DAC) de Guadeloupe y a fait réaliser en urgence, fin 2008, des travaux de confortement et de sécurisation.

Dans le cadre de ses réflexions sur la recherche d'une relocalisation, la DAC a étudié la faisabilité d'un relogement dans la maison Chapp, dont l'État a fait l'acquisition.

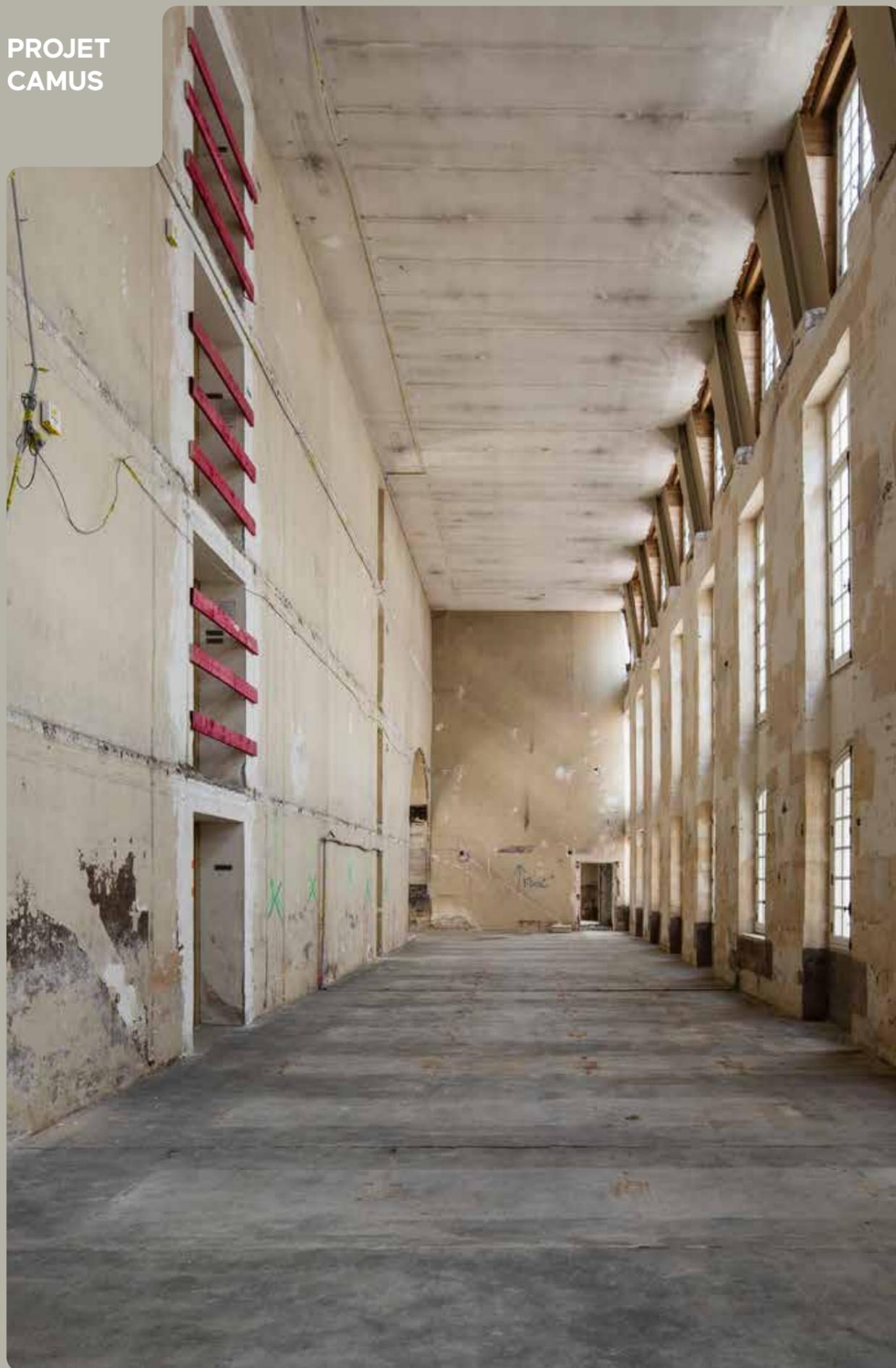
Le programme de cette opération portait ainsi sur l'installation de services administratifs de la DAC dans la maison Chapp, impliquant la nécessaire réhabilitation du bâti existant, sa mise aux normes antisismiques et l'aménagement des espaces intérieurs, entre bureaux et zones d'accueil du public.

Suite à la découverte, en cours de chantier, d'un état des fondations du bâtiment plus dégradé qu'initialement anticipé, associé à un sol soumis à risque de liquéfaction, il a été acté en 2020 que, faute de scénario alternatif permettant le respect du budget opérationnel, la relocalisation des services de la DAC se ferait dans la future cité administrative portée par la préfecture de Guadeloupe.

### L'OPÉRATION EN 2021

Le programme, remanié en 2020, s'est développé et précisé en 2021 par de nouveaux diagnostics et une courte phase de reprise d'études. Les prestations retenues sont les suivantes : réfection des façades historiques, faites de pierres taillées, et consolidation pérenne du bâtiment par la création d'un sol, de fondations et d'une structure adaptée avec restitution des planchers.

Dans un contexte économique difficile, l'enjeu des derniers mois de 2021 a consisté à préciser, adapter et optimiser l'exécution de ces prestations, afin de préparer la relance d'un chantier respectant le budget de l'opération.



**MAÎTRE D'OUVRAGE**

Ministère de la Culture

**MAÎTRE D'OUVRAGE  
MANDATAIRE**

OPPIC

**MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Groupement Atelier Novembre

**MONTANT TOTAL**

45,05 M€ TDC

**Le ministère de la Culture a engagé un projet de regroupement de ses implantations immobilières logeant l'administration centrale, dit projet CAMUS.**

En lieu et place des 7 implantations actuelles, les services seront regroupés sur le site historique du 4 rue de Valois, l'immeuble des Bons-Enfants et le Quadrilatère des archives modernisé pour l'occasion.

Ce dernier site accueillera plus de 300 postes de travail.

En complément de cette opération de réaménagement intérieur visant à installer des bureaux, le ministère de la Culture a aussi engagé un vaste programme de restauration du clos et du couvert de la majorité des hôtels particuliers du site. Ainsi, le projet CAMUS sera l'opportunité d'une valorisation patrimoniale exemplaire.

**L'OPÉRATION EN 2021**

Les derniers travaux de restauration du clos et couvert des hôtels particuliers du site, placés sous la conduite de François Jeanneau, Architecte en chef des monuments historiques, ont été réceptionnés en juin 2021. Ceux du projet d'aménagement, portés par l'agence d'architecture Atelier Novembre, ont débuté à la toute fin de l'année 2020 par les travaux anticipés de curage, de dépollution ainsi que les installations de chantier.

Le nouveau permis de construire, déposé en décembre 2020, a été accordé le 12 avril 2021, permettant la notification des ordres de service de démarrage des huit marchés de travaux principaux en mai 2021.

L'année 2021 a ainsi été principalement consacrée aux travaux de curage des bâtiments, ainsi qu'aux études d'exécution des lots principaux et au démarrage des travaux de gros œuvre. Malgré les déplombages préalablement réalisés, la découverte de poussières résiduelles de plomb pendant les démolitions a interrompu ces travaux durant plusieurs semaines à la fin de l'année.

En parallèle, une procédure en vue de la réalisation d'une commande dans le cadre du 1 % artistique du projet CAMUS a été lancée en juillet 2021 et a permis de retenir cinq candidats : Éléonore False, groupement Xavier Veilhan/Alexis Bertrand, groupement Evariste Richer/Eva Albarran & Co, groupement Émilie Pitoiset/Johanna Fournier et Laurent Grasso.

## PROJET CAMUS : BONS-ENFANTS

PARIS

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ministère de la Culture

### MAÎTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

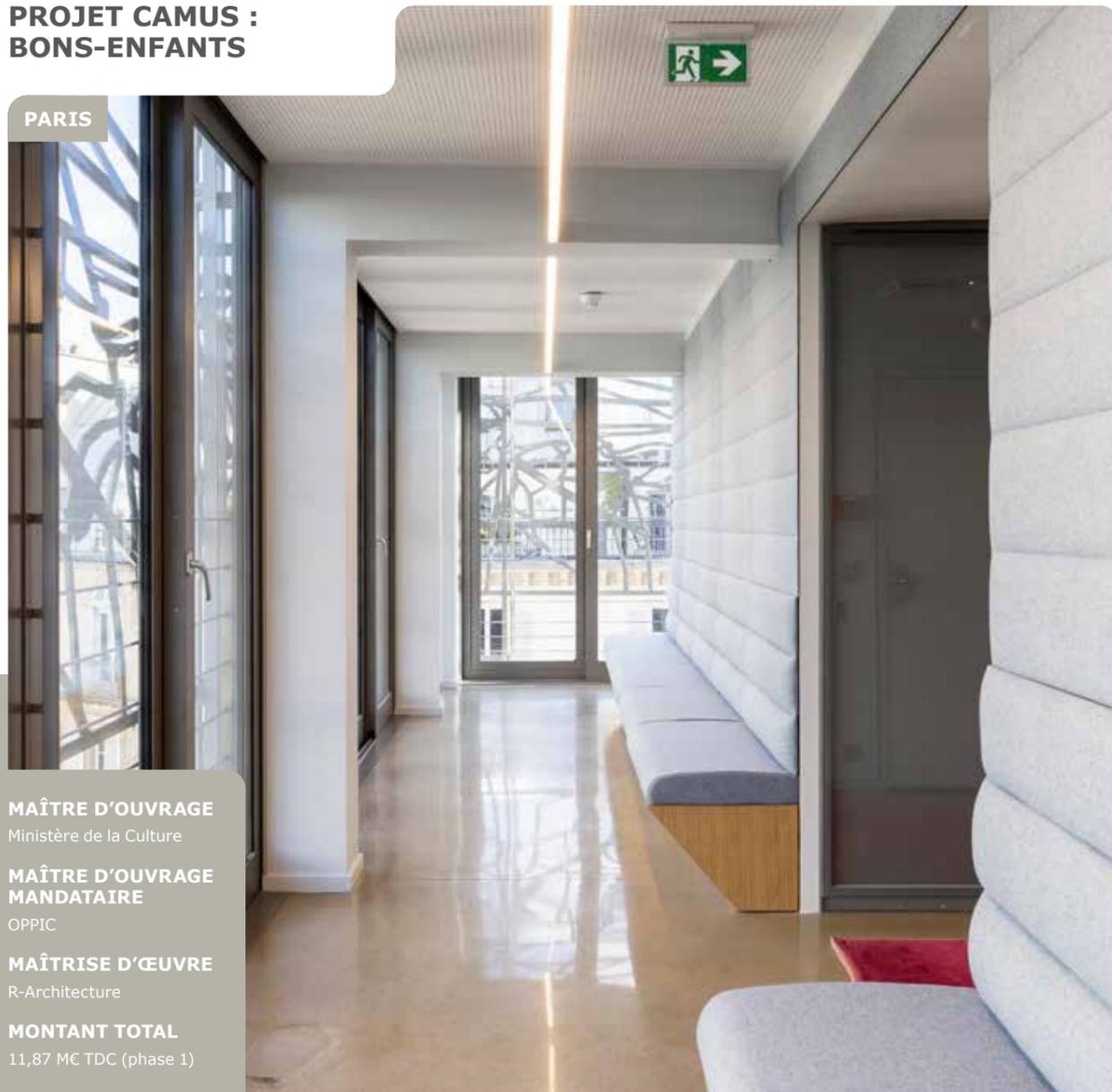
OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

R-Architecture

### MONTANT TOTAL

11,87 M€ TDC (phase 1)



## PROJET CAMUS : MINISTÈRE DE LA CULTURE VALOIS

PARIS

### MAÎTRE D'OUVRAGE

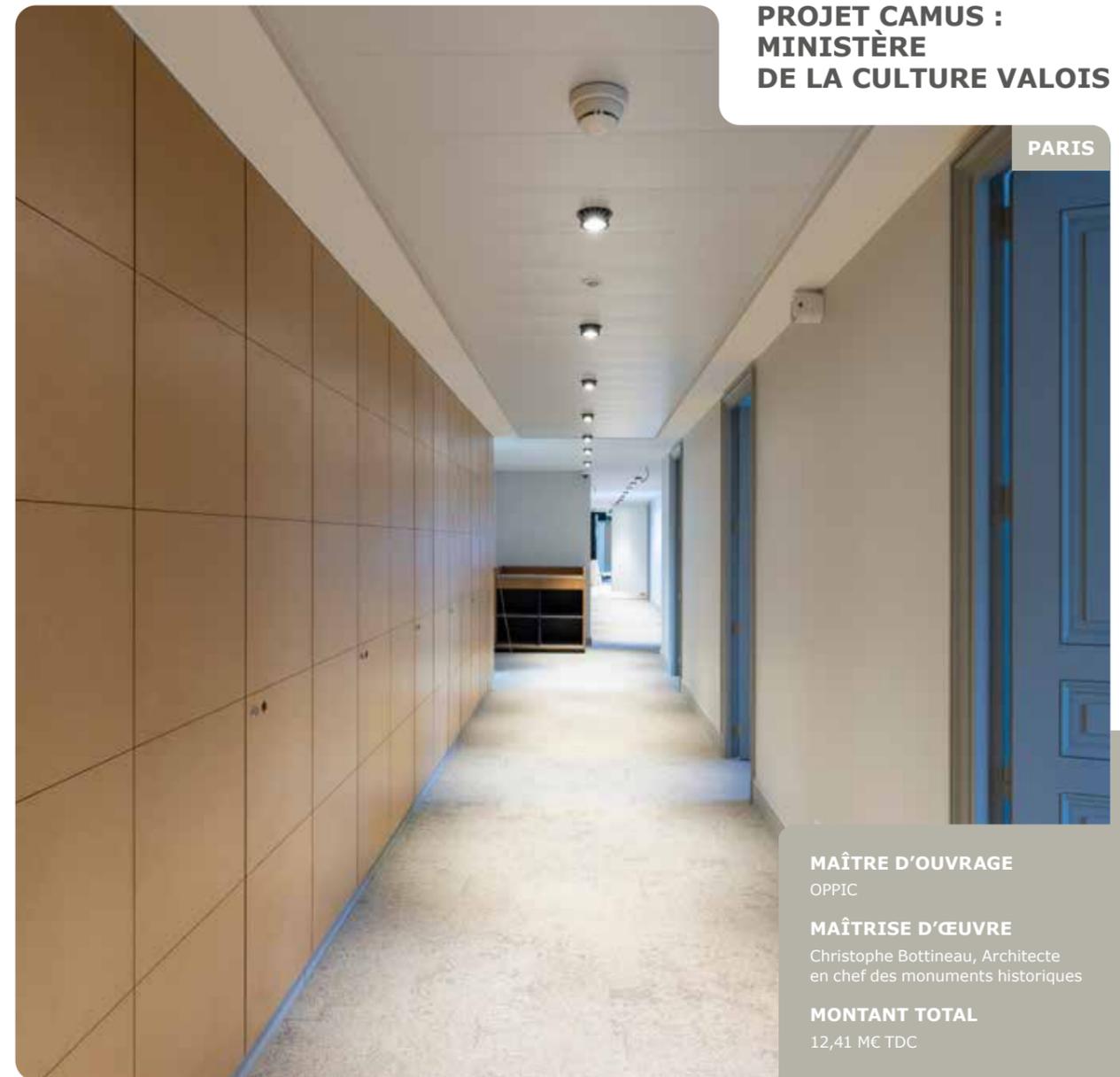
OPPIC

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Christophe Bottineau, Architecte  
en chef des monuments historiques

### MONTANT TOTAL

12,41 M€ TDC



**L'immeuble des Bons-Enfants, implanté en partie dans le bâtiment d'origine de Georges Vaudoyer et qui a fait l'objet d'une extension-restructuration d'ampleur en 2005 par les architectes Francis Soler et Frédéric Druot, signe la présence du ministère de la Culture dans le paysage urbain.**

Le projet de réaménagement vise à prendre en compte l'impact, pour le bâtiment, de la nouvelle organisation immobilière du ministère de la Culture sur 3 sites : la rue de Valois, le Quadrilatère des archives et ce bâtiment principal.

Il permet également de prendre en compte les enjeux liés aux nouveaux modes de travail, individuels et collectifs, avec des espaces modulables selon les usages s'agissant des espaces communs.

### L'OPÉRATION EN 2021

Les travaux, réalisés sous maîtrise d'œuvre du groupement piloté par R-Architecture, ont débuté en septembre 2020 et se déroulent du dernier niveau (R+8) jusqu'au sous-sol (R-1). Leur achèvement programmé est prévu à l'été 2022.

De nombreuses salles de réunion ont été modernisées, des espaces ont été requalifiés en zones de travail en commun. Nommés « kiosques » ou « belvédères intérieurs », ils offrent de nouvelles fonctionnalités et un niveau de confort supérieur pour améliorer les conditions de travail des agents.

Le premier « salon Saint-Honoré », au centre de l'aile du même nom, a été livré en fin d'année.

Les salles de réunion du sous-sol, de grande capacité, ainsi que la zone de future cafétéria « Grand Café », au niveau du rez-de-chaussée, ont été mises en chantier et étaient en cours de travaux à la fin de l'année.

Un appel d'offres, pour l'achat de mobiliers devant s'intégrer dans les espaces reconfigurés, a été publié en décembre.

Concernant la seconde phase de travaux, centrée sur les espaces de l'accueil, du centre de ressources documentaires, de la salle du restaurant administratif, les études de maîtrise d'œuvre réalisées par R-Architecture ont démarré au deuxième semestre 2021.

**Les bâtiments entourant le Palais-Royal ont été construits par Victor Louis de 1781 à 1784. En 1994, le Palais-Royal, lotissement du 18<sup>e</sup>, est classé dans son intégralité au titre des monuments historiques. Le ministère de la Culture en occupe une partie dans son bâtiment dit « rue de Valois ».**

Dans le cadre du redéploiement de l'administration sur trois sites, le projet est par ailleurs, l'occasion de finaliser, s'agissant du site de la rue de Valois, les travaux techniques de mise en sécurité, initiés il y a plusieurs années.

### L'OPÉRATION EN 2021

Dans la continuité des travaux de mise en conformité, conduits sur trois des cinq colonnes techniques que compte le bâtiment de Valois et en intégrant les enjeux propres au projet CAMUS de réaménagement des espaces tertiaires, la présente opération achève la mise en conformité des installations électriques et de chauffage du site et finalise la mise en œuvre de son schéma directeur de sécurité incendie. Ces travaux permettent également de réaménager les espaces collectifs de travail dans le cadre du projet CAMUS.

Sur l'année 2021, les locaux du premier étage ont été finalisés et mis à disposition du ministère en décembre afin de permettre le réaménagement des locaux par les équipes du cabinet de la ministre, libérés pour les travaux.

Ces travaux ont par ailleurs offert l'occasion pour le ministère de renouveler la création de l'œuvre du « Carré aux seize disques » de l'artiste Felice Varini, dans le couloir du premier étage.

Les deuxième, troisième et quatrième étages ont quant à eux été mis à disposition en janvier 2022.

# LES MAÎTRES D'ŒUVRE

A&M PATRIMOINE,  
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

- Fondation des artistes, rénovation partielle couvertures, Nogent-sur-Marne

AGENCE CANAL-PATRICK RUBIN,  
ARCHITECTE

- Bibliothèque publique d'information (BPI), Paris

AGENCE NICOLAS MICHELIN  
ET ASSOCIÉS, ARCHITECTE

- École nationale supérieure d'art de Limoges

AGENCE ANTOINE DUFOUR,  
ARCHITECTES

- Musée de l'Armée, Paris

ARCHIMADE, ARCHITECTE  
MANDATAIRE – ETC, BUREAU  
D'ÉTUDES TECHNIQUES

- Conseil économique, social et environnemental (CESE), mise en accessibilité, Paris

ATELIER DU PONT, ARCHITECTE

- Établissement public du parc et de la grande halle de La Villette (EPPGHV), Paris

ATELIER BRUNO GAUDIN,  
ARCHITECTE

- Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France, Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF, Inha, ENC), bâtiment, Paris

ATELIER NOVEMBRE, ARCHITECTE

- Projet CAMUS, Quadrilatère des archives, Paris

BCG STUDIO, SCÉNOGRAPHE

- Chancellerie d'Orléans, Quadrilatère des archives, scénographie, Paris

BERNARD DESMOULIN,  
ARCHITECTE MANDATAIRE ASSOCIÉ  
AU STUDIO ADRIEN GARDÈRE,  
MUSÉOGRAPHE-SCÉNOGRAPHE-  
DESIGNER

- Musée national du Moyen Âge, thermes et hôtel de Cluny, refonte des parcours de visite, Paris

BRUTHER/DATA ARCHITECTES,  
ARCHITECTE

- Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin

CASSON MANN, SCÉNOGRAPHE

- Musée national de la Marine, scénographie du parcours semi-permanent, Paris

CHRISTOPHE BATARD,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Château de Vincennes

CHRISTOPHE BOTTINEAU,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Projet CAMUS, ministère de la Culture, Valois, Paris

CLÉ MILLET INTERNATIONAL,  
GROUPEMENT

- Ircam, Paris

CONTOURS SOFT DESIGN

- Musée national de la Marine, signalétique, Paris

DESIGNERS UNIT, SCÉNOGRAPHE

- Musée de Port-Royal, scénographie, Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux

DOMINIQUE LYON ARCHITECTES,  
ARCHITECTE

- Institut national de l'audiovisuel (Ina), extension, Bry-sur-Marne

DU CŒUR À L'OUVRAGE,  
ARCHITECTE

- Théâtre Ouvert, Paris
- École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI – Les Ateliers), Paris

EGIS, BUREAU D'ÉTUDES  
TECHNIQUES – RENZO PIANO  
BUILDING WORKSHOP, ARCHITECTE

- Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), rénovation de la chenille, Paris

EGIS CONSEIL

- Palais de la Porte Dorée, étude et travaux socle, Paris

ÉRIC PALLOT,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Château de Compiègne, allée du fleuriste

EXPLORATIONS ARCHITECTURE,  
ARCHITECTE

- Maison Chapp, Guadeloupe

FRANÇOIS CHATILLON,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Site Malaquais (École nationale supérieure des beaux-arts de Paris - ENSB-a/École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais - ENSAPM), Paris

FRANÇOIS JEANNEAU,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Hôtel de Rohan, décors de la Chancellerie d'Orléans, Paris

- Archives nationales, schéma directeur phase 0, restauration monument historique, Paris

- Archives nationales, schéma directeur phase 1, restauration monument historique, Paris

FRÉDÉRIC DIDIER – 2BDM,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Château de Versailles
- Pavillon de la Lanterne, Versailles

GUICCIARDINI ET MAGNI  
ARCHITETTI, SCÉNOGRAPHE

- Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France, Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF, Inha, ENC), scénographie musée, Paris

H2O ARCHITECTES ASSOCIÉS  
À SNØHETTA, ARCHITECTES

- Musée national de la Marine, rénovation architecturale, Paris

HART BERTELOOT, ATELIER  
ARCHITECTURE TERRITOIRE,  
ARCHITECTE

- École du Louvre, Paris

HUGUES FONTENAS ARCHITECTURE,  
ARCHITECTE

- Centre de conservation muséale du château de Fontainebleau
- Archives nationales, schéma directeur phase 1, aménagements, Paris

JACQUES MOULIN – 2BDM,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- École militaire, Paris
- Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national, Paris

LA ARCHITECTURES, ARCHITECTE

- École nationale supérieure des arts décoratifs, Paris

LUSSO ET LAURENT, ARCHITECTES  
ET SIRETEC INGÉNIERIE,  
GROUPEMENT

- Manufacture nationale de Beauvais

MARTIN BACOT,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Église du Val-de-Grâce, façade est, Paris

MICHEL GOUTAL,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Résidences présidentielles, Paris

MICHEL TRUBERT,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France, Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF, Inha, ENC), monument historique phase 2, Paris

NICOLAS ANDRÉ, GROUPEMENT

- Centre national du microfilm et de la numérisation, Espeyran

NOMADE ARCHITECTES,  
ARCHITECTE

- Archives nationales, restaurant administratif, Pierrefitte-sur-Seine

NP2F, ARCHITECTE MANDATAIRE,  
ET MARION BERNARD, ARCHITECTE  
ASSOCIÉ

- Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT), Marseille

NUNC ARCHITECTES, ARCHITECTE

- Centre de conservation et d'étude, Besançon

PARICA, BUREAU D'ÉTUDES

- Château de Fontainebleau, aménagements intérieurs et redéploiement des services, Fontainebleau

PASCAL PRUNET,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Palais Garnier, Paris

PATRICK PONSOT,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Châteaux de Fontainebleau, monuments historiques

PAUL BARNOUD,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Archives nationales du site de Paris, décors de la Chancellerie d'Orléans, Paris

- Hôtel national des Invalides, Paris

- Musée national du Moyen Âge, thermes et hôtel de Cluny, Paris

- Château de Malmaison, Rueil-Malmaison

PHILIPPE MAFFRE, MAW,  
ARCHITECTE

- Château de Bois-Préau, Rueil-Malmaison

PIERRE BORTOLUSSI,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Port-Royal des Champs, restauration monument historique, Magny-les-Hameaux

- Palais de Chaillot, restauration monument historique, Paris

- Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), restauration monument historique, Versailles

- École nationale supérieure d'architecture de Versailles, restauration monument historique, Versailles

- Château de Compiègne, restauration monument historique

- Musée national de la Marine, restauration monument historique, Paris

PIERRE-JEAN TRABON,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES  
DIAG PATRIMONIAL

- Palais de la Porte Dorée, Paris

R-ARCHITECTURE, ARCHITECTE

- Projet CAMUS, Bons-Enfants, Paris

RÉGIS MARTIN,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Château d'Écouen, musée national de la Renaissance

- Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale

STÉFAN MANCIULESCU,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Église du Val-de-Grâce, façade nord, Paris

STÉPHANE THOUIN,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Conseil économique, social et environnemental (CESE), monuments historiques, Paris
- Hôtel de Massa, Paris

TAIYO, ENTREPRISE DE TRAVAUX –  
SPAN, MAÎTRE D'ŒUVRE,  
GROUPEMENT

- Cité des sciences et de l'industrie (CSI), Paris

TIM ARCHITECTURE – SIRETEC  
INGÉNIERIE, GROUPEMENT

- Archives nationales du monde du travail, Roubaix

**18**

Architectes en chef des monuments historiques et

**35**

architectes ou groupements dits « loi MOP »

# CRÉDITS

**Couverture :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC - Salle ovale, BnF Richelieu. **P. 4, 5 :** Alexis Paoli/OPPIC - Musée de Cluny. **P. 6 :** Gilles Coulon/OPPIC. **P. 7 :** Thierry Ardouin/OPPIC - Décors de la Chancellerie d'Orléans. **P. 8 :** Salem Mostefaoui/Verre et Métal/OPPIC - Chenille du Centre Pompidou. Alexis Paoli/OPPIC - Jeu de Paume. Pascal Aimar/OPPIC - Palais de la Porte Dorée. Gilles Coulon/OPPIC - Accueils du château de Fontainebleau. Pascal Aimar/OPPIC - Théâtre Ouvert. Ghislain Mariette/Présidence de la République - Visite Président de la République, BnF. **P. 9 :** Jean-Dominique Lamy/OPPIC - Pont transbordeur. Hélène Peter/OPPIC - Salon du patrimoine. Thierry Ardouin/IMOA - IMOA. Brechemier Farida/Archives nationales - Inauguration des décors de la Chancellerie d'Orléans.

## MISSIONS

**P. 10, 11 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC - Escalier, BnF Richelieu. **P. 12 :** Thierry Ardouin/OPPIC - Décors de la Chancellerie d'Orléans. **P. 13 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Musée national de la Marine. Geoffroy Mathieu/OPPIC - IMVT. **P. 14 :** Daniel Dabriou/OPPIC - Maison Chapp. **P. 15 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC - Salon Louis XV, BnF Richelieu. **P. 16 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Bâtiment Niemeyer. BIM Niemeyer. **P. 17 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - ENSAV. **P. 18 :** Thierry Ardouin/IMOA. Perspective, LA Architectures - École nationale supérieure des arts décoratifs. **P. 19 :** LA Architectures - École nationale supérieure des arts décoratifs. **P. 20 :** Pascal Aimar/OPPIC - Pavillon du Roi, château de Vincennes. **P. 21 :** Salem Mostefaoui/Verre et Métal/OPPIC - Chenille du Centre Pompidou. **P. 22 :** Thierry Ardouin/OPPIC - Décors de la Chancellerie d'Orléans. **P. 23 :** Claude Bricage/MIGT - OPPIC - Pyramide du Louvre et la Géode. **P. 24 :** Rosalie Sarda/OPPIC. **P. 25 :** Wilfrid Almendra - 1 % artistique IMVT. Geoffroy Mathieu/OPPIC - IMVT.

## ORGANISATION

**P. 26, 27 :** Hélène Peter/OPPIC - Hôtel Marigny. **P. 28 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC - Salle ovale, BnF Richelieu. **P. 29 :** Gilles Coulon/OPPIC - Aile de la Belle Cheminée, château de Fontainebleau. **P. 30 :** Thierry Ardouin/OPPIC - Décors de la Chancellerie d'Orléans. Patrick Tournèbœuf/OPPIC - CAMUS Archives nationales. **P. 31 :** Gilles Coulon/OPPIC - OPPIC, avenue du Maine. **P. 32, 33 :** Geoffroy Mathieu/OPPIC - IMVT. **P. 34 :** Geoffroy Mathieu/OPPIC - IMVT. **P. 35 :** Thierry Ardouin/OPPIC - Décors de la Chancellerie d'Orléans. Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Musée national de la Marine. **P. 36 :** Gilles Coulon/OPPIC - Bois-Préau. **P. 37 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Musée national de la Marine. Jean-Christophe Ballot/OPPIC - Escalier, BnF Richelieu.

## OPÉRATIONS

**P. 38, 39 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Château d'eau du château de Versailles. **P. 42 :** Hélène Peter/OPPIC - Château de Saint-Germain-en-Laye. **P. 43 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Archives nationales, Paris. Alexis Paoli/OPPIC - Ministère de la Culture, rue de Valois. **P. 44 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - ENSAV. **P. 45 :** Alexis Paoli/OPPIC - Ministère de la Culture, rue de Valois, projet CAMUS, installation de l'œuvre de Felice Varini. **P. 46 :** Alexis Paoli/OPPIC - CSI. **P. 47 :** Alexis Paoli/OPPIC - Hôtel d'Évreux, salon Pompadour.

## Musées :

**P. 48, 49 :** Alexis Paoli/OPPIC - Musée de Cluny. **P. 50, 51 :** Salem Mostefaoui/Verre et Métal/OPPIC - Chenille du Centre Pompidou. **P. 52, 53 :** Alexis Paoli/OPPIC - CSI. **P. 54, 55 :** Alexis Paoli/OPPIC - Musée de Cluny. **P. 56, 57 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Musée national de la Marine. **P. 58, 59 :** Pascal Aimar/OPPIC - Aquarium, palais de la Porte Dorée. **P. 60 :** Thierry Ardouin/OPPIC - Hôtel des Invalides, musée de l'Armée. **P. 61 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - École de plein air, Suresnes. Patricia Lecomte/OPPIC - Port-Royal des Champs.

## Châteaux, domaines et manufactures :

**P. 62, 63 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Château d'eau du château de Versailles. **P. 64, 65 :** Gilles Coulon/OPPIC - Château de Fontainebleau. **P. 66, 67 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Château d'eau du château de Versailles. **P. 68, 69 :** Pascal Aimar/OPPIC - Château de Vincennes. **P. 70, 71 :** Hélène Peter/OPPIC - Château de Saint-Germain-en-Laye et grand bassin. **P. 72 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Mobilier national. **P. 73 :** Sylvain Duffard/OPPIC - Manufacture de Beauvais. **P. 74 :** Patricia Lecomte/OPPIC - Château de Compiègne. **P. 75 :** Sylvain Duffard/OPPIC - Palais de Chaillot. **P. 76 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC - Château d'Écouen. **P. 77 :** Gilles Coulon/OPPIC - Bois-Préau. Frédéric Furgolles/OPPIC - Cité de la céramique, Sèvres.

## Bibliothèques :

**P. 78 à 83 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC - BnF Richelieu. **P. 83 :** Pascal Aimar/OPPIC - BPI, Centre Pompidou.

## Réserves de collections et archives :

**P. 84 à 86 :** Thierry Ardouin/OPPIC - Décors de la Chancellerie d'Orléans. **P. 87 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Archives nationales, Paris. **P. 88 :** Gilles Raynaldy/OPPIC - Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine. **P. 89 :** Perspective/Bruther. Sylvain Duffard/OPPIC - Chantier CNAP, Pantin. **P. 90 :** Perspective/Nunc Architectes. **P. 91 :** Vincent Montel - CNMN, Espeyran. Melody Fernandes - ANMT, Roubaix

## Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions :

**P. 92, 93 :** Sylvain Duffard/OPPIC - Opéra Garnier. **P. 94 :** Pascal Aimar/OPPIC - Ircam. **P. 95 :** Pascal Aimar/OPPIC - Théâtre Ouvert. **P. 96 :** Sylvain Duffard/OPPIC - Opéra Garnier. **P. 97 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Opéra Bastille. Alexis Paoli/OPPIC - Palais de Tokyo.

## Enseignement supérieur :

**P. 98 à 101 :** Gilles Coulon/OPPIC - École du Louvre. **P. 102, 103 :** Geoffroy Mathieu/OPPIC - IMVT. **P. 104 :** Thierry Ardouin/OPPIC - École nationale supérieure des beaux-arts, Paris. **P. 105 :** Perspective, LA Architectures - École nationale supérieure des arts décoratifs. **P. 106 :** Thierry Ardouin/OPPIC - ENSCI. **P. 107 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - ENSAV. **P. 108 :** Hélène Peter/OPPIC - École militaire. **P. 109 :** Hélène Peter/OPPIC - École nationale supérieure d'art, Limoges. Véronique Minereau/OPPIC - IESM.

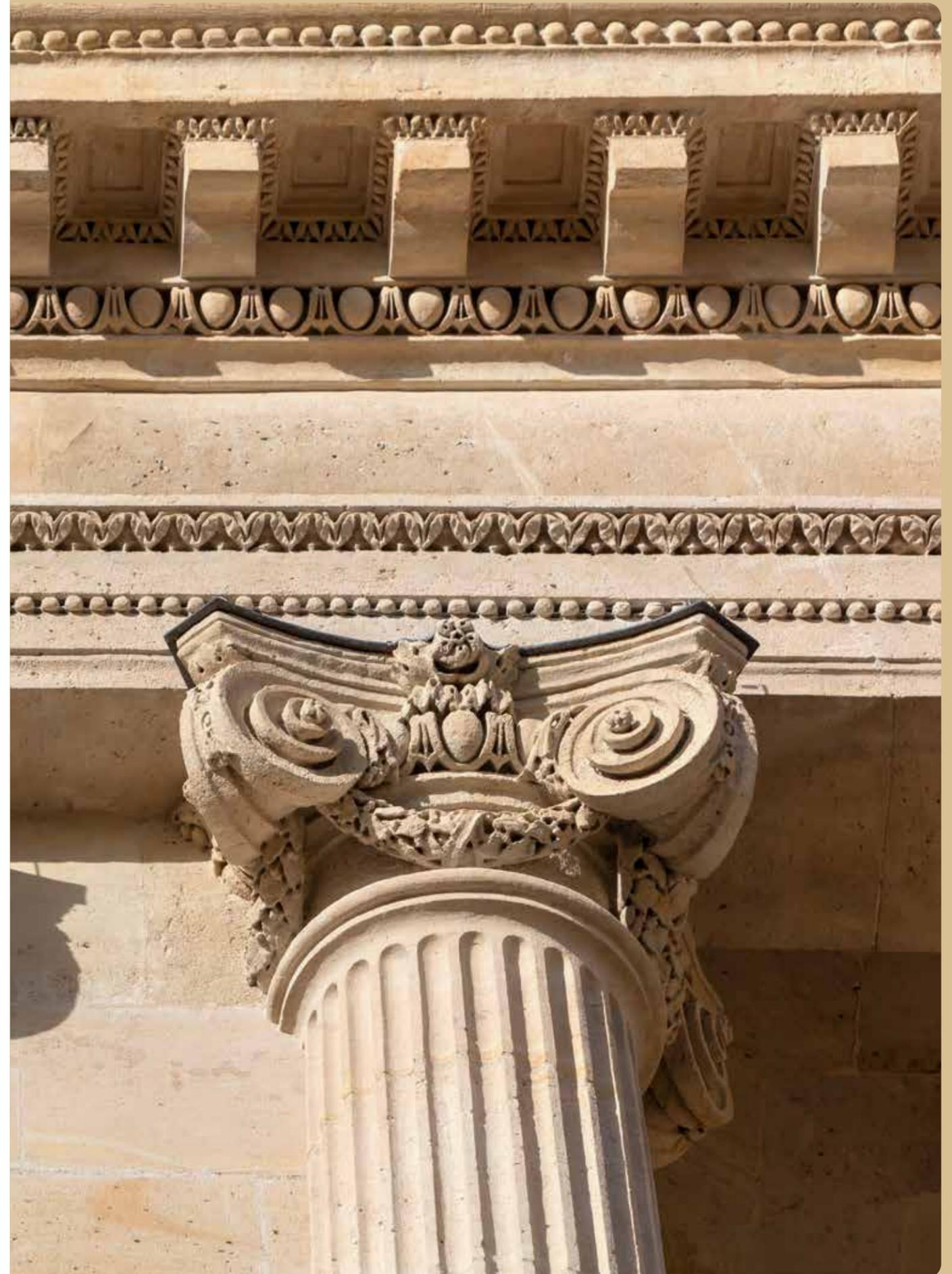
## Institutions :

**P. 110, 111 :** Hélène Peter/OPPIC - Hôtel national des Invalides. **P. 112, 113 :** Hélène Peter/OPPIC - Hôtel Marigny. **P. 113 :** Alexis Paoli/OPPIC - Hôtel d'Évreux, salon Pompadour. **P. 114 :** Alexis Paoli/OPPIC - Hôtel de Massa. **P. 115 :** Hélène Peter/OPPIC - Hôtel national des Invalides. **P. 116 :** Thierry Ardouin/OPPIC - Église du Val-de-Grâce. **P. 117 :** Romain Secco/OPPIC - CESE. Sylvain Duffard/OPPIC - Fondation des artistes.

## Bureaux et laboratoires :

**P. 118, 119 :** Alexis Paoli/OPPIC - Ministère de la Culture, site de Valois. **P. 120, 121 :** Hélène Peter/OPPIC - INA. **P. 122 :** Perspective/Atelier du Pont. **P. 123 :** Gilles Coulon/OPPIC - OPPIC, avenue du Maine. **P. 124 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Bâtiment Niemeyer. **P. 125 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - C2RMF, Versailles. Daniel Dabriou/OPPIC - Maison Chapp. **P. 126, 127 :** Patrick Tournèbœuf/OPPIC - Archives nationales, Paris. **P. 128, 129 :** Alexis Paoli/OPPIC - Projet CAMUS Bons-Enfants, Valois.

**P. 133 :** Hélène Peter/OPPIC - École militaire.



Direction de la publication :  
**Clarisse Mazoyer,**  
Présidente

**Anne Poperen,**  
Secrétaire générale

Communication :  
**Sylvie Lerat,**  
Responsable de la communication

Conception/Réalisation/Impression :  
 AGENCEZEBRA.COM

ISSN 2118-027X

Achévé d'imprimer :  
Juin 2022



**L'Opérateur du patrimoine  
et des projets immobiliers  
de la Culture**

30 rue du château des Rentiers  
75013 PARIS  
Tél. 01 44 97 78 00  
Fax 01 44 97 79 00  
[www.oppic.fr](http://www.oppic.fr)

Oppic